

Manuel du Coordonnateur de Surveillance

**pour le soutien de la participation communautaire
au dépistage et à la prévention de la poliomyélite
et d'autres maladies**



Préparé par le projet CHANGE, avec le concours des ONG de l'organisation cadre
CORE et du Corps de la Paix américain
Conformément à l'Accord de Coopération USAID N° HRN-A-00-98-00044-00.

Version N° 2, Janvier 2001

Remerciements et Projets

Ce produit média a été rendu possible grâce à l'aide apportée par l'Office Global pour la Santé et la Nutrition (G/PHN), le Bureau des Programmes Globaux, Support Logistique et Recherche, l'Agence Américaine pour le Développement International, conformément aux termes de l'Accord No. HRN-A-00-98-00044-00. Les opinions exprimées reflètent celles des auteurs mais pas nécessairement les vues de l'Agence Américaine pour le Développement International. En effet, ce Kit est en cours de conception et de mise à l'essai sur le terrain grâce aux efforts du Projet CHANGE* subventionné par l'USAID, en collaboration étroite avec le groupe CORE d'ONG américaines, le Corps de la Paix américain, ainsi que les ministères de la Santé et organismes partenaires locaux implantés au Zimbabwe, au Malawi et à d'autres pays. Nombre de commentaires, de recommandations et d'autres formes d'assistance ont été apportés par les personnels de l'Organisation mondiale de la Santé, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), des Centers for Disease Control des Etats-Unis, de l'organisation BASICS et d'autres organismes. Une fois l'information en retour provenant des premiers essais sur le terrain reçue par le Projet CHANGE, le Kit sera de nouveau révisé et diffusé.

* Le Projet CHANGE est géré par l'Academy for International Development et le Groupe Manoff. Veuillez envoyer vos commentaires et propositions sur ce kit à l'adresse email suivante : < changeinfo@aed.org >, ou les envoyer par fax à 202-884-8454.

Abréviations figurant dans ce Kit

PFA	Paralysie flasque aiguë
MDS	Ministère de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OBP	Organisation bénévole privée
BS	Bénévoles de surveillance
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence pour le développement international des Etats-Unis

Table des Matières

Introduction	1
La surveillance communautaire destinée à dépister la PFA/ poliomyélite et autres maladies.....	2
Au-delà de la polio.....	3
Qu'est-ce que le "Kit"?.....	4
 Rôles des personnels et des organisations dans le cadre de la surveillance communautaire	6
 Dépister des cas de maladie et les faire soigner par les personnels des formations sanitaires	9
PFA paralysie subite.....	10
Rougeole.....	11
Tétanos ombilical.....	13
Choléra.....	15
Méningite.....	17
Fièvre jaune.....	18
Formulaire de compte rendu de cas.....	20
Formulaire de surveillance mensuel.....	21
 Autres faits dont il peut être rendu compte	22
Décès accompagné de diarrhées.....	23
Comptes rendus de naissance dans la communauté.....	25
 Réponses adaptées aux rapports des cas des maladies cibles	20
 Idées-prévention	32
1. Vérification d'immunisations faisant défaut.....	33
2. Soutenir une campagne d'information.....	35
3. Prévenir la diarrhée par la promotion du lavage des mains.....	37
4. Prévenir la diarrhée par la promotion de l'enlèvement sans danger des fèces.....	39
5. Prévenir la diarrhée par la promotion de l'emploi de l'eau propre.....	41
 Idées visant au soutien des Bénévoles de surveillance et Idées-activités communautaires	43
L'importance de la participation communautaire à l'amélioration de son propre état de santé.....	43
Comment de servir des idées présentées ci-dessus en vue des activités communautaires.....	45
1. Organiser les réunions.....	46
2. Organiser une campagne d'information communautaire.....	53
3. Sélectionner les Bénévoles de surveillance communautaire.....	59
4. Aider les communautés à soutenir les efforts des Bénévoles de surveillance communautaire.....	63
5. Utiliser une liste de contrôle de visite de soutien.....	71

6. Contrôler les bonnes habitudes sanitaires et les faits promoteurs de la santé.....	74
7. Aider les Bénévoles de surveillance communautaire à fournir du feedback aux communautés.....	77
8. Monter une cérémonie de remise de prix.....	80
9. Organiser un festival de surveillance communautaire.....	85
10. Utiliser des “incitations de célébrité” pour motiver les Bénévoles de surveillance communautaire.....	89
11. Renforcer le soutien des pairs des efforts des Bénévoles de surveillance communautaire.....	92
12. Renforcer le soutien dont leurs époux/épouses font bénéficier les Bénévoles de surveillance communautaire.....	95
Principes directeurs régissant la formation des Bénévoles de surveillance communautaire.....	99



Introduction

Le Kit de surveillance communautaire a pour but principal de fournir un outil adapté au soutien de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, maladie atroce qui, jusqu'aux temps récents, provoquaient tous les ans la paralysie chez des dizaines de milliers d'enfants. Ce Kit est également conçu pour renforcer les efforts déployés pour dépister et prévenir les décès et les souffrances occasionnés par plusieurs autres maladies, à savoir la rougeole, le tétanos ombilical, le choléra, la méningite et, là où sévit cette affection, la fièvre jaune.

La stratégie devant permettre de remplir ces objectifs de santé publique consiste à encourager la participation des communautés elles-mêmes, tant pour ce qui est du dépistage et de la communication de comptes rendus de maladie, que de la prévention des maladies et de la promotion d'habitudes sanitaires constructives. Or, renforcer et soutenir cette participation communautaire aura pour conséquence de mettre en valeur les relations de partenariat entre les formations sanitaires locales et les communautés, et ce en vue d'améliorer la santé communautaire en général.

Ce Kit a été conçu pour être utile dans les situations où certaines personnes sont à même d'assurer le rapprochement entre la communauté et les formations sanitaires qui les desservent. Dans ces situations, il pourrait s'agir de personnels d'une ONG, de bénévoles du Corps de la Paix, voire des agents du ministère de la Santé compétent qui se mettent déjà en contact périodique avec les communautés concernées. Nous espérons que les groupements partenaires pourront intégrer des activités de surveillance dans leur programmes de travail actuels, en y consacrant un minimum de temps et de ressources supplémentaires.

C'est l'intention des concepteurs de ces matériels de faire subir au Kit un processus d'adaptation dans chaque pays ou chaque lieu où l'on en fait usage, de façon à ce qu'il soutienne des activités pertinentes, faisables et utiles, tout en respectant des procédures qui soient en conformité avec les normes du ministère de la Santé concerné. L'un des composants du Kit favorise un tel processus d'adaptation. Deuxièmement, un manuel servant à orienter les "Coordonnateurs de surveillance communautaire" (c'est-à-dire, des personnels d'ONG ou autres s'occupant des activités communautaires) constitue un autre élément clé. Les derniers documents principaux sont un manuel préparé à l'intention des Bénévoles de surveillance communautaire, ainsi que des principes directeurs sous-tendant la formation des Coordonnateurs.

Qu'est-ce que la Surveillance?

Le terme surveillance signifie qu'on guette quelque chose. La surveillance des maladies signifie donc qu'on est à la recherche d'une ou de plusieurs maladies particulières. Un *système* de surveillance des maladies comprend une suite d'actions, dont la première consiste à être à la recherche des cas d'une ou de plusieurs maladies. Parmi les autres actions, on peut citer les suivantes :

- Eveiller l'attention du système de santé sur les cas de maladie soupçonnés ;
- Examiner le malade, interroger la famille et conduire des entrevues et des tests de laboratoire afin d'identifier avec plus de précision la maladie dépistée;
- Examiner tous les rapports de maladie, afin d'identifier des tendances susceptibles d'exiger des immunisations de masse ou autres actions ; et
- Prendre des mesures de suivi au sein de la communauté où l'on a dépisté la maladie en question.

Ces mesures de suivi auraient pour but d'aider à guérir le malade, d'empêcher que son état n'empire et de protéger les autres membres de la communauté contre cette affection.

Surveillance communautaire destinée à dépister la PFA/Poliomyélite et autres maladies

Depuis 10 ans, l'Initiative pour l'éradication de la poliomyélite a fait des progrès importants en vue de l'éradication partout dans le monde du virus "sauvage" qui est à l'origine de la poliomyélite. En raison des grands efforts déployés pour protéger les enfants en leur faisant prendre des gouttes antipoliomyelitiques, le nombre de cas signalés de la maladie a été ramené d'environ 35 000 jusqu'à moins de 5 000 par an, la plupart des ces derniers étant confinée dans l'Asie du Sud et l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Dès que les autorités de santé publique seront persuadées qu'il n'y a plus de cas de poliomyélite (provoqués par le virus sauvage), les enfants n'auront plus à être vaccinés contre cette maladie. C'est ce qui s'est produit il y a environ 20 ans pour la variole.

Selon les concepts et les définitions utilisés par l'Organisation mondiale de la Santé, même si un pays donné a mis en place une couverture excellente des enfants par des campagnes de vaccinations antipoliomyelitiques, cette maladie ne saurait être considérée comme étant officiellement éradiquée que si le ministère de la Santé renforce le dépistage et les enquêtes menées sur les cas de maladie éventuellement liés à la poliomyélite. Cela veut dire que les ministères de la Santé sont tenus de prendre conscience de la quasi-totalité des cas de paralysie flasque aiguë (PFA) chez les enfants touchés et de les évaluer au moyen de tests de laboratoire (examens d'échantillons de selles) pour déterminer si la cause en est le poliovirus ou autre chose. La PFA est une paralysie à effet affaissant subite dont l'origine n'est pas une lésion et qui se manifeste chez des enfants de moins de 15 ans.



Le problème qui se pose est que les systèmes de surveillance de bien des pays ne permettent de déceler des cas que si les parents amènent leur enfant à une formation sanitaire, or, beaucoup de parents, notamment ceux habitant loin de ces formations, cherchent à faire soigner leurs enfants à proximité de leur communauté, ce qui empêche l'examen de nombreux cas de PFA pour déterminer si le poliovirus en est l'origine.

C'est pourquoi la participation communautaire s'avère si importante, car elle vise à élargir la portée du système de surveillance du ministère de la Santé concerné. C'est par leur participation que les gens permettent au ministère de la Santé de leur venir en aide.

Parmi des objectifs plus précis de la surveillance communautaire de la polio appuyés par ce Kit, on peut citer les suivants :

- Dépister des cas de PFA, lesquels, faute de telles procédures, ne sauraient être décelés par le système de santé, puisque certains parents font examiner leurs enfants paralysés par des dispensateurs de soins traditionnels dans leur communauté ou aux alentours de celle-ci.
- Dépistage plus précoce des cas de PFA, afin que (1) les chances de recueillir des échantillons de selles utiles soient augmentées ; et (2) les réponses médicales apportées aux premières manifestations d'une maladie soient plus opportunes et efficaces.
- Renforcement du partenariat entre le système de santé publique et les communautés, en ce qui concerne tant l'éradication de la polio que les multiples besoins sanitaires importants.
- Insuffler de nouveau l'enthousiasme chez le personnel sanitaire éventuellement accablés par leurs activités d'éradication de la polio, mais qui devront dès à présent devenir plus sensibilisés aux cas de PFA.

Ainsi, allant de pair avec un bon système de vaccination et un réseau de surveillance efficace reposant sur le travail des formations sanitaires, l'extension du rayon d'action du dépistage des cas au-delà des capacités des formations sanitaires constitue un élément clé tendant à accroître la capacité d'un pays donné de réaliser l'éradication de la polio.

Au-delà de la polio

Comme indiqué ci-dessus, ce Kit a pour but, outre une assistance fournie aux gens en vue de dépister et de signaler des cas de polio soupçonnés, d'appuyer l'amélioration de la santé de plusieurs façons. Ce Kit aide, donc, à dépister et à signaler des cas de rougeole, de tétanos ombilical, de choléra, de fièvre jaune (dans certains pays) et de méningite.

Le dépistage communautaire de ces maladies peut aider à avoir une image plus actualisée et complète de la propagation de maladies, en rendant les personnels de santé plus conscients tant des cas individuels que des épidémies. De plus, les comptes rendus communautaires fournissent aux formations sanitaires les données (mais non pas les

ressources) dont ces dernières ont besoin pour s'occuper efficacement du malade, de la famille et de la communauté. On espère que, en appuyant la surveillance communautaire et en apportant une réponse convenable aux rapports de maladie, les personnels sanitaires locaux renforceront la confiance et le respect envers et de la part des communautés qu'ils servent.

Et pourtant, les communautés peuvent aller beaucoup plus loin dans la protection sanitaire que les simples comptes rendus des cas de maladie. Ce Kit est donc conçu également en vue d'aider les communautés à *contrôler les bonnes habitudes sanitaires*, dont, par exemple, le fait de se laver les mains et l'immunisation complète des enfants, ainsi que *d'autres mesures positives* visant l'amélioration de la vie communautaire en dehors de la santé, que pourraient prendre les communautés elles-mêmes. Il est communément estimé que le contrôle de bonnes habitudes aidera à modifier les normes communautaires, de façon à ce que les habitudes plus spécifiques soient adoptées plus rapidement.

Selon l'avis des concepteurs du Kit de surveillance communautaire, la mise en place d'un esprit de responsabilité communautaire en matière de surveillance et d'autres activités favorisées par le Kit, s'avère essentielle pour assurer l'efficacité et la durabilité de ces actions. Pour cette raison, on a fait beaucoup de suggestions pour orienter complètement les communautés avant le lancement des actions de dépistage ou de prévention des maladies, de manière à impliquer les communautés dans le processus de sélection et concernant la motivation des bénévoles communautaires et enfin, de manière à faciliter le retour des informations de routine vers les communautés.

Qu'est ce que "le Kit"?

Ce Kit comporte différents composants à l'usage des organisations qui prêtent leur concours à la surveillance communautaire dans un pays donné (ministère de la Santé, ONG, Corps de la Paix, ...), et des Coordonnateurs et Bénévoles de surveillance communautaire. Ce Manuel des Coordonnateurs de surveillance communautaire comprend les sections suivantes :

- Une **Introduction** qui explique les objectifs et les applications possibles du Kit ;



- Un descriptif des **Rôles des personnes et des organisations dans le cadre de la Surveillance communautaire** ;
- Des **Descriptions et l'établissement de rapports de maladies**, assortis de définitions et de descriptions de maladies, d'informations de suivi et de procédés et formes de compte rendu ;
- Un **Tableau des réponses** indiquant les réponses adaptées à apporter aux familles et aux communautés ;
- Des **Idées-prévention** indiquant les actions communautaires à entreprendre pour aider à prévenir les maladies ;
- Des **Idées pour appuyer la participation communautaire** en vue (1) de prévenir, dépister et signaler des cas de maladie ; (2) de choisir et soutenir des Bénévoles de surveillance communautaires ; et (3) assurer la motivation et l'activité continues des Bénévoles ; et
- Des **Principes directeurs de la formation des Bénévoles de surveillance**.

NOTE IMPORTANTE! Les Idées-prévention, ainsi que celles destinées à l'encouragement de l'implication de la communauté, ne doivent être mises en application que quand vous les estimerez utiles et praticables. Vous êtes libre de choisir les meilleures idées présentées ci-après, en faisant ultérieurement ou pas du tout usage des autres. De plus, vous pourrez modifier les idées ainsi choisies comme bon vous semble!

ATTENTION! Les Idées sur la prévention et sur le soutien de la participation communautaire sont prévues uniquement pour que vous en fassiez usage quand vous les jugerez utiles et praticables. Vous pouvez choisir les meilleures idées dans le texte, en vous décidant à en utiliser d'autres plus tard ou jamais. Vous êtes libre de modifier les idées choisies de la manière qui vous semble la plus raisonnable!

- **Principes directeurs de la formation des Coordonnateurs de la surveillance communautaire.**

Pour aider au repérage des différentes sections de l'ensemble et à l'identification des utilisateurs envisagés, on a apposé des symboles partout dans ces matériels. Suit une liste de ces symboles et de leurs interprétations :

Procédures de compte rendu



Dépistage des maladies



Idées-prévention



Idées pour le soutien des Bénévoles de surveillance et des activités communautaires





Rôles des personnels et des organisations dans le cadre de la surveillance communautaire

MINISTERE DE LA SANTE - NIVEAU CENTRAL	
<i>Au moment du lancement</i> <ul style="list-style-type: none">• Revoir le kit et les plans proposés d'une activité de surveillance communautaire ; déterminer s'il faut procéder à la mise en oeuvre• Participer aux actions d'adaptation aux réalités du pays (maladies cibles pour surveillance, réponses usuelles aux rapports de maladie, procédures de compte rendu)• Participer à la formation des Coordonnateurs (personnels ONG et Corps de la Paix)• Solliciter la collaboration des districts participants (au moyen de la communication orale ou écrite)	<i>Fonctions continues</i> <ul style="list-style-type: none">• Participation au contrôle de la surveillance communautaire
MINISTERE DE LA SANTE - NIVEAUX DISTRICT ET FORMATION SANITAIRE	
<i>Au moment du lancement</i> <ul style="list-style-type: none">• Participer aux actions d'adaptation aux réalités du pays• Participer à la formation des Bénévoles de surveillance communautaire• Solliciter la collaboration de chaque formation sanitaire (au moyen de la communication face à face ou mise par écrit)	<i>Fonctions continues</i> <ul style="list-style-type: none">• Apporter rapidement et de façon adaptée des réponses aux rapports émis par les Coordonnateurs ou Bénévoles, telles qu'esquissées dans le tableau des réponses• Soutenir d'autres activités sanitaires de prévention et de promotion lancées dans les communautés• Intégrer les rapports avérés de maladies dans le système de surveillance ordinaire du ministère de la Santé• Identifier les orientations et les rapports émanant du système d'orientation communautaire
ONG, CORPS DE LA PAIX, ET AUTRES ORGANISATIONS PARTICIPANTES	
<i>Au moment du lancement</i> <ul style="list-style-type: none">• Prendre part aux discussions de l'adaptation du Kit aux réalités du pays (maladies cibles pour surveillance, réponses usuelles aux rapports de maladie, procédures de compte rendu)• Identifier les Coordonnateurs de surveillance et leur venir en aide• Sensibiliser le personnel des formations sanitaires aux activités de surveillance communautaire• Participer à la formation des Coordonnateurs (personnels ONG et Corps de la Paix)	<i>Fonctions continues</i> <ul style="list-style-type: none">• Participer au contrôle de la surveillance communautaire• Intégrer les activités de surveillance communautaire aux actions existantes• Etendre les activités de surveillance communautaire à d'autres champs d'activité du programme et à des communautés avoisinantes, le cas échéant

COORDONNATEURS DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

Au moment du lancement

- Participation à la formation en matière du Kit
- Concertation avec le personnel de santé local afin de comprendre à fond les procédés de surveillance locaux
- Présentation du projet à la communauté ; renseignement des membres de la communauté sur leur rôle éventuel dans le cadre de la surveillance et sur la sélection et le soutien des Bénévoles de surveillance
- Aide à la surveillance de la sélection communautaire des Bénévoles de surveillance dans au moins une communauté
- Former les Bénévoles de surveillance à s'acquitter de leurs fonctions

Fonctions continues

- Retrouver les Bénévoles de surveillance afin de renforcer leur formation, d'identifier et de résoudre leurs problèmes/doutes, de collecter des données sur les maladies et de planifier les activités communautaires à mener
- Aider les Bénévoles et la communauté à assurer le transport ou les comptes rendus des cas des maladies cibles
- Travailler de concert avec la communauté en vue d'organiser des actions destinées à maintenir la motivation des Bénévoles de surveillance
- Aider les Bénévoles de surveillance à planifier et à mener périodiquement des assemblées communautaires (environ tous les 3 mois) afin de rendre compte des informations obtenues sur les maladies effectivement dépistées et les bonnes habitudes sanitaires et d'aider la communauté à planifier et mettre en oeuvre des actions collectives
- Seconder les efforts des Bénévoles de surveillance communautaire et de leur communauté pour la mise en oeuvre d'actions de prévention communautaires reposant sur les questions de santé d'une importance cruciale ; partager les expériences d'autres communautés
- Assurer une coordination avec les BS et la formation sanitaire locale pour assurer l'apport de réponses adaptées aux compte-rendus de cas

BENEVOLES DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

Fonctions continues

- Participer activement aux formations et aux réunions
- Collaborer avec le Coordonnateur, en sollicitant son aide en cas de problèmes
- Etre à la recherche d'enfants et d'autres personnes dans la communauté qui présentent les symptômes des maladies cibles
- Faire usage des descriptions de maladie et/ou les aides au travail pour déterminer si un enfant malade est atteint de l'une des maladies devant être signalées
- Remplir un formulaire de compte rendu de cas pour chaque cas dépisté
- Faire transmettre ou transporter aussitôt que possible le formulaire et/ou le malade à une formation sanitaire
- Participer à la planification et à la mise en oeuvre du suivi des bonnes habitudes sanitaires dans votre communauté
- Participer activement à l'organisation et à la réalisation d'activités de prévention collectives



Dépister des cas de maladie et les faire soigner par les personnels des formations sanitaires

La section qui suit débute par des descriptions de maladies à l'usage des Coordonnateurs de surveillance. Celles-ci comportent non seulement la définition de chaque maladie telles que l'emploient les BS, mais aussi des informations sur les éléments suivants :

- la catégorie de personnes et la saison les plus susceptibles de voir apparaître la maladie en question,
- les symptômes,
- le traitement de la maladie,
- la prévention de la maladie, et
- les mesures que doit prendre le(la) Bénévole de surveillance suite au dépistage de l'une quelconque des maladies cibles.

De plus, ces informations devront éventuellement être mises à disposition dans la langue de la localité sur une cassette à l'intention des Bénévoles de surveillance (BS).

En lui-même, le dépistage des maladies n'offre peu ou aucun avantage, à moins que la malade ne se rende ou ne soit amenée pour être soignée, ou que la formation sanitaire concernée ne soit informée immédiatement du cas soupçonné et n'y apporte une réponse médicale adaptée. En général, une fois une maladie cible dépistée par un BS, celui-ci devra (1) remplir un formulaire de compte rendu de cas et (2) encourager la famille touchée à accompagner immédiatement le malade à la formation sanitaire la plus proche. Pour faciliter le transport du malade, le ministère de la santé, l'ONG ou la communauté devra venir en aide, soit en fournissant un moyen de transport soit en faisant don d'argent permettant de prendre des moyens de transport publics.

Si la famille ou la malade refuse de chercher des soins ou est dans l'impossibilité de le faire, le BS devra chercher à faire transmettre immédiatement le formulaire de compte rendu de cas à la formation sanitaire, soit en le confiant à une personne digne de confiance pour livraison, soit en le remettant en personne.

Pour que le ministère de la Santé, l'organisation des Coordonnateurs et les communautés en question puissent s'informer de l'impact du programme de surveillance communautaire, il est conseillé que chaque Coordonnateur remplisse un formulaire mensuel comportant des informations de base sur tous les cas décelés dans chaque communauté. Aux fins du rassemblement de telles informations, le Coordonnateur devra s'entretenir avec et les Bénévoles de surveillance et le personnel de la formation sanitaire. Se trouve à la fin de la présente section le format modèle et du formulaire de compte rendu de cas à l'usage des BS et du formulaire de surveillance communautaire mensuel. Les BS sont conseillés de mettre par écrit les données signalées sur chaque formulaire de compte rendu de cas qu'ils remplissent, ce qui en facilitera la communication au Coordonnateur de surveillance communautaire.

PFA/paralysie subite (éventuellement la polio) (noms dans la langue locale)

Description à l'usage des Bénévoles de surveillance :

Paralysie flasque subite (boiterie/incapacité de contrôler les muscles) des jambes ou des bras chez un enfant âgé de moins de 15 ans, pas provoquée par une lésion.

Description à l'usage du Coordonnateur de surveillance :

Qui et quand : Les enfants âgés de moins de 15 ans sont les plus menacés, et notamment ceux qui ne se sont pas fait vacciner au moins trois fois.

Bien que la propagation de la polio soit la plus probable pendant la saison des pluies, les efforts de dépistage des cas de la PFA devront être assurés tout au long de l'année.

Symptômes : D'habitude, l'enfant manifeste les symptômes d'un rhume, souvent accompagnés de fièvre, de vomissements et diarrhées et de muscles douloureux. Quelques jours plus tard, on observe l'affaiblissement ou la paralysie d'une partie du corps. Le plus souvent, la paralysie apparaît à l'une ou aux deux jambes. Avec le temps, le membre affaibli s'amincit et ne croît pas aussi rapidement que l'autre.

Traitement : Quoiqu'il ne soit pas possible de traiter cette affection elle-même, le personnel sanitaire pourra apprendre à la famille certains exercices destinés à réduire au minimum chez l'enfant l'incapacité causée par la paralysie ; ou bien, il pourrait orienter la famille vers une organisation spécialisée dans ce domaine.

Prévention : La polio est évitable si l'on administre au nourrisson des gouttes antipolio par voie buccale, et ce, trois ou quatre fois pendant sa première année de vie, et qu'on assure une protection supplémentaire due à l'administration de gouttes lors des campagnes antipolio (appelées parfois journées nationales de vaccination, ou JNV).



Actions : Dans le cas où un BS observerait un cas de PFA, il devrait remplir un formulaire de compte rendu de cas, en encourageant la famille à amener l'enfant avec ce formulaire à la formation sanitaire la plus proche disposant d'un réfrigérateur. Il devrait lui dire que le personnel sanitaire voudra prendre deux échantillons de selles à 24 heures d'intervalle, dont l'analyse permettra de déterminer si la paralysie a été causée par la polio ou une autre maladie. Le BS devrait également dire aux parents ou aux tuteurs que le personnel sanitaire leur donnera en toute probabilité des informations importantes sur les moyens de réduire au minimum l'incapacité de l'enfant. Si possible, la BS ou la Coordinatrice devrait faciliter le transport de l'enfant vers une formation sanitaire, en fournissant un moyen de transport ou de l'argent pour couvrir les frais de transport public. Si la famille *refuse* d'y amener l'enfant, le BS devrait immédiatement apporter ou envoyer un formulaire à la formation sanitaire en question.

Rougeole (noms dans la langue locale)

Description à l'usage des Bénévoles de surveillance :

Tout individu (et notamment les jeunes enfants) manifestant la fièvre et une éruption.

Description à l'usage du Coordonnateur de surveillance :

Qui et quand : Si, le plus souvent, la rougeole frappe des jeunes enfants âgés de 9 à 23 mois, il peut y avoir un nombre restreint de cas parmi les enfants de moins de neuf mois, surtout dans les zones urbaines. Sont à plus haut risque les enfants non vaccinés, les enfants habitant dans les régions d'une densité démographique élevée, ainsi que ceux habitant à proximité d'un grand nombre d'enfants non vaccinés. Il est probable que le nombre des cas augmente en saison sèche.

Symptômes : Eruption généralisée couverte de maculopapules et fièvre, accompagnées de l'un des phénomènes suivants : toux, nez qui coule et/ou yeux rouges. D'habitude, la rougeole s'annonce par un rhume, de la fièvre, le nez qui coule, les yeux rouges douloureux et la toux. La maladie va en s'empirant. La bouche peut devenir très douloureuse, et l'enfant peut contracter des diarrhées. Au bout de deux ou trois jours, quelques taches blanches minuscules ressemblant à des grains de sel apparaissent dans la bouche. Ensuite, un ou deux jours plus tard, l'éruption se manifeste au visage et au cou, en se répandant ensuite sur le corps de haut en bas.

Traitement : Un agent de santé formé devra rendre visite à l'enfant afin de confirmer le diagnostic, de dispenser des gouttes de vitamine A et de rechercher d'autres symptômes exigeant un traitement. Si l'enfant paraît déshydraté (desséché en raison de diarrhées abondantes), il faudrait lui administrer une quantité de solution de réhydratation orale. Si cela n'est pas possible ou que l'enfant tousse ou souffre de troubles respiratoires, les parents devront impérativement l'amener à une formation de santé.

Prévention : La rougeole est facilement évitable à l'aide d'immunisations. En effet, on devrait immuniser tout nourrisson contre la rougeole dès qu'il aura eu ses 9 mois.



Actions : Dans le cas où un BS observerait un cas de rougeole, il devrait remplir un formulaire de compte rendu, en encourageant la famille à amener l'enfant avec ce formulaire à la formation sanitaire la plus proche. Il devrait prévenir la famille du fait que le personnel sanitaire administrera des gouttes de vitamine A, afin d'empêcher que l'enfant ne tombe dangereusement malade. De plus, le personnel sanitaire cherchera et traitera, le cas échéant, toute suite dangereuse de l'infection par la rougeole. Si possible, le BS ou le Coordonnateur devrait faciliter le transport de l'enfant vers une formation sanitaire, en fournissant un moyen de transport ou de l'argent pour couvrir les frais de transport public. Si la famille *refuse* d'y porter l'enfant, le BS devrait immédiatement apporter ou envoyer un formulaire à la formation sanitaire en question.

ATTENTION : Si un enfant frappé de la rougeole peut recevoir, ou effectivement reçoit, des gouttes de vitamine A dans la communauté ET qu'il n'existe aucun signe de déshydratation ou de pneumonie (c'est-à-dire, respiration rapide ou difficile), la BS devrait envoyer un formulaire de compte rendu de cas à la formation sanitaire la plus proche, en évitant d'encourager la famille à y porter immédiatement l'enfant. On donne ces conseils pour éviter qu'un enfant malade ne transmette la rougeole à d'autres enfants arrivés à la formation sanitaire.

Tétanos ombilical (noms dans la langue locale)

Description à l'usage des Bénévoles de surveillance :

Tout nouveau-né (dans les premiers 28 jours de vie tout au plus) qui cesse de téter et présente une raideur et/ou des muscles qui se contractent ; OU BIEN, tout enfant qui meurt pendant le premier mois de vie.

Description à l'usage du Coordonnateur de surveillance :

Qui et quand : Les nourrissons dans le premier mois de vie, dont les mères n'ont pas reçu des piqûres contre le tétanos et n'ont pas accouché dans des conditions hygiéniques (mains propres, outil de coupe propre du cordon ombilical, surface propre, aucune substance non stérile posée sur le cordon ombilical) sont à haut risque de contracter le tétanos ombilical et d'en mourir. Des cas de tétanos ombilical risquent de survenir tout au long de l'année.

Symptômes : Chez le nouveau-né, les signes initiaux du tétanos se manifestent le plus souvent de 3 à 10 jours après la naissance. Le nourrisson commence à pleurer de façon continue et ne peut téter.

Très souvent, la zone ombilicale est sale et infectée. Au bout de plusieurs heures ou jours, la mâchoire se raidit, tout comme le font par la suite les muscles du cou et d'autres parties du corps. Le nourrisson peut éventuellement commencer à subir des convulsions (c'est-à-dire, subir des secousses comme s'il était possédé d'un esprit).

Traitement : Malheureusement, guérir un bébé frappé du tétanos ombilical s'avère extrêmement difficile. Pourtant, cela est possible si on l'amène à une formation sanitaire dès la manifestation des premiers signes.

Prévention : La prévention dicte avant tout que la mère se tienne à jour des piqûres contre le tétanos, lesquelles servent également à protéger ses enfants. De plus, les germes tétaniques pénétrant dans le corps du bébé pendant ou immédiatement après l'accouchement, ce dernier pourra éviter de contracter le tétanos pourvu qu'il existe des conditions d'accouchement très propres. Ceci veut dire que la mère doit être couchée sur une surface propre, que le dispensateur de soins a les mains propres, que l'instrument de coupe du cordon ombilical est propre (instrument bouilli ou pris directement dans son emballage) et qu'on ne pose pas de boue, de bouse ou d'autres matières éventuellement contaminées sur le cordon ombilical.

Actions : Dans le cas où un BS observerait un cas de tétanos ombilical, il devrait remplir un formulaire de compte rendu de cas, en encourageant la famille à porter l'enfant avec ce formulaire à la formation sanitaire la plus proche. Il devrait dire à la famille que, malgré les apparences, l'affection du bébé



n'a pas été provoquée par une malédiction ou maladie d'origine spirituelle. Le BS devrait également dire aux parents que la guérison de la maladie est difficile, mais faisable, moyennant des soins immédiatement dispensés. Si possible, le BS ou le Coordonnateur devrait faciliter le transport de l'enfant vers une formation sanitaire, en fournissant un moyen de transport ou de l'argent pour couvrir les frais de transport public. Si la famille *refuse* d'y amener l'enfant, le BS devrait immédiatement apporter ou envoyer un formulaire à la formation sanitaire en question.

Choléra (noms dans la langue locale)

Description à l'usage des Bénévoles de surveillance :

Tout individu âgé d'au moins 5 ans souffrant de diarrhées aqueuses abondantes.

Description à l'usage du Coordonnateur de surveillance :

Qui et quand : La forme du choléra la plus grave se manifestant par une déshydratation et souvent la mort touchent les enfants plus âgés et les adultes.

Les cas de choléra s'annoncent souvent lors d'épidémies, pendant la saison des pluies, de nombreuses personnes tombant simultanément malades en raison de sa propagation rapide d'un individu à d'autres.

Symptômes : L'un des symptômes principaux étant des diarrhées aqueuses abondantes, le choléra est qualifié de maladie très grave. Les personnes atteintes subissent une déshydratation rapide (c'est-à-dire, des pertes d'eau excessives), surtout parce que la plupart d'entre elles souffrent et de diarrhées graves et de vomissements.

Cette maladie devrait être soupçonnée chez tout individu âgé d'au moins 5 ans frappé de diarrhées aqueuses abondantes, qui ont souvent l'aspect d'eau de riz.

Traitement : Les chances de mourir dans peu de temps sont élevées chez les malades, à moins de remplacer l'eau et les substances nutritives perdues, soit en administrant une solution de réhydratation par voie orale ou des boissons, soit par réhydratation intraveineuse (perfusion).

Prévention : Les germes du choléra pénétrant dans le corps dans l'eau ou les aliments ingérés, il incombe de prévenir la maladie en se lavant correctement les mains (voir l'Idées-prévention n° 3), en évacuant toutes les fèces (voir l'Idées-prévention n° 4), ainsi qu'en buvant de l'eau sûre (voir l'Idées-prévention n° 5). Il faudrait également s'abstenir de manger des aliments ayant été exposés longtemps dehors, et notamment au soleil. Autres bonnes pratiques (surtout quand il existe des cas de choléra dans la communauté) : faire cuire complètement la nourriture et la manger avant qu'elle ne s'expose dehors pendant longtemps ; éviter que les aliments cuits n'entrent en contact avec les aliments crus, des surfaces sales ou des mouches ; et éplucher les fruits et légumes frais avant d'en manger. L'ingestion du lait maternel seul donnera aux jeunes bébés une protection efficace contre le choléra.



Actions : Dans le cas où un BS observerait un cas de choléra, le malade devrait suivre immédiatement un traitement par réhydratation orale, si cela est disponible dans la communauté. De plus, le BS devrait remplir un formulaire de compte rendu de cas, en encourageant la famille à amener le malade avec ce formulaire à la formation sanitaire la plus proche. Si possible, le BS ou le Coordonnateur devrait faciliter le transport de l'enfant vers une formation sanitaire, en fournissant un moyen de transport ou de l'argent pour couvrir les frais de transport public. Si la famille *refuse* d'y porter l'enfant, le BS devrait immédiatement apporter ou envoyer un formulaire à la formation sanitaire en question.

Méningite (noms dans la langue locale)

Description à l'usage des Bénévoles de surveillance :

Tout individu souffrant de fièvre et de raideur au cou.

Description à l'usage du Coordonnateur de surveillance :

Qui et quand : Le plus souvent, ce sont des jeunes enfants qui contractent la méningite, laquelle risque de se manifester suite à la faiblesse occasionnée par une autre affection. Lors des épidémies de méningite, en sont frappés des enfants plus âgés, des adolescents et de jeunes adultes. Les épidémies de ce genre sévissent normalement pendant la saison sèche.

Symptômes : On devrait soupçonner cette maladie grave chez toute personne qui tombe subitement malade de la fièvre, d'une raideur du cou ou d'une perte de conscience, OU BIEN, chez un enfant de moins d'un an présentant une fièvre ou dont la zone molle du crâne fait saillie.

Un enfant sérieusement malade qui s'étend la tête penchée très en arrière, dont le cou est trop raide pour s'incliner en avant et dont le corps est assailli de mouvements bizarres (par exemple, des attaques accompagnées de secousses) doit être soupçonné d'avoir contracté cette maladie.

Traitement : La gravité d'un cas de méningite est susceptible d'atténuation en administrant des médicaments appropriés à la formation sanitaire ou à l'hôpital.

Prévention : Les personnes ayant été immunisées correctement contre la méningite en sont exemptes.

Actions : Dans le cas où une BS constaterait un cas de méningite, elle devrait remplir un formulaire de compte rendu de cas, en encourageant la famille à amener le malade avec ce formulaire à la formation sanitaire la plus proche. Si possible, le BS ou le Coordonnateur devrait faciliter le transport de l'enfant vers une formation sanitaire, en fournissant un moyen de transport ou de l'argent pour couvrir les frais de transport public. Si la famille *refuse* d'y porter l'enfant, le BS devrait immédiatement apporter ou envoyer un formulaire à la formation sanitaire en question.



Fièvre jaune (noms dans la langue locale)

Description à l'usage des Bénévoles de surveillance :

Tout individu souffrant de fièvre et du jaunissement des yeux ou de la peau.

Description à l'usage du Coordonnateur de surveillance :

Qui et quand : La fièvre jaune est une maladie grave d'origine virale qui se propage par l'intermédiaire de piqûres de moustique. Les habitants de l'Afrique, et notamment ceux de l'Afrique centrale et de l'Ouest, sont à haut risque. En sont menacés aussi les habitants de certaines zones tropicales dans le reste du monde.

La fièvre jaune se propage selon trois schémas pathologiques, à savoir : (1) des cas sporadiques dans les forêts tropicales humides ; (2) des épidémies à petite échelle dans les savanes humides ou quasi-humides africaines ; et (3) des épidémies à grande échelle dans les zones urbaines. Un plus grand nombre de cas tend à survenir pendant la saison des pluies, en raison du nombre accru de moustiques.

Symptômes : Les Bénévoles de surveillance devraient signaler les cas de fièvre jaune chez toute personne accusant un commencement aigu de fièvre, suivi d'une jaunisse (jaunissement de la peau et des yeux) dans les deux semaines suivant le début des premiers symptômes.

Un malade peut présenter des symptômes modérés, ou il risque de tomber gravement malade et de mourir. Le virus reste latent dans le corps pendant la période d'incubation, qui dure de 3 à 6 jours. Chez un individu donné, il se peut que les symptômes ne s'annoncent jamais ; alternativement, les symptômes peuvent apparaître en deux temps :

Phase aiguë : Le malade souffre de fièvre, de douleurs aux muscles et de courbatures, de maux de tête, de frissons (tremblements), de perte d'appétit, de nausées et/ou vomissements. Au bout de 3 ou 4 jours, la plupart des malades se rétablissent, tandis que d'autres passent à *une phase toxique*.

La fièvre réapparaît et le malade se plaint de douleurs abdominales accompagnées de vomissements. Il risque de saigner de la bouche, du nez, des yeux et/ou de l'estomac. On observe du sang dans les vomissements et les fèces. La moitié des malades meurent, tandis que les autres guérissent.

Traitement : Quoiqu'il n'existe aucun traitement spécifique de la fièvre jaune, certains symptômes, dont la déshydratation et la fièvre, sont susceptibles d'être traités par des sels de réhydratation administrés par voie orale et par le

paracetamol. Dans le cas d'une infection bactérienne, le personnel de la formation sanitaire procédera à l'administration d'un antibiotique adapté.

Prévention : C'est l'immunisation qui procure la protection optimale contre la fièvre jaune. Le vaccin, qui s'avère très efficace et dure 10 ans, peut être donné à toute personne âgée de plus de 6 mois ; cependant, les femmes enceintes ne devraient se faire immuniser que lors d'épidémies. Des actions efficaces de lutte contre les moustiques aident à réduire les risques.

Actions : Dans le cas où un BS observerait un cas de fièvre jaune, il devrait remplir un formulaire de compte rendu de cas, en encourageant la famille à amener le malade avec ce formulaire à la formation sanitaire la plus proche. Si possible, le BS ou le Coordonnateur devrait faciliter le transport de l'enfant vers une formation sanitaire, en fournissant un moyen de transport ou de l'argent pour couvrir les frais de transport public. Si la famille *refuse* d'y porter l'enfant, le BS devrait immédiatement apporter ou envoyer un formulaire à la formation sanitaire en question.



Formulaire de compte rendu de cas

Nom et prénoms du malade :

Nom de la mère/du père/du gardien :

Maladie

Nom de la communauté :

Date d'aujourd'hui

Nom et prénoms du Bénévole de surveillance :

Formulaire mensuel de surveillance/dépistage communautaire des maladies

Chaque Coordonnateur devra remplir un formulaire mensuel de surveillance/dépistage des maladies pour chaque communauté avec laquelle il collabore. Le Coordonnateur devra joindre les BS dans chaque communauté, ainsi que le personnel de la formation sanitaire impliquée, pour se procurer les informations dont il a besoin. Il devra partager les renseignements avec les BS, les personnels du ministère de la Santé et sa propre organisation. De plus, les BS et/ou le personnel de la formation sanitaire devront traiter ces informations dans le cadre de réunions tenues de temps en temps avec la communauté concernée, et ce, pour faire le point et pour déterminer si, et de quelle manière, les membres de la communauté envisagent de prévenir l'augmentation de cas de maladie.

Communauté :

Mois et année :

Noms/prénoms et âge du malade	Maladie dépistée	Le malade, s'est-il rendu à la formation sanitaire? (Si oui, cocher)	Des personnels de la formation de santé, ont-ils rendu visite au malade? (Si oui, cocher)	Actions de suivi incombant à la famille et à la communauté

Nom et prénoms du Coordonnateur (de la Coordonnatrice) de surveillance:



Autres faits marquants dont il peut être rendu compte

Outre les cinq ou six maladies cibles qu'on conseille de faire inclure dans les activités de surveillance communautaire, les responsables de programme peuvent opter pour le compte rendu des naissances et des décès accompagnés de diarrhées. Il s'agit ici de choix qu'on devrait arrêter pendant le processus d'adaptation du Kit.

Si la mise en relief de l'un ou des deux faits susmentionnés donne nécessairement lieu à des formations et des procédures de compte rendu supplémentaires, en revanche, l'inclusion de ces faits courants dans le processus de compte rendu pourrait s'avérer importante pour ce qui est de la motivation des bénévoles, des communautés et du personnel des formations sanitaires. Qui plus est, ces données peuvent servir à des fins utiles, comme il sera indiqué ci-après.

Décès accompagné de diarrhées (nom dans la langue locale)

Description à l'usage des Bénévoles de surveillance :

Tout membre de la communauté qui meurt à la suite de diarrhées abondantes.

Description à l'usage du Coordonnateur de surveillance :

Qui et quand : La diarrhée peut toucher n'importe qui dans la communauté, cette affection étant la plus répandue pendant la saison des pluies. Parmi les formes graves de la diarrhée, le choléra atteint principalement des personnes âgées de plus de cinq ans.

En s'informant des décès d'un ou de plusieurs individus dans la communauté étant morts à la suite de diarrhées abondantes, le personnels de santé pourra prendre conscience d'épidémies à un stade plus précoce. De tels décès constitueront un signe du besoin de renseigner la communauté sur les modalités de prévention et de traitement de la diarrhée ou de la déshydratation.

Symptômes : Le terme diarrhée concerne une affection très grave se manifestant par des quantités abondantes de selles aqueuses. Des organes vitaux peuvent être atteint, le malade risquant une déshydratation (pertes d'eau excessives).

Traitement : Le malade court le risque de décès sauf remplacement de l'eau et des substances nutritives perdues par l'administration soit d'une solution de réhydratation orale, soit d'une perfusion intraveineuse.

Prévention : Les germes des diarrhées abondantes pénétrant dans le corps dans de l'eau ou les aliments ingérés, il incombe de prévenir cette maladie en se lavant correctement les mains (voir l'Idées-prévention n° 3), en évacuant correctement toutes les fèces (voir l'Idées-prévention n° 4) ainsi qu'en buvant de l'eau sûre (voir l'Idées-prévention n° 5). Il faudrait également s'abstenir de manger des aliments ayant été exposés longtemps dehors, et notamment au soleil. Autres bonne pratiques (surtout quand il existe des cas de diarrhée dans la communauté) : faire cuire à fond la nourriture et en manger avant qu'elle ne s'expose dehors pendant longtemps ; éviter que les aliments cuits n'entrent en contact avec des aliments crus, des surfaces sales ou des mouches ; et éplucher les fruits et légumes frais avant d'en manger. L'ingestion du lait maternel seul donnera aux nourrissons une protection efficace contre la diarrhée.



Actions : Dans le cas où un BS observerait un cas de décès accompagné de diarrhées, il devrait consigner par écrit le nom et prénoms et l'adresse de la personne décédée, ainsi que la date du décès. Le BS devrait remettre au moins une fois par mois ces données à la Coordonnatrice, qui devrait, à son tour, les communiquer à la formation sanitaire concernée. Si les BS dans une communauté donnée dépistent, dans la même semaine, au moins deux cas de décès avec diarrhées, ils devraient enregistrer ces données, en les transmettant *dans les meilleurs délais* à la formation sanitaire concernée, soit en envoyant une note, soit en s'y rendant en personne.

Comptes rendus de naissance dans la communauté

Il peut s'avérer très avantageux que le programme de surveillance communautaire signale toute naissance d'un enfant dans la communauté, et notamment dans les localités où l'on omet d'enregistrer bien des naissances.

En effet, des groupes de personnes divers peuvent tirer différents avantages du fait de consigner les naissances :

- *La famille* disposera d'une mention écrite de la date de naissance, ainsi que des dates auxquelles les immunisations du nouveau-né sont prévues. De ce fait, les parents sauront l'âge exact de leur enfant, ce qui leur permettra de déterminer le début de la scolarisation, entre autres.
- *La communauté* pourra ainsi s'informer de son taux de croissance démographique, en le comparant à ceux des mois et des années passés.
- *Les BS* ayant plus de faits marquants à signaler, elles estimeront leurs efforts plus précieux à la communauté.
- *Les Coordonnateurs* pourront facilement identifier les BS ayant besoin de plus de direction. Les naissances survenant dans le courant de toute l'année à une cadence plus ou moins constante, sauf dans les petites localités, le taux sera d'au moins une naissance par mois. Selon la taille de la communauté en question, l'absence de rapports de naissance pendant un ou plusieurs mois devrait indiquer au Coordonnateur le fait que les BS omettent d'enregistrer certains événements. Ils devraient, donc, se réunir pour discuter des moyens d'améliorer le processus de dépistage dans cette localité.
- *Le système de santé* disposera d'un décompte amélioré des nouveau-nés dans chaque communauté, et sera ainsi en mesure de mieux programmer des actions de vulgarisation des immunisations et d'autres activités.

Pourtant, on devrait se rappeler que le fait par les BS de consigner une naissance n'équivaut pas à l'enregistrement officiel de celle-ci auprès des services compétents de l'Administration du pays, car il existe des régimes indépendants à cette fin. Il s'agit plutôt ici d'une mention informelle inscrite en vue de l'obtention de données utiles pour beaucoup de personnes, comme indiqué ci-dessus.



Dans le cas où un programme de surveillance communautaire donné déciderait d'inclure les naissances dans ses dossiers, on devrait modifier en conséquence aussi bien les formations dispensées aux BS que les formulaires/procédures de compte rendu qu'ils utilisent. On donne ci-dessous un formulaire mensuel modèle séparé destiné à l'inscription des naissances et des décès accompagnés de diarrhées.

Le BS concerné devrait consigner le nom et les prénoms de l'enfant et de la mère et la date de naissance, de façon à pouvoir les communiquer au Coordonnateur une fois par mois. Il devra également les noter sur une fiche qu'il remettra ensuite à la famille et qui comportera éventuellement un programme d'immunisations personnalisé indiquant les dates de celles-ci pendant la première année de vie. Là où peu de gens savent lire et écrire, les responsables de programme pourraient se décider à mettre au point et/ou employer des dessins ou icônes en vue de la communication de telles données. Dans le cadre de chaque programme, on pourrait remettre au Coordonnateur et aux BS un manuel basé sur le programme d'immunisations officiel du pays, lequel les aidera à dresser un planning des immunisations calculé en fonction du mois de naissance de chaque enfant.

Formulaire mensuel de surveillance communautaire permettant de consigner les naissances et les décès accompagnés de diarrhées

Il appartient à chaque Coordonnateur de remplir un formulaire mensuel de surveillance communautaire sur lequel on consigne les naissances et les décès accompagnés de diarrhées pour chaque localité avec laquelle il collabore. Le Coordonnateur doit consulter les BS dans ces communautés afin d'obtenir les informations nécessaires, pour ensuite les partager avec tous les BS, la formation sanitaire locale et sa propre organisation. Les BS et/ou le personnel de la formation sanitaire sont conseillés doivent discuter de ces renseignements lors de leurs rencontres avec la communauté et ce pour faire le point et pour déterminer si et de quelles façons ils envisagent de prévenir les cas de diarrhées.

Communauté :

Mois et année :

Naissance

Nom et prénoms du nouveau-né (de la nouvelle-née)	Nom et prénoms de la mère	Date de naissance du nourrisson	Cocher ici si la mère a reçu un programme d'immunisations personnalisé pour son bébé

Décès accompagnés de diarrhées

Nom et prénoms de la personne décédée	Date du décès	Age de la personne au moment du décès (en jours, mois ou ans)

Nom et prénoms du Coordonnateur de surveillance :



Données de naissance et dates d'immunisation prévues (formulaire modèle)

Félicitations à l'occasion de la naissance de votre bébé!

DONNEES DE NAISSANCE :

Date de naissance du bébé :

Nom et prénoms du bébé :

Nom et prénoms de la mère :

Nom et prénoms du père (facultatifs) :

PROGRAMME D'IMMUNISATIONS PERSONNALISÉ DU BÉBÉ :

Immunisations obligatoires pour le bébé	Mois auxquels le bébé devra se faire immuniser
Gouttes antipolio et vaccin BCG (protection contre la tuberculose)	
Gouttes antipolio, vaccin DTC contre diphtérie/coquelouche/tétanos, hépatite B	
Gouttes antipolio, vaccin DTC contre diphtérie/coquelouche/tétanos et hépatite B	
Gouttes antipolio, vaccin DTC contre diphtérie/coquelouche/tétanos et hépatite B	
Rougeole	
Gouttes antipolio et de vitamine A	Quand on en dispose lors d'une campagne

Réponses adaptées aux comptes rendus des cas des maladies cibles

Le diagramme figurant à la page suivante détaille des réponses adaptées au dépistage et aux comptes rendus de l'une quelconque des maladies cibles. Il est à noter que quelques-unes de ces réponses sont orientées vers le malade et sa famille, tandis que d'autres le sont vers la communauté dans son ensemble. Si des agents ou bénévoles de la santé communautaire sont à même d'assurer certaines des actions prévues, par contre il y en a d'autres dont la réalisation ou l'organisation relèvent des compétences du personnel de la formation sanitaire concernée. En règle générale, ces actions peuvent également être appuyées par les membres de la communauté.

Réponses adaptées aux rapports de cas des maladies cibles*

Maladies signalées (par groupe d'âge)	Réponses						
	<i>Confirmer le diagnostic</i>	<i>Traitement à domicile</i>	<i>Traitement à la formation sanitaire</i>	<i>Fournir des conseils et/ou services de rééducation</i>	<i>Immuniser au sein de la communauté</i>	<i>Recherche de porte en porte de cas supplémentaires</i>	<i>Renseigner la communauté sur la prévention de la maladie</i>
<i>PFA/polio (<15 ans)</i>	X (recueillir des échantillons de selles)			X (pour améliorer le fonctionnement des membres)	X	X	X
Rougeole	X	X	X (si visite à domicile n'est pas praticable)	X (nutrition)		X	X
Tétanos ombilical (<1 mois)	X				X		X
Choléra (au moins 5 ans)	X	X	X (si visite à domicile n'est pas praticable)	X (nutrition)		X	X
Méningite	X		X		X	X	X
Fièvre jaune	X				X	X	X



Préalablement au lancement du programme de surveillance communautaire dans un pays, le ministère de la Santé, les ONG, le Corps de la Paix et d'autres partenaires doivent se réunir et s'entendre sur *le choix des maladies* à inclure, sur *la réponse usuelle* à apporter quand un Bénévole de surveillance signale ou oriente un cas de l'une des maladies, et sur les personnes chargées d'apporter les réponses. La table ci-dessus devrait être modifiée, le cas échéant, selon la situation dans chaque pays.

Idées-prévention

Les Idées-prévention ont pour objectif d'aider les gens à organiser des activités susceptibles de favoriser *la prévention* des maladies traitées dans ce Kit. Beaucoup de maladies peuvent être prévenues de façon optimale en s'assurant que les immunisations tant de la mère que de l'enfant sont complètement à jour. S'agissant de la prévention du choléra et d'autres maladies diarrhéiques, on devra se laver correctement les main, évacuer les fèces de manière sûre et n'utiliser que de l'eau propre pour manger et boire. La section qui suit présente de nombreuses suggestions relatives à la promotion et au soutien de ces actions importantes à être mises en oeuvre par des familles.

Les cinq Idées-prévention présentées dans cette section sont destinées principalement aux Coordonnateurs de surveillance communautaire. Pourtant, elles sont également susceptibles d'être mises en application par les Bénévoles de surveillance communautaire qui peuvent en prendre connaissance (ou qui ont l'occasion de les écouter sur cassette), par d'autres agents de santé et bénévoles s'exerçant dans la communauté et enfin, par des personnels de la formation sanitaire qui travaillent au sein de la communauté.



Idée-prévention n° 1

Vérification d'immunisations faisant défaut

QUOI : Rendre visite à des familles, en aidant la mère à examiner les fiches d'immunisation pour déterminer si elle-même ou ses enfants ont toujours à recevoir des immunisations prévues.

POURQUOI : Mis à part le choléra, toutes les maladies cibles sont susceptibles de prévention par l'immunisation. Vérifier l'absence d'immunisations prévues constitue une mesure très efficace qui vise à rendre conscients les gens de ce qui ne va pas et à les encourager à obtenir toutes les immunisations nécessaires. Cette intervention pourrait être effectuée par des étudiants ou autres membres de la communauté.

QUI : C'est une action que pourraient entreprendre des étudiants ou autres bénévoles de la communauté qui savent lire et écrire.

QUAND : Une telle vérification devrait être entreprise périodiquement, une fois par mois ou tous les deux mois. Elle s'avère cruciale avant la saison des pluies ou celle qui voit sévir la rougeole.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Etudiants ou bénévoles acceptant de se faire former ou de consacrer du temps à la promotion du bien-être de leur communauté.

Les Bénévoles de surveillance communautaire, le comité sanitaire ou tout autre groupe communautaire pourront organiser cette vérification en prenant des dispositions adaptées telles que les suivantes :

Projet :

1. Choisir les personnes chargées de rendre visite aux ménages, et fixer les intervalles entre visites. Déterminer si une ou deux personnes devront s'en occuper.
2. Nommer les individus chargés de former les étudiants ou autres bénévoles à la conduite des visites. (Si possible, une infirmière ou autre agent de santé devrait aider à dispenser les formations.)

3. Sélectionner les étudiants ou autres bénévoles concernés. S'entretenir dans le détail avec eux, pour qu'ils comprennent bien ce qu'ils acceptent de faire et pourquoi ils le feront.
4. Choisir les ménages à être visités par chaque bénévole. (Planifier au maximum une visite par famille.)
5. Rencontrer le personnel de la formation sanitaire locale, afin de le sensibiliser à l'action communautaire à venir, et de confirmer les heures prévues des immunisations.

Formation :

Les formations devraient porter sur les thèmes suivants :

1. Discussion de la raison pour laquelle les mères et leurs enfants doivent nécessairement se tenir à jour des immunisations.
2. Examen à fond des fiches et des programmes d'immunisation tant des mères que des enfants.
3. Discussion dans le détail de la meilleure façon de calculer, en collaboration avec la mère, l'âge de son enfant.
4. Jeux de rôle permettant aux participants de s'entraîner à l'examen des fiches d'immunisation, à la compréhension des informations consignées sur ces fiches, à la détermination de l'âge de l'enfant et à l'explication de la fiche à la mère ou aux gardiens.
5. Discussion des mesures à prendre pour persuader la mère de faire administrer, à elle-même et à ses enfants, les vaccinations qui font défaut.
6. Discussion des raisons les plus couramment avancées pour lesquelles les immunisations ne sont pas à jour, et des stratégies que pourraient proposer les bénévoles pour aider les familles concernées à surmonter les entraves.



Mise en oeuvre du projet ainsi dressé :

1. Réaliser la première série de visites aux familles ciblées, en réunissant ensuite les bénévoles. Revoir ensemble la conduite des visites, les réactions des personnes visitées, le nombre de mères et d'enfants dont les immunisations ne sont pas à jour, les raisons pour lesquelles on est en retard dans son programme d'immunisations, et les modifications ou améliorations à apporter en vue de rendre les consultations pour immunisations plus confortables ou efficaces. Noter par écrit le nombre de mères et d'enfants ayant été complètement immunisés, ainsi que de ceux pour lesquels des immunisations sont toujours défaut. Inviter des personnels de la formation sanitaire locale à y participer ; si l'on ne peut pas y assister, leur remettre plus tard un procès-verbal des discussions.
2. Rendre compte des actions à la communauté tout entière lors des réunions communautaires ordinaires. Informer les participants du statut initial des mères et enfants (c'est-à-dire, le nombre de mères et d'enfants complètement et incomplètement immunisés), dont la situation a évolué, en indiquant comment.
3. Poursuivre la série des visites à domicile, continuer de compter les fiches d'immunisation complétées et non complétées et en tenir informées la communauté et la formation sanitaire locale.

Idée-prévention n° 2

Soutenir une campagne d'immunisation

QUOI : Il existe plusieurs manières importantes pour les membres d'une communauté de soutenir les campagnes d'immunisation (Journées nationales de vaccination et autres)

POURQUOI : Ces efforts auront pour résultat de procurer une protection accrue aux enfants contre les maladies graves mais évitables.

QUI : Peuvent y prendre part des Bénévoles de surveillance communautaire, d'autres agents bénévoles ou des étudiants. Il n'est pas nécessaire que ceux-ci sachent lire et écrire.

QUAND : Avant, pendant et immédiatement après une campagne d'immunisation.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Groupes organisés au sein de la communauté acceptant de consacrer du temps à la promotion du bien-être des enfants dans la communauté.

Les Bénévoles de surveillance communautaire, le comité de santé ou autres structures communautaires pourront travailler de concert avec la formation sanitaire locale, afin d'organiser et de mettre en oeuvre cette activité. Tout d'abord, il faut constituer un groupe de membres de la communauté prêt à venir en aide. Ensuite, on devrait organiser une réunion avec le personnel de la formation sanitaire locale pour discuter des moyens à mettre en oeuvre pour que la communauté puisse y prêter son concours.

✎ Avant la campagne :

Les bénévoles devraient donner au personnel sanitaire local des informations importantes, telles que les meilleurs endroits et les meilleures heures de vaccination dans leur communauté et aux alentours. Ils pourront également rendre visite à toutes les familles afin de leur indiquer l'objet, l'heure et le lieu des vaccinations et pour les encourager à y participer. Pour cela, des formations similaires à celles décrites sous l'Idées-prévention n° 1 seront nécessaires.



✧ **Pendant la campagne :**

Des bénévoles communautaires pourront fournir une assistance au poste d'immunisation, en indiquant aux parents ce qu'ils doivent faire, en répondant à leurs questions, en rassurant les parents et les enfants, en aidant à contenir la foule, en s'assurant que les enfants se font immuniser dans l'ordre de leur arrivée, en donnant à boire et à manger aux dispensateurs pratiquant les vaccinations et, en général, en prêtant leur concours de toutes les manières raisonnables que demandent l'équipe d'immunisation. Il incombera à la formation sanitaire locale de former des bénévoles locaux relativement à plusieurs tâches de ce genre.

✧ **Après la campagne :**

Une fois la campagne terminée, les bénévoles devraient demander au personnel de santé d'évaluer les réalisations de leur communauté, cette évaluation faisant l'objet d'un compte rendu présenté lors de la prochaine réunion communautaire. A la demande des organisateurs locaux de la campagne, les bénévoles communautaires impliqués pourront accompagner des agents de santé chez des enfants qui n'y ont pas participé. De plus, ils seront en mesure d'aider les agents de santé à diffuser parmi les parents ayant refusé les immunisations des informations sur la sécurité et les avantages des ces dernières.

N.B. : De nombreuses informations sur l'organisation des campagnes d'immunisation contre la polio sont mises à disposition dans la publication de l'Organisation mondiale de la Santé intitulée *Field Guide for Supplementary Activities Aimed at Achieving Polio Eradication* [Manuel de terrain d'activités supplémentaires visant l'éradication de la polio] (WHO/EPI/GEN/95.01 REV1), qu'on peut télécharger à partir du site Web de l'OMS : <http://whqsabin.who.int:8082/techinfo.htm>.

Idée-prévention n° 3

Prévenir la diarrhée par la promotion du lavage des mains

QUOI : Promouvoir le lavage à fond des mains quand cela s'avère crucial.

POURQUOI : Quand la saleté des mains est transmise à la bouche de bébés, d'enfants ou d'autres personnes, elle risque de favoriser la propagation du choléra et d'autres maladies diarrhéiques susceptibles d'entraîner des blessures, voire la mort. Nombre d'analyses scientifiques montrent que se laver correctement les mains constitue une mesure efficace pour empêcher que la saleté et les germes ne provoquent la diarrhée, des maladies et la mort.

QUI : Peuvent s'en occuper des BS, d'autres agents bénévoles ou des étudiants. Il n'est pas nécessaire qu'il s'achent lire et écrire.

QUAND : Il s'agit d'interventions qu'on peut mettre en oeuvre à tout moment opportun. Il est particulièrement important de promouvoir la pratique de lavage des mains pendant la saison des pluies, lorsque la menace de la diarrhée s'annonce plus grave.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Etudiants ou bénévoles acceptant de consacrer une partie de leur temps à cette activité cruciale. On devrait aussi disposer de quelques cuvettes ou bols pour tenir de l'eau ; du savon ou matière disponible dans la localité à l'aide de laquelle les gens peuvent mieux se laver à la brosse (par exemple, du sable, des cendres ou de la boue) ; et des récipients d'un litre en plastique vides ou des gourdes à cou allongé.

Les BS s'occupant de la pratique du lavage des mains doivent s'organiser pour en faire la promotion. Il faudra qu'un agent de santé communautaire, un agent d'une ONG, un bénévole du Corps de la Paix ou un membre du personnel de la formation sanitaire locale s'occupe de la formation de ce groupe de bénévoles. En effet, ils doivent pouvoir : (1) expliquer ce que c'est que la pratique de se laver les mains ; (2) identifier les personnes qui sont obligées de le faire ; (3) préciser les moments où il est nécessaire de se laver les mains ; (4) dire pourquoi les gens ne se lavent pas les mains aussi souvent qu'il le faut ; (5) proposer des moyens pour encourager les gens à le faire ; et (6) dresser un plan de communication aux membres de la communauté d'information, de motivation et d'idées.



✎ ***Qu'est-ce que la pratique correcte de lavage des mains?***

Le lavage correct des mains signifie qu'on se frotte à plusieurs reprises les mains et les doigts dans de l'eau coulante ou courante, en se servant de savon ou d'une matière disponible dans la localité et permettant aux personnes de mieux se laver, pour ensuite sécher les mains à l'air ou à l'aide d'un morceau d'étoffe propre.

✎ ***Quand le lavage des mains s'avère-t-il indispensable?***

Il est crucial de se laver les mains après être allé aux toilettes (défécation), après avoir touché à la couche d'un bébé et avant de faire la cuisine ou de manger. Il importe aussi de se laver les mains après avoir touché à des malades ou des cadavres.

✎ ***Qui est obligé de se laver les mains?***

Tout membre de la famille devra se laver les mains, et notamment les mères (qui préparent la nourriture et nettoient le derrière de leurs enfants!) et les jeunes enfants qui jouent dans la terre.

<i>Pourquoi les gens ne se lavent-ils pas correctement les mains quand il devraient le faire?</i>	<i>Qu'est-ce que vous pouvez leur dire à cet égard?</i>
Les gens ne se rendent pas compte de l'importance du lavage des mains ; ou bien, ils sont trop occupés.	Vous devez les convaincre combien cette pratique influe sur la santé de leur famille, en leur rappelant que cela ne prend que très peu de temps.
Ils ne savent pas quand ils doivent le faire.	Dites-le-leur.
Il existe une pénurie d'eau.	On n'a pas besoin de beaucoup d'eau, surtout si quelqu'un d'autre verse de l'eau ou qu'on se sert d'un "Tippy Tap" (voir ci-après).
Le savon est cher.	Il est possible de fabriquer son propre savon à domicile ou d'utiliser une substance se trouvant dans la localité pour se mieux laver.

✎ ***Qu'est-ce qu'un "TIPPY TAP"?***

Il s'agit tout simplement d'un récipient ayant une petite ouverture et servant au lavage des mains. On devrait le suspendre à une corde rattachée à une branche ou à un clou à proximité de son domicile. Pour protéger contre les poussières et pour empêcher que l'eau ne s'évapore, il est conseillé de poser un couvercle sur l'ouverture. Les récipients d'un litre en matière plastique font de très bons Tippy Tap ; et pourtant, une gourde évidée peut aussi servir. Le savon éventuellement utilisable devrait être suspendu d'une ficelle à côté du Tippy Tap. Réserver un endroit au lavage de mains aide à rappeler aux gens la nécessité de le faire. De plus, le Tippy Tap aide à économiser sur l'eau, car on n'a qu'à le faire incliner un peu pour se procurer une petite quantité d'eau en vue de se laver, et ensuite rincer, les mains.

✂ ***Comment les bénévoles peuvent-ils intervenir pour informer et motiver leurs voisins relativement au lavage des mains?***

Parmi les dispositions préconisées, on pourrait citer :

1. *Visites à domicile* : Rendre des visites consacrées au lavage des mains, ou profiter des visites à domicile faites pour d'autres raisons (par exemple, la vérification de bonnes habitudes ; voir l'Activité communautaire n° 7) pour en traiter.
2. *Réunions* : Discuter du lavage des mains lors des réunions de groupes ou de clubs, voire de la communauté tout entière.
3. *Démonstrations* : Quand les gens se réunissent le jour de marché ou lors d'un festival ou événement extraordinaire, monter une démonstration de la bonne technique de lavage des mains. Diffuser des informations, répondre aux questions éventuellement posées et demander aux gens de mettre à l'essai cette pratique. Vous pourriez même organiser un concours destiné à identifier les mains les plus propres du village.
4. *Effectuer un suivi* pour déterminer le nombre de familles disposant de lieux aménagés pour le lavage des mains, et ce, comme volet du processus de contrôle des bonnes habitudes sanitaires.

Vous pourrez facilement développer vos propres idées, par exemple, chansons, pièces de théâtre ou jeux.



Idée-prévention n° 4

Prévenir la diarrhée par la promotion de l'enlèvement sûr des fèces

QUOI : Promouvoir l'enlèvement des fèces.

POURQUOI : Quand les gens laissent les fèces par terre, les saletés et les germes qu'elles renferment pénètrent dans les terres et dans de l'eau, ces impuretés filtrant par la suite dans des aliments ou boissons et étant avalées par d'autres personnes quand ils se mettent les doigts souillés dans la bouche. C'est par ce chemin que se propage le choléra ou d'autres maladies diarrhéiques susceptibles de nuire ou de tuer. Des études scientifiques prouvent que l'enlèvement correct des fèces constitue un moyen très efficace d'empêcher que la saleté et les germes n'occasionnent la diarrhée, des maladies ou la mort

QUI : Il s'agit d'une action à la portée des Bénévoles de surveillance communautaire, d'autres bénévoles ou des étudiants. Il ne faut pas qu'ils sachent lire et écrire.

QUAND : La promotion de l'enlèvement sans danger des fèces doit être assurée chaque fois que l'occasion se présente. On devrait s'en occuper surtout pendant la saison des pluies, car c'est à ce moment-là que l'eau de pluie fait répandre les fèces vers les cultures vivrières et les sources d'eau potable.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Etudiants ou bénévoles acceptant de consacrer une partie de leur temps à cette activité cruciale.

Les bénévoles communautaires travaillant à l'enlèvement des fèces doivent tout d'abord s'organiser. Un agent de santé communautaire ou d'une ONG, un bénévole du Corps de la Paix ou un membre du personnel de la formation sanitaire locale devra dispenser des formations à ce groupe de bénévoles, lesquels doivent pouvoir: (1) expliquer ce qu'est la pratique d'enlèvement des fèces et le meilleur moyen de le réaliser, (2) identifier les programmes d'ONG ou gouvernementaux susceptibles de donner du matériel pour construire des latrines ; (3) comprendre comment exploiter et entretenir correctement une latrine ; (4) dire pourquoi TOUT LE MONDE doit impérativement mettre en pratique l'enlèvement correcte des fèces ; et (5) dresser un plan de communication aux membres de la communauté d'information, de motivation et d'idées.

✍ ***Que signifie l'enlèvement sans danger des fèces, quel est le meilleur moyen de le faire et quels sont d'autres moyens à mettre en application?***

L'enlèvement sans danger des fèces signifie qu'on ne laisse pas filtrer des fèces (c'est-à-dire, celles des adultes, des enfants, et des nourrissons, voire des animaux) dans l'environnement, en empêchant qu'on ne les laisse sur le sol ou dans l'eau. Le meilleur moyen de le faire consiste à utiliser des latrines. A l'avis de certains, les fèces des nourrissons ne sont pas sales ou ne présentent pas de danger ; mais il n'en est rien! Si une famille se trouve dans l'impossibilité de construire une latrine, le mieux serait de creuser des trous (lesquels ne seraient pas trop proches de la maison ou d'une source d'eau), d'y déposer les fèces et, à chaque fois, de recouvrir celles-ci avec de la terre.

✍ ***A supposer qu'une famille dispose d'une latrine, que veut dire précisément la notion d'exploitation correcte?***

L'utilisation correcte d'une latrine veut dire que les fèces de tout le monde, y compris celles des enfants, y sont déposées de jour comme de nuit ; qu'on lave périodiquement la latrine ; qu'elle ne sert pas au rangement ou qu'on n'y jette pas d'ordures ; et que les gens se lavent bien les mains après s'en être servi (voir l'Idées-prévention n° 3).

✍ ***Comment les bénévoles peuvent-ils diffuser aux voisins les informations nécessaires à l'enlèvement sans danger des fèces, tout en les motivant pour qu'ils le fassent?***

Parmi les actions préconisées, on pourrait citer :

1. *Visites à domicile* : Rendre des visites consacrées à l'enlèvement sans danger des fèces, ou profiter des visites à domicile faites pour d'autres raisons (par exemple, la vérification de bonnes habitudes ; voir l'Activité communautaire n° 7) pour en traiter.
2. *Réunions* : Discuter de l'enlèvement sans danger des fèces lors de réunions de groupes ou de clubs, voire de la communauté tout entière, ainsi qu'à l'occasion de festivals ou d'événements extraordinaires.
3. *Latrine modèle* : Préparer la construction d'une latrine modèle au marché ou à un autre endroit où les gens se rassemblent périodiquement. En assurer le nettoyage et l'entretien. Quand cela est possible, diffuser des informations, répondre aux questions éventuellement posées et demander aux gens d'essayer la latrine.



4. *Effectuer une mesure de suivi* pour déterminer le nombre de familles disposant de lieux aménagés pour l'enlèvement des fèces, et ce, comme volet du processus de contrôle des bonnes habitudes sanitaires.

Vous pourrez utiliser vos propres idées, par exemple un prix à attribuer pour la latrine la plus propre, des chansons, des pièces de théâtre ou des jeux.

Idée-prévention n° 5

Prévention de la diarrhée par la promotion de l'emploi de l'eau propre

QUOI : Promouvoir l'utilisation de l'eau propre pour boire et cuisiner.

POURQUOI : Quand les gens laissent les fèces par terre, la pluie pousse les saletés et les germes qu'elles renferment dans l'eau qu'on est susceptible d'utiliser pour boire ou cuisiner. Avaler de l'eau non potable peut provoquer le choléra ou d'autres maladies diarrhéiques susceptibles de nuire ou de tuer. Des études scientifiques prouvent que le fait de boire ou de faire la cuisine avec de l'eau propre constitue un moyen très efficace de lutter contre les diarrhées ou la mort.

QUI : Il s'agit d'une action à la portée des BS communautaire, d'autres BS ou des étudiants. Il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire.

QUAND : La promotion de l'utilisation de l'eau propre doit être assurée chaque fois que l'occasion se présente et plus particulièrement durant la saison des pluies, moment où l'eau de pluie répand les saletés et les germes dans les sources d'eau potable.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Etudiants ou bénévoles acceptant de consacrer une partie de leur temps à cette activité cruciale.

Les bénévoles communautaires travaillant à l'utilisation de l'eau propre doivent, tout d'abord, s'organiser. Il faudra qu'un agent de santé communautaire ou d'une ONG, un bénévole du Corps de la Paix ou un membre du personnel de la formation sanitaire locale dispense des formations à ce groupe de bénévoles. En effet, les bénévoles doivent pouvoir : (1) expliquer ce que c'est que l'eau propre, le moyen optimal d'en assurer l'approvisionnement, ainsi que d'autres moyens à mettre en application ; (2) identifier les programmes gouvernementaux ou d'ONG susceptibles de prêter leur concours aux efforts de la communauté pour mettre à l'abri son approvisionnement en eau ; (3) conseiller aux gens les moyens de protéger leur famille jusqu'à ce que la communauté dispose d'un approvisionnement en eau sûr ; (4) faire comprendre que le meilleur moyen de protéger les bébés contre la diarrhée hydrique consiste à ne rien leur donner à boire ou à manger avant l'âge de 4 à 6 mois, à part le lait maternel; et (5) dresser un plan de communication aux membres de la communauté d'information, de motivation et d'idées.



✎ *Quels sont les meilleurs moyens d'assurer l'eau propre?*

Le meilleur moyen d'assurer l'approvisionnement en eau propre consiste à disposer d'une source d'eau potable protégée ; en d'autres termes, de l'eau amenée dans la maison par canalisation, de l'eau approvisionnée à partir d'un puits ou d'une source protégée (c'est-à-dire, par des murs en pierre ou en ciment, la percée étant toujours couverte), ou bien, de l'eau propre pompée à partir d'un endroit souterrain très profond. Mais, quand bien même l'eau coulant dans le récipient serait propre, il faudra toujours la protéger contre la contamination jusqu'à ce que les membres de la famille en boivent, en la gardant couverte et en évitant qu'elle n'entre en contact avec des mains ou ustensiles sales.

Quand les habitants ne sont pas persuadés que leur source d'eau leur fournit de l'eau propre, ils peuvent protéger davantage leur famille en en bouillant ; dans ce cas, on devrait en bouillir à gros bouillons, en laissant refroidir avant d'en boire ou d'en employer pour faire la cuisine. Alternativement, on pourrait ajouter quelques gouttes d'eau de Javel, à raison d'une goutte et demie par litre. Si aucune de ces démarches n'est faisable, on peut assurer une protection partielle en captant de l'eau dans un verre clair ou récipient en plastique couvert et en l'exposant au soleil pendant six heures.

✎ *Comment les bénévoles peuvent-ils informer et motiver leurs voisins afin que ceux-ci n'utilisent que de l'eau propre pour boire et pour faire la cuisine?*

Parmi les actions préconisées, on pourrait citer :

1. *Visites à domicile* : Rendre des visites en vue de s'entretenir de l'eau propre ou profiter des visites à domicile faites pour d'autres raisons (par exemple, la vérification de bonnes habitudes ; voir l'Activité communautaire n° 7) pour en traiter.
2. *Réunions* : S'entretenir de l'eau propre lors de réunions de groupes ou de clubs, voire de la communauté tout entière, ainsi qu'à l'occasion de festivals ou d'événements extraordinaires.
3. *Démonstrations* : Quand les gens se réunissent lors du jour de marché ou d'un festival ou événement extraordinaire, monter une démonstration de la bonne technique d'ébullition et de javellisation de l'eau. Si cela est possible, diffuser des informations, répondre aux questions éventuellement posées et demander aux gens de mettre à l'essai cette pratique.
4. *Effectuer une mesure de suivi* pour déterminer le nombre de familles qui assurent l'ébullition ou la javellisation de l'eau comme volet du processus de contrôle des bonnes habitudes sanitaires.

Vous pourrez concevoir vos propres idées, par exemple, des chansons, des pièces de théâtre ou des jeux.

Idées visant au soutien des Bénévoles de surveillance et Idées-activités communautaires

La section qui suit contient 12 Idées-activités communautaires que pourrait mettre en oeuvre les Coordonnateurs afin de travailler de concert avec les Bénévoles de surveillance et les communautés dans le cadre d'un programme de surveillance communautaire. Ces idées ont été conçues en vue de la promotion de la participation communautaire ; elles devraient aller de pair, le cas échéant, avec les actions de dépistage des maladies, de compte rendu et de prévention décrites ci-dessus.

L'importance de la participation communautaire à l'amélioration de son propre état de santé

Les activités énumérées dans cette section sont focalisées sur la participation communautaire, laquelle est indispensable pour :

- (1) renforcer le dépistage de la PFA et d'autres maladies ;
- (2) promouvoir la modification des comportements sanitaires sur le plan communautaire, y compris les "nouveaux" comportements relatifs au contrôle des maladies et au suivi des faits marquants positifs ;
- (3) mettre en place un environnement social propice aux actions collectives de promotion de la santé ; et
- (4) assurer la durabilité des pratiques sanitaires améliorées réalisées par les familles et les communautés.

Les activités déployées sur le plan communautaire et décrites dans cette section sont destinées à favoriser les objectifs du Kit dans son ensemble.

1. La participation des communautés au programme de surveillance

La participation communautaire devrait être lancée en tant qu'élément clé du programme de surveillance, et ce, lors des stades précoces précédant la sélection des Bénévoles de surveillance. Impliquer les communautés très tôt et de façon continue dans le programme de surveillance renforce le sentiment, de la part des communautés, que le programme appartient à elles seules, cependant que ce facteur renforce les capacités des communautés de mener des actions durables. Par conséquent, certaines des idées présentées ici proposent des moyens d'aider à informer, à mobiliser et à organiser les communautés pour qu'elles entreprennent tant des activités de surveillance et de prévention que des démarches visant à appuyer les habitants dans leurs efforts pour prendre davantage le contrôle de leur propre santé et de leur vie.



**Dans la cette section, on énumère les idées suivantes
conçues pour vous aider à assurer la participation des communautés
au programme de surveillance**

Idée n° 1 : Organiser des réunions

Idée n° 2 : Monter une campagne d'information communautaire

Idée n° 3 : Sélectionner les Bénévoles de surveillance

Idée n° 4 : Aider les communautés à soutenir les efforts des Bénévoles de surveillance

Idée n° 6 : Contrôler les bonnes habitudes sanitaires et les faits promoteurs de la santé

Idée n° 8 : Organiser une cérémonie de remise de prix

Idée n° 10 : Utiliser des "incitations de célébrité" pour motiver les Bénévoles de surveillance

2. Motiver les bénévoles communautaires

Si les tâches qui leur sont attribuées ne sont pas difficiles à réaliser, en revanche les Bénévoles de surveillance communautaire, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, risquent de perdre leur enthousiasme à moins qu'ils ne soient motivés périodiquement et encouragés à poursuivre leurs efforts. Il est possible même que certains d'entre eux démissionnent, puisqu'ils estiment que leur communauté ne les apprécie pas ou qu'ils s'exercent en vain. Ceci est particulièrement vrai quand on en vient à suivre les bonnes habitudes sanitaires et les faits marquants positifs, lesquels peuvent exiger des efforts extraordinaires.

Si les incitations financières servent toujours à encourager efficacement les agents à s'acquitter de leurs responsabilités, la plupart des programmes de surveillance ne disposent pas des fonds nécessaires pour payer ces agents à mener des activités de surveillance dans leur communauté. Donc, les ministères de la santé, ainsi que les organisations non gouvernementales qui travaillent avec eux, doivent aider les communautés à désigner leurs bénévoles et à préciser des **incitations non financières** efficaces visant à assurer la motivation continue des bénévoles au fur et à mesure qu'ils réalisent des actions de surveillance.

Cette partie du manuel présente bien des idées concernant les moyens non financiers de motiver les Bénévoles de surveillance. On a élaboré ces idées en partant des leçons apprises depuis vingt-cinq ans dans le cadre de programmes de bénévoles de santé communautaire menés partout dans le monde.

Dans cette section, on présente les idées suivantes conçues pour vous aider à motiver les Bénévoles de surveillance :

Idée n° 4 : Aider les communautés à appuyer les efforts des Bénévoles de surveillance

Idée n° 5 : Utiliser une liste de contrôle des visites de soutien

Idée n° 8 : Monter une cérémonie de remise de prix

Idée n° 9 : Monter un festival de surveillance communautaire

Idée n° 10 : Employer des “incitations de célébrité” à l’intention des Bénévoles de surveillance

Idée n° 11 : Renforcer le soutien des Bénévoles de surveillance par leurs pairs

Idée n° 12 : Renforcer le soutien des Bénévoles de surveillance par leurs époux/épouses

3. Renforcer les compétences et la confiance en soi des bénévoles

Sont traités dans les principes directeurs des Coordonnateurs sous-tendant la formation des bénévoles, des connaissances et compétences particulières en matière de surveillance et de l’émission de comptes rendus. Certaines des idées présentées dans cette section renforcent les idées et compétences qu’on aura introduites lors de la formation des bénévoles.

Dans cette section, on énumère les idées suivantes conçues pour vous aider à renforcer les compétences et la confiance en soi des Bénévoles de surveillance :

Idée n° 1 : Organiser des réunions

Idée n° 5 : Utiliser une liste de contrôle des visites de soutien

Idée n° 6 : Contrôler les bonnes habitudes sanitaires et les faits marquants positifs

Idée n° 7 : Aider les Bénévoles de surveillance à fournir aux communautés un retour d’information

Idée n° 8 : Monter une cérémonie de remise de prix

Idée n° 9 : Monter un festival de surveillance communautaire

Idée n° 11 : Renforcer le soutien des Bénévoles de surveillance par leurs pairs



Comment se servir des idées présentées ci-dessus en vue des activités communautaires

Les Idées-activités communautaires comprises dans cette partie sont tirées des expériences rassemblées à partir de nombreux programmes de santé communautaire. Elles sont destinées à proposer des suggestions à adopter par les programmes de surveillance communautaire.

Il est essentiel que vous adaptiez ces idées en fonction de votre programme particulier et des réalités des communautés avec lesquelles vous aurez mis en place une collaboration. Faute de temps ou de fonds, il serait peut-être impossible d'intégrer toutes ces idées dans votre programme. Et il se peut que vous ne puissiez mettre en oeuvre qu'une partie d'une idée donnée, ou bien, que vous désiriez introduire quelques-unes de vos propres idées en vue d'accroître l'efficacité de l'activité communautaire en question. Nous vous conseillons, donc, de discuter des idées ci-après avec vos collègues et les communautés locales impliquées, avant décider si ou non vous allez vous en servir.

NE MANQUEZ PAS D'ETRE CREATIF!!!!



Vous devriez adapter les idées d'actions communautaires présentées ci-après en fonction de vos circonstances locales.

Entretenez-vous avec vos collègues et avec les communautés où vous travaillez en vue de la mise au point de ces idées.

Idées-activité communautaire n° 1

Organiser les réunions

POURQUOI : On organise des réunions pour rassembler et échanger des informations, pour partager des idées, pour prendre des décisions et pour dresser un plan en vue de résoudre des problèmes et de faciliter des activités.

QUI : Selon le but de la réunion.

QUAND : Le cas échéant.

RESSOURCES

NECESSAIRES : En règle générale, on devra y consacrer très peu de ressources, à part du temps libre et un lieu de réunion. Pour ce qui est des réunions assez longues, on aurait éventuellement à fournir des rafraîchissements ou un repas.

Démarche à suivre pour organiser et diriger les réunions

Les réunions se distinguent des discussions en groupe. Les discussions en groupe, qui sont plutôt informelles, peuvent traiter de n'importe quel sujet, tandis que les réunions, qu'on organise en vue d'un **objet particulier**, sont **plus structurées**. On nomme d'habitude une personne chargée de l'animation de la réunion en question.

C'est VOUS, le Coordonnateur de surveillance communautaire, qui serez souvent appelée à animer une réunion. Vous devriez également venir en aide aux Bénévoles de surveillance communautaire (BS) et aux chefs de la communauté, en les aidant à planifier et à animer les réunions (voir l'Idée-activité n° 1 dans le Manuel des Bénévoles de surveillance).



Vous devriez prendre les dispositions suivantes, ou aider les BS et chefs communautaires à les prendre, en vue de l'organisation des réunions :

Mesure 1. PLANIFIER la réunion.

Quand vous désirez organiser une réunion, vous devrez la planifier d'avance en précisant les éléments suivants :

- L'**OBJET** de la réunion
- L'**ORDRE DU JOUR** de la réunion
- L'**HEURE** et le **LIEU** de la réunion
- Les **PERSONNES** devant y assister.

Mesure 2. DRESSER l'ordre du jour.

L'ordre du jour est une liste de thèmes ou de questions dont on aura à traiter pendant la réunion. On devrait formuler avec soin l'ordre du jour, car les participants cesseront de s'y intéresser s'ils estiment que personne ne sait ce qui est censé s'y passer.

Si le groupe, le comité ou la communauté qui devra, à votre avis, y assister a déjà choisi des chefs ou responsables, parler avec ceux-ci de l'ordre du jour quelques jours avant la réunion prévue. Il se peut que vous ayez omis d'y faire figurer certaines questions importantes.



L'idéal serait que l'ordre du jour ne comporte que peu de thèmes importants, car un nombre excessif de questions donnera lieu à une longue réunion, laquelle poussera les participants à partir. Si, par conséquent, les participants quittent la réunion avant d'avoir délibéré suffisamment sur les thèmes proposés, l'objet de la réunion risquera de rester non atteint.

Mesure 3. INFORMER les gens de la réunion.

Chaque groupe ou communauté a mis en place sa propre méthode pour informer ses membres d'une réunion. Il peut s'agir d'annonces faites lors des offices à l'église ou à la mosquée, de bouche à oreille, des crieurs publics, des affiches ou par radiodiffusion.

Dans un village ou petit voisinage, la voie de bouche à oreille constitue souvent le meilleur moyen d'annoncer une réunion. Un responsable communautaire peut faire part de la nécessité d'une réunion. Ensuite, des gens pourront l'annoncer à d'autres, qui, à leur tour, en préviendront d'autres encore, et ainsi de suite.

Dans tous les cas, vous devriez vous assurer que les personnes devant y assister en seront informées plusieurs jours à l'avance.

Mesure 4. CONDUIRE la réunion.

Questions de leadership : La plupart des groupes, des comités ou des communautés auront choisi leurs propres chefs, qui doivent présider la réunion prévue. Il faudra garder à l'esprit que, avant la conduite même de la réunion, vous aurez à les encourager et à leur donner des suggestions quant à la préparation de l'ordre du jour.

Si vous n'assurez pas vous-même l'animation de la réunion, vous ne devriez prendre la parole que quand les responsables ou l'animateur vous le demandent. Vous pourrez donner vos commentaires de temps en temps et fournir des informations quand cela s'avère nécessaire. Il faudra veiller à ce que les participants aient l'occasion de s'exprimer pleinement.

Questions de genre et de participation : Le niveau de participation à une réunion donnée est souvent fonction de la culture de la communauté et des personnalités des personnes y assistant. Dans de nombreuses cultures, les femmes parlent moins souvent lors d'une réunion quand des hommes y sont présents. Dans ce cas, elles ont tendance à soutenir qu'elles sont d'accord avec les hommes, quand bien même elles auraient des idées ou des avis opposés. Pour cette raison, mieux vaut organiser, au moment de lancer le programme, des réunions ou des assemblées séparées pour hommes et femmes. Une telle démarche pourrait être particulièrement importante quand les communautés en viennent à désigner les BS et à traiter des moyens de les soutenir dans leur travail.



Si, par contre, vous organisez des réunions rassemblant des hommes et des femmes, vous devriez encourager les femmes à s'exprimer et à faire part de leurs idées et propositions.



Mesure 5. PRENDRE DES DECISIONS et PLANIFIER DES ACTIONS.

Avant d'ajourner la réunion, l'assemblée devra avoir pris des décisions relatives aux modalités à arrêter de résolution des problèmes, ou aux moyens d'aborder les questions, dont la réunion aura traité. Vous pourrez prêter votre concours en aidant l'assemblée à identifier des actions concrètes et à désigner les personnes qui en seront chargées ; de plus, vous pourrez le faire en aidant le groupe à dresser un simple calendrier des actions et à prévoir la prochaine réunion.

(Cette idée est basée en partie sur l'ouvrage *Education for Health: A Manuel on Health Education in Primary Health Care [Education pour la santé : Un manuel sur l'éducation pour la santé dans le cadre des soins de santé primaires]*, OMS, Genève, 1988).

Réunions conseillées et les objets de celles-ci

Le tableau suivant énumère les différentes réunions que vous devrez organiser de concert avec vos collègues, les personnels de la formation sanitaire, les BS ou les habitants de la communauté. Vous devrez également aider à organiser d'autres réunions au fur et à mesure que le besoin se fait sentir.

Il faudra encourager les personnes responsables dans la communauté à organiser et présider elles-mêmes ces réunions dans la mesure du possible, en orientant les discussions quand les participants semblent déconcertés ou incertains quant aux prochains avis à émettre ou mesures à prendre.

**Les différents types de réunions que devraient organiser
Les Coordonnateurs de surveillance communautaire**

Type de réunion	Objet de la réunion
Réunions avec collègues, personnel de formation sanitaire et chefs communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de l'objet et des avantages du programme de surveillance communautaire ; demander l'instauration d'une collaboration
Réunions de comité	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter, traiter et préparer des manifestations spéciales, dont <i>une campagne d'information communautaire</i>, une <i>cérémonie de remise de prix</i> ou un <i>festival</i>
Assemblées communautaires (générales, de femmes, d'hommes)	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de l'objet et des avantages du programme de surveillance communautaire • Traiter du rôle des BS et du profil d'une BS idéale • Discuter des manières de venir en aide des BS • Désigner les BS • Traiter du contrôle des bonnes habitudes sanitaires et des faits promoteurs de la santé ; choisir les habitudes et faits à contrôler et les modalités de ce faire • Fournir un retour d'information concernant les résultats de la surveillance opérée sur les maladies, les bonnes habitudes sanitaires et les faits promoteurs de la santé
Réunions des BS	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter des problèmes rencontrés au travail • Echanger des idées, des expériences et des conseils concernant leurs responsabilités • Fournir au Coordonnateur un retour d'information • Recevoir des informations en retour du Coordonnateur • Traiter du contrôle des bonnes habitudes sanitaires et des faits promoteurs de la santé • Planifier des activités • Partager de nouvelles informations
Réunions des époux/épouses des BS	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des problèmes rencontrés dans le cadre des tâches des BS ou en tant qu'époux/épouse • Echanger des idées, des expériences et des conseils concernant leurs rôles • Fournir des informations en retour au Coordonnateur et en recevoir de ce dernier • Planifier des activités



Aider les Bénévoles de surveillance à organiser leurs propres réunions

✍ **Les réunions servent à motiver!** Le dévouement à leur travail dont font preuve les BS est souvent influencé par le niveau de soutien que leur accordent leurs pairs. Les réunions constituent un moyen efficace de donner un tel soutien, car elles fournissent aux BS l'occasion de parler de leur travail, d'échanger des idées et des expériences, de discuter des problèmes et de se donner des conseils. En tant que Coordonnateur, vous pourriez en faire de même en prenant part à ces réunions et en partageant des informations et des avis.

Les réunions des BS devraient se tenir périodiquement, c'est-à-dire, tous les trois mois et, de manière optimale, mensuellement. Tout comme les autres sortes de réunions, celles des BS font appel à très peu de ressources autres que le temps consacré par ces derniers et les moyens de transport (marcher à pied, bicyclettes...) dont ils se servent pour s'y rendre.

✍ **Thèmes à inscrire à l'ordre du jour des réunions des BS.** Il suit une liste de thèmes divers susceptibles d'être traités lors d'une réunion des BS. Il faut se rappeler qu'il ne faut pas tenter de discuter de trop de questions lors d'une seule et unique réunion. Si une réunion dure plus d'une heure, les participants auront tendance à se fatiguer. Et si elle dure plus de deux heures, il se peut même que les participants commencent à s'en aller! Si, donc, vous avez à tenir une réunion des BS plus longue, vous devriez les en prévenir d'avance, en faisant les préparatifs nécessaires pour servir des rafraîchissements ou un repas pendant une pause.

Thèmes types dont on pourrait traiter lors d'une réunion des BS

- Réussites réalisées par les BS
- Problèmes et autres questions que les BS ont à affronter
- Résolution des problèmes et conseils
- Planification des activités des BS par semaine, par mois ou par trimestre
- Prochaines manifestations spéciales
- Annonces faites par la Coordonnatrice (faits nouveaux émanant du Bureau de santé de l'arrondissement ou de l'organisation bénévole privée concernée)
- Mises à jour d'informations ou d'indications
- Mises à jour signalées par les BS à propos de leurs activités

✍ **Prise de décisions et actions arrêtées**

A la fin de chaque réunion, vous devriez :

- Aider les BS à prendre des décisions nettes permettant d'aborder quelques-uns des problèmes ou questions soulevés pendant la réunion. Les décisions ainsi prises devraient citer les **ACTIONS** concrètes à réaliser, les **PERSONNES** qui en sont responsables et les **MOMENTS** où l'on devrait entreprendre ces actions.
- Vous mettre d'accord, conjointement avec les BS, sur la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la prochaine réunion.



Idée-activité communautaire n° 2

Organiser une campagne d'information sur le programme de surveillance communautaire

POURQUOI : Cette activité sert à encourager la participation communautaire, en informant la communauté du programme de surveillance communautaire, et ce, avant son lancement et ses premières phases.

QUI : Personnels du ministère de la Santé aux niveaux tant du district que national ; journalistes des journaux et de la radio ; les chefs communautaires (maires, chefs de village, chefs de quartier et présidentes des cercles féminins) ; chefs religieux ; musiciens et artistes ; crieurs publics ; et toute autre personne normalement impliquée dans l'information des habitants de la communauté.

QUAND :

- AVANT le lancement de toute activité de surveillance communautaire et la sélection des Bénévoles de surveillance communautaire (BS)
- APRES la désignation des BS.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Les individus, les matériels, les lieux et les occasions nécessaires pour diffuser les informations clés.

Pour se sentir bien impliquée dans un programme de surveillance communautaire donnée, toute communauté devrait s'en informer AVANT que celui-ci ne soit lancé ; de même, elle devrait être avertie quant au rôle des Bénévoles de surveillance communautaire AVANT qu'ils ne soient sélectionnés. Par conséquent, une campagne d'information bien structurée figure parmi les premières mesures à prendre dans le cadre de tout programme de surveillance communautaire.

Il faut :

1. **REJOINDRE** les chefs de la communauté et les fonctionnaires gouvernementaux locaux pour s'entretenir du programme de surveillance communautaire. (Voir l'Idée-activité n° 1 pour des renseignements supplémentaires sur l'organisation des réunions.) Pendant cette réunion, vous pourrez aider à choisir les membres d'un comité spécial chargé d'appuyer la campagne d'information communautaire.
2. **DECRIRE**, lors des réunions avec le comité sur la campagne d'information communautaire, les deux phases de la campagne et les objectifs de celles-ci.

Ces deux phases devraient avoir lieu :

- AVANT le lancement des actions du programme de surveillance communautaire et le recrutement des BS ;
 - APRES la sélection des BS.
3. **Discuter** des informations clés lors des réunions avec le comité sur la campagne d'information communautaire.



Le tableau suivant donne des informations clés devant être diffusées pendant la campagne

Informations clés devant être diffusées AVANT la sélection des Bénévoles de surveillance

• **Objet du programme :**

Un nouveau programme de surveillance communautaire devra lancer bientôt des activités dans (nom du district ou de la province). Ce programme a pour but de prévenir des maladies et de favoriser le traitement précoce de plusieurs maladies provoquant des souffrances et la mort parmi nos enfants et familles, dont la polio, la rougeole, le tétanos ombilical, le choléra et _____.

• **Participants et parrains :**

Le programme de surveillance communautaire est parrainé et subventionné par le ministère de la Santé de (nom du pays), la (nom de l'ONG) et (noms des autres partenaires).

• **Bienfaits procurés à la communauté :**

Le programme de surveillance communautaire procure de nombreux bienfaits aux familles et aux communautés. Parmi ces bienfaits, on peut citer :

- (1) Aide au dépistage et au traitement d'enfants atteints de la polio, de la rougeole, du tétanos ombilical, du choléra et _____ ;
- (2) Assistance fournie aux enfants atteints de la polio pour qu'ils aient accès à la kinésithérapie et à des exercices physiques susceptibles d'atténuer leur incapacité ;
- (3) Aide aux communautés en vue de ralentir ou arrêter la propagation de ces maladies ;
- (4) Apprentissage de moyens de promouvoir la santé et de prévenir les maladies ; et
- (5) Allègement des souffrances occasionnées par ces maladies et réduction des pertes de temps et d'argent de la part des familles.

• **Responsabilités des Bénévoles de surveillance communautaire :**

Les Bénévoles de surveillance communautaire sont les membres de la communauté les plus actifs en ce qui concerne le dépistage, le compte rendu et la prévention des maladies. Ils commencent par accepter d'assumer ces responsabilités pour assurer le bien-être des enfants et des familles dans la communauté. En outre, ils s'acquittent des tâches suivantes : (1) participation aux formations ; (2) collaboration étroite avec le Coordonnateur de surveillance communautaire, auprès de qui ils chercheront des conseils et de l'assistance ; (3) recherche des enfants dans la communauté présentant des symptômes des maladies cibles ; (4) la présentation d'un compte rendu de chaque cas ou le transport du malade ou la transmission de données sur le malade vers une formation sanitaire ; et (5) participation à la planification et à la mise en oeuvre du contrôle des bonnes habitudes sanitaires dans la communauté.

• **Qualités d'un Bénévole de surveillance idéale**

Serait un BS communautaire idéal une personne s'occupant déjà des soins donnés aux enfants malades. De plus, elle serait une personne respectée en qui la communauté a confiance et qui connaîtrait de nombreuses individus différents. Les habitants de la communauté devraient réfléchir à d'autres qualités d'un Bénévole de surveillance idéale, afin de pouvoir recruter pour ce poste les personnes les plus qualifiées.

• **Le lieu, l'heure et les raisons pour assister à l'assemblée communautaire**

Tous les habitants de la communauté sont invités à prendre part à une assemblée communautaire, laquelle est prévue pour le (jour et date), à (heure) et à (nom du lieu de réunion). Vous pourrez y obtenir des informations concernant les bienfaits pour votre famille et votre communauté découlant du programme. Renseignez-vous sur les dispositions à prendre par les communautés pour participer au programme. Informez-vous davantage sur le travail des BS et recrutez les meilleurs pour votre communauté!

Informations clés à diffuser APRES la sélection des Bénévoles de surveillance

• **Objet du programme :**

Un nouveau programme de surveillance communautaire devra lancer bientôt des activités dans (nom du district ou de la province). Ce programme a pour but de prévenir des maladies et de favoriser le traitement précoce de plusieurs maladies provoquant des souffrances et la mort parmi nos enfants et familles, dont la polio, la rougeole, le tétanos

ombilical, le choléra et _____.

• **Participants et parrains :**

Le programme de surveillance communautaire est parrainé et subventionné par le ministère de la Santé de (nom du pays), la (nom de l'ONG) et (noms des autres partenaires).

• **Bienfaits procurés à la communauté :**

Le programme de surveillance communautaire procure de nombreux bienfaits aux familles et aux communautés. Parmi ces bienfaits, on peut citer : (1) aide au dépistage et au traitement d'enfants atteints de la polio, de la rougeole, du tétanos ombilical, du choléra et _____ ; (2) assistance fournie aux enfants atteints de la polio pour qu'ils aient accès à la kinésithérapie et à des exercices physiques susceptibles d'atténuer leur incapacité ; (3) aide aux communautés en vue de ralentir ou arrêter la propagation de ces maladies ; (4) apprentissage de moyens de promouvoir la santé et de prévenir les maladies ; et (5) allègement des souffrances occasionnées par les maladies et réduction des pertes de temps et d'argent de la part des familles.

• **Responsabilités des Bénévoles de surveillance communautaire :**

Les Bénévoles de surveillance communautaire sont les membres de la communauté les plus actifs en ce qui concerne le dépistage, le compte rendu et la prévention des maladies. Ils commencent par accepter d'assumer ces responsabilités pour assurer le bien-être des enfants et des familles dans la communauté. En outre, ils s'acquittent des tâches suivantes : (1) participation à la formation ; (2) collaboration étroite avec le Coordonnateur de surveillance communautaire, auprès de qui ils chercheront des conseils et de l'assistance ; (3) recherche des enfants dans la communauté présentant des symptômes des maladies cibles ; (4) la présentation d'un compte rendu de chaque cas ou le transport du malade ou la transmission de données sur le malade vers une formation sanitaire ; et (5) participation à la planification et à la mise en oeuvre du contrôle des bonnes habitudes sanitaires dans la communauté.

• **Nom et domicile des BS choisis :**

Les Bénévoles de surveillance communautaire ont été choisis par une assemblée communautaire le (jour et date), à (heure) et à (nom du lieu). Le nom et le domicile des nouveaux BS sont les suivants : (nom du BS) de (domicile), (nom du BS) de (domicile), (nom du BS) de (domicile), (nom du BS) de (domicile) et (nom du BS) de (domicile).

• **Plans de formation et d'orientation des BS**

La formation des BS leur permettra de s'occuper de tâches importantes au sein de notre communauté. Lors des visites de supervision mensuelles, (nom du Coordonnateur), Coordonnateur de surveillance communautaire, dispensera aux BS des formations en cours d'emploi. (S'il est prévu un atelier de formation, vous devrez en annoncer la date et le lieu.)

• **Comment les communautés peuvent soutenir le travail des BS :**

Les BS ne sont rémunérés ni par le gouvernement ni par quelque organisme que ce soit. Il incombe donc aux communautés de trouver des moyens pour motiver les BS dans leur travail. Vous devriez exprimer votre gratitude en leur donnant de l'encouragement quand vous les rencontrez. Il faut leur signaler les cas soupçonnés de polio, de rougeole, de tétanos ombilical, de choléra et de _____. Quand ils viennent vous rendre visite, soyez courtois et aimable à leur égard. Ecoutez bien les informations et les conseils qu'ils vous donnent. Assistez aux réunions ou aux assemblées qu'ils convoquent.



4. **DISCUTER** avec le comité sur la campagne d'information des moyens de diffuser les informations clés à chaque stade, en l'aidant à identifier les canaux de communication les plus adaptés.

✍ **Canaux de communication proposés :**

- Chefs de villages
- De bouche à oreille
- BS (une fois ceux-ci choisis) et leurs époux/épouses
- Annonces radiodiffusées
- Affiches
- Banderoles
- Eglises

5. **IDENTIFIER** des lieux et des occasions propres à diffuser les informations clés

✍ **Lieux et occasions recommandés**

- Pendant les offices ou réunions religieux
- Dans les magasins et lieux de rencontre publics
- Au marché
- Pendant les réunions de groupes et associations communautaires, ou de groupements politiques
- Aux formations de santé
- Pendant les émissions radiodiffusées
- Pendant les fêtes et les manifestations qui réunissent grand nombre de personnes (par exemple, festivals, mariages, baptêmes, funérailles...).

6. **IMPLIQUER** dans la campagne autant de personnes que vous le pouvez en vue de la diffusion des informations clés aux lieux et aux heures convenables.

✍ **Personnes et groupes auxquels on peut demander une aide :**

- Comités de santé villageois
- Personnel des formations sanitaires
- Ecoles
- Associations
- Notables
- Chefs religieux et assemblées des fidèles
- Association des guérisseurs traditionnels
- Croix Rouge et autres groupes non gouvernementaux locaux
- Association pour la sécurité communautaire
- Gendarmerie ou forces de sécurité locales
- Station de radio/de télévision et autres journalistes
- Fonctionnaires gouvernementaux locaux (maire, ...)
- Hommes/femmes d'affaires de la localité ou marchands
- Membres des partis politiques

Idée-activité communautaire n° 3

Sélectionner les Bénévoles de surveillance

POURQUOI : Accroître la participation des communautés au programme de surveillance communautaire, et renforcer le sentiment de responsabilité de la part des Bénévoles de surveillance communautaire (BS) envers leur communauté.

QUI : Tous les habitants de la communauté.

QUAND : Lors du lancement du programme de surveillance communautaire et suite aux campagnes d'information communautaire.

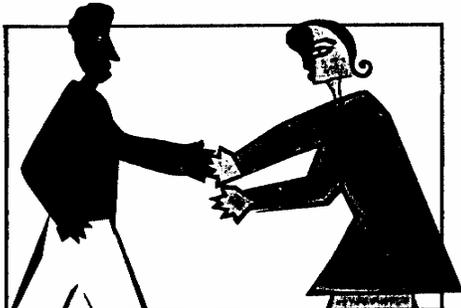
RESSOURCES

NECESSAIRES : Rien que du temps libre et des moyens de transport permettant d'assister aux assemblées de la communauté.

Les BS jouent un rôle crucial dans le programme de surveillance communautaire. Le processus dont on se sert pour sélectionner les BS conditionnera la probabilité du succès ou de l'échec de ces bénévoles.

La sélection des Bénévoles de surveillance devrait impliquer la communauté tout entière!

- Lorsque les communautés participent au processus de sélection des BS, les personnes impliquées s'intéressent davantage au travail de ceux-ci et ont un sens de responsabilité accru quant aux moyens de les motiver à poursuivre leurs activités.
- Si tout le monde prend part au processus de sélection, il est plus probable que les BS seront plus chaleureusement accueillis.
- Participer au processus de sélection constitue un pas en avant vers la responsabilité et le contrôle accrus des personnes en matière des facteurs influant sur leur état de santé.
- Il y a plus de chances que les BS sélectionnés par la communauté se sentent redevables avant tout envers la communauté.



Les responsables de certains programmes se méprennent en demandant au personnel de projet, ou à un seul chef de la communauté, de choisir les bénévoles communautaires. Bien que ce soit un moyen expéditif et simple de choisir les BS, on finit par sélectionner des individus qui ne figurent pas parmi les candidats les plus qualifiés, en retardant ainsi l'occasion de renforcer

Combien de BS une communauté doit-elle sélectionner? Réponse : au moins 2, mais pas plus que 10. En toute probabilité, le nombre optimal pour la plupart des communautés serait de 3 à 5.

- 1. Mettre sur pied une campagne d'information communautaire avant de sélectionner les Bénévoles de surveillance**
 - Avant de sélectionner les BS, les communautés doivent s'être informés au préalable du programme de surveillance communautaire, du travail des BS et du profil d'une BS idéale, et ce, par l'intermédiaire d'une campagne d'information communautaire. (VOIR l'Idée-activité n° 2 : *Organiser une campagne d'information sur le programme de surveillance communautaire* et l'Idée-activité n° 4 : *Augmenter le niveau de participation à la sélection des Bénévoles de surveillance*).
 - Une semaine au moins avant la sélection des BS, **s'assurez que, par l'intermédiaire d'une campagne d'information communautaire, les gens seront informés de la date, de l'heure et du lieu de l'assemblée communautaire à laquelle se déroulera le processus de sélection.** Vous devriez faire diffuser ces renseignements au moyen d'annonces à la radio et dans les journaux, d'annonces à l'église ou à la mosquée, de bouche à oreille, de crieurs publics, d'affiches, de banderoles ou d'autres voies de communication qui conviennent le mieux à l'information des habitants des communautés. (VOIR l'Idée-activité n° 2 : *Organiser une campagne d'information sur le programme de surveillance communautaire*).

2. Tenir des assemblées communautaires avant de sélectionner les Bénévoles de surveillance

- **AVANT que les communautés ne sélectionnent leurs BS, elles doivent traiter de deux thèmes importants, à savoir : les qualités de la BS idéale, d'une part, et les moyens que devront mettre en oeuvre les communautés pour soutenir les efforts de leurs BS.** Vous devriez organiser des réunions ou assemblées qui permettent aux communautés de discuter de ces sujets, de poser des questions et de proposer d'autres idées. (VOIR l'Idée-activité n° 1 : *Organiser des réunions* pour de plus amples informations et des idées supplémentaires en matière d'organisation des assemblées communautaires.
- **Aider les communautés à prendre leurs propres décisions quant aux qualités requises d'un BS.** Au lieu de prendre des décisions au nom de la communauté relatives aux types de candidats qu'elle devrait ou ne devrait pas sélectionner, il vaut mieux s'assurer que les décisions prises par la communauté seront judicieuses. Figure ci-dessous une énumération de qualités possibles que devraient priser les communautés chez les BS ; et pourtant, il ne faudrait les mettre en avant que si les membres de la communauté ont du mal à proposer leurs propres idées.



Quelques-unes des qualités possibles des Bénévoles de surveillance communautaire

- Sens de responsabilité
- Intérêt porté aux actions sanitaires et communautaires
- Elles peuvent être déjà engagées dans les soins dispensés aux enfants (par exemple , en tant que sages-femmes ou guérisseuses traditionnelles)
- Elles sont acceptées et respectées par tous les habitants de la communauté
- Elles continueront d'habiter dans la communauté
- Elles jouissent du consentement et du soutien de leur famille
- Elles désirent vivement apprendre et sont ouvertes aux nouvelles idées
- Travaillent efficacement avec les mères, les enfants et les familles
- Ont de bons antécédents en tant que participantes ou animatrices dans le cadre d'activités communautaires
- Comprennent et respectent les croyances et pratiques traditionnelles des gens
- N'hésitent pas à prendre la parole devant un groupe de personnes (pas excessivement timides)

✍ **Considérer les guérisseuses et sages-femmes traditionnelles comme candidats au poste de BS.** L'expérience nous apprend que les sages-femmes, guérisseuses, herboristes, ainsi que ceux s'occupant de ressouder les os, peuvent être des BS compétentes. La formation de guérisseuses traditionnelles en tant que BS procure des avantages, dont :

- Elles ont déjà gagné la confiance des gens en leur propre domaine de soins sanitaires ;
- Elles ont des bases fortes en les formes traditionnelles et spirituelles de soins et de guérison, qu'elles peuvent compléter en y ajoutant des concepts de soins sanitaires et de médecine modernes. En effet, il s'avère souvent qu'une association des pratiques traditionnelles et modernes propre à la région vaut mieux que l'un ou l'autre de ces systèmes de soins pris séparément.
- Ces individus ayant d'habitude une expérience approfondie et des croyances fermes, ils seront plus à même de défendre leur culture et de résister aux idées et aux technologies introduites de l'extérieur non adaptées aux besoins locaux.
- Le plus souvent, il s'agit de personnes ayant des racines profondes dans leur communauté et s'étant engagées à servir les gens qui ont le plus besoin d'aide. (Mais attention! Il y a des guérisseuses traditionnelles qui font usage de leurs connaissances pour abuser de la confiance des autres et pour avoir autorité sur eux.)

✍ **Tant les hommes que les femmes seront éventuellement candidats au poste de BS.** D'après les expériences recensées, et les hommes et les femmes font des BS compétents.

3. Organiser des assemblées communautaires en vue de la sélection des Bénévoles de surveillance

- Suite à la campagne d'information et aux assemblées communautaires, **vous devriez aider les chefs de villages à organiser des réunions et assemblées communautaires pour sélectionner les BS.**
- **S'assurer que les femmes dans la communauté expriment leurs propres idées!** Dans certaines cultures et situations, les femmes se sentent suffisamment mal à l'aise pour ne pas prendre la parole et ne pas exprimer leurs idées et avis devant des hommes.
- Il peut être convenable de **commencer par tenir des réunions séparées d'hommes et de femmes**, afin que les femmes puissent traiter librement de leurs idées. A l'issue de ces réunions séparées, il sera loisible de préparer une assemblée communautaire d'une portée plus étendue réunissant hommes et femmes en vue de discuter des idées et des décisions avancées séparément par chaque groupe.

(Certains éléments de la présente Idée-activité communautaire ont été tirés et adaptés de l'ouvrage *Helping Health Workers Learn [Aider les agents de santé à apprendre]*, par David Werner et Bill Bower, The Hesperian Foundation, 1982).



Idée-activité communautaire n° 4

Aider les communautés à soutenir les efforts des Bénévoles de surveillance

POURQUOI : Motiver les Bénévoles de surveillance communautaire (BS) à poursuivre leurs activités de dépistage de maladie et à contrôler les bonnes habitudes sanitaires et les faits promoteurs de la santé.

QUI : Les communautés participant au programme de surveillance communautaire.

QUAND : Les communautés impliquées devraient discuter des moyens à mettre en oeuvre pour soutenir les efforts des BS, et ce, *avant* que celles-ci ne soient sélectionnées. Il est possible que ces communautés souhaitent modifier par la suite les incitations arrêtées, en fonction de l'analyse qu'elles font de l'importance des activités de surveillance et des comportements des BS.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Les participants auront besoin d'un lieu de rencontre et du temps libre pour pouvoir assister à la réunion. Parmi les incitations mises en place pour les bénévoles, on pourrait leur proposer des ressources en nature disponibles dans la communauté.

Les BS sont des bénévoles communautaires qui ont accepté de faire sans rémunération des travaux de surveillance. Du point de vue temps et effort, le travail de base des BS, c'est-à-dire le dépistage et la préparation de comptes rendus de maladies, n'est pas trop exigeant. Pourtant, ces agents peuvent s'occuper de certaines tâches facultatives, lesquelles entraînent beaucoup de travail supplémentaire. Dans tous les cas, toutes les bénévoles ont besoin qu'on leur accorde une espèce d'encouragement à la poursuite de leurs fonctions. Une rémunération financière restreinte, de petites incitations en nature, voire de simples gestes de reconnaissance, devrait aider considérablement à assurer le dévouement professionnel durable des BS.

Des bénévoles de partout dans le monde nous ont affirmé que les incitations non financières détaillées dans le tableau à la page suivante constituent souvent des récompenses tendant à les motiver le plus dans leur travail. Afin de montrer combien les bénévoles peuvent se montrer reconnaissantes de ces incitations, nous avons également inclus des citations directes émises par des bénévoles s'étant exercées dans le cadre du programme de santé communautaire à Madagascar.¹

¹ Les citations des bénévoles ont été tirées d'un rapport intitulé *What communities have to say about community involvement: a process documentation of BASICS' child survival program in Madagascar [Ce que disent les communautés à propos de l'implication communautaire : Une documentation de processus du programme BASICS de survie infantile]*, par Lydia Clemmons. BASICS, Arlington, Virginie, USA, 1998.

Comment motiver les bénévoles

Malgré qu'ils touchent très peu de versements financiers, et même aucune compensation du tout, pour leur travail, bien des bénévoles continuent de travailler en raison d'incitations non financières importantes. Vous devriez discuter avec vos collègues et avec les communautés locales des idées présentées dans le tableau qui suit, en même temps que vous parlerez des moyens pour motiver les Bénévoles de surveillance appartenant à votre programme.



INCITATIONS NON FINANCIERES EFFICACES	CE QUE DISENT LES BENEVOLES A PROPOS DES INCITATIONS
<p>1. Standing amélioré dans la communauté</p> 	<p>- Malgré ma jeunesse, les gens me respectent. Le poste de bénévole de santé villageois me vaut un peu plus de respect de la part de la communauté.</p> <p>- Nous sommes des modèles pour la communauté, et les habitants viennent nous poser des questions.</p>
<p>2. Reconnaissance publique de leurs efforts</p> 	<p>- Nous sommes très fières d'être bénévoles. Tout le monde nous voit et sait que nous sommes importantes, surtout pendant les festivals de santé.</p> <p>- Donnez-nous un certificat ou autre chose qui fait comprendre aux gens que nous sommes des personnes importantes.</p>
<p>3. Soutien des pairs et occasions de nouer des relations de pair avec d'autres bénévoles</p> 	<p>- Nous espérons avoir l'occasion de faire la connaissance de bénévoles d'autres villages et d'échanger des idées avec elles. Nous espérons aussi que le projet nous soutiendra dans cet effort.</p>
<p>4. Sentiments de philanthropie et l'esprit d'un "bon Samaritain"</p> 	<p>- Plus tard, quand je ne serai plus là, on se rappellera qu'il y avait une certaine Mme X [nom de la bénévole] qui a fait de bonnes choses pour le village.</p> <p>- Le rôle de bénévole est une charge lourde, mais je ressens un sentiment de responsabilité.</p>
<p>5. Formations qui procurent de nouvelles connaissances et compétences et une nouvelle confiance en soi</p> 	<p>- J'estime que la formation que j'ai reçue constitue un avantage pour ma famille. Je ne le garde pas uniquement pour moi-même, je la partage avec d'autres."</p> <p>- Pour moi, l'intérêt d'être une bénévole, c'est que j'ai eu l'occasion de savoir et d'apprendre quelque chose sur les maladies.</p>
<p>6. Supervision de soutien, avec feedback et suivi périodiques</p> 	<p>- Le soutien de suivi que nos formateurs nous donnent nous encourage. Dans cette situation, nous pouvons faire très bien notre travail même si nous ne touchons pas un salaire.</p>
<p>7. De temps en temps, des "avantages "annexes" (c'est-à-dire, T-shirts, badges, carnets, stylos, repas, indemnités journalières, etc.)</p> 	<p>- Après notre cours de formation, les autres femmes dans la communauté ont vu les classeurs, les images (cartes de conseils), et puis elles ont remarqué les T-shirts. Elles m'ont demandé de les inscrire, surtout pour obtenir le T-shirt."</p>

Raisons couramment avancées pour lesquelles certains bénévoles abandonnent leur travail

Faute d'être fréquemment encouragés et soutenus dans leur travail, les Bénévoles de surveillance communautaire risquent de se décourager et de démissionner. D'après les expériences recensées, beaucoup de bénévoles abandonnent leur travail parce que, à leur avis, la communauté ne les apprécie plus et qu'ainsi, leur travail, c'est une perte de temps. En outre, nous avons pu, au fil des ans, constater que certains bénévoles, et notamment des femmes, démissionnent tout simplement pour éviter de se disputer avec leur époux (épouse). Dans ce cas, le mari (ou la femme) pourrait se plaindre de ce que le temps passé au travail constitue du temps que le (la) bénévole néglige de consacrer à ses responsabilités familiales.

Le tableau ci-après présente quelques-unes des raisons communément mentionnées pour lesquelles des bénévoles se découragent et abandonnent leurs activités. Vous devez discuter avec vos collègues et avec les communautés locales des idées présentées dans ce tableau, en même temps que vous parlez des moyens pour empêcher les Bénévoles de surveillance de démissionner.



RAISONS COMMUNÉMENT CITEES POUR LESQUELLES DES BENEVOLES ABANDONNENT LEUR TRAVAIL	CE QUE DISENT LES BENEVOLES CONCERNES
<p>1. Manque d'incitations financières</p> 	<p>- Il y en a qui disent qu'ils ont cessé de travailler faute de rémunération financière, surtout pendant la saison des pluies.</p>
<p>2. Doit y consacrer trop de temps ; tâches trop nombreuses</p> 	<p>- Le problème consiste à savoir gérer son temps. D'un côté, vous devez subvenir aux besoins de votre famille ; mais, de l'autre, vous devez faire votre travail de sensibilisation.</p>
<p>3. Tâches non précisées ; descriptions vagues des rôles et des responsabilités</p> 	<p>- Quand on vous laisse tout seul, vous avez souvent du mal à arriver à comprendre ce que vous êtes censé faire.</p>
<p>4. Manque de crédibilité au sein de la communauté</p> 	<p>- Au début, les gens se moquaient de nous. Certains tentaient même de dissuader d'autres de venir écouter nos entretiens sur la santé. On disait : <i>"Qu'est-ce qu'elles se donnent de grands airs! Hier, elles étaient des nôtres, mais aujourd'hui, elles croient avoir des choses à nous apprendre!"</i></p> <p>- Au début, les gens doutent de nos capacités, en disant : 'Comment ils ont appris cela? Ils ne sont pas médecins.'</p>
<p>5. Manque de soutien de son époux/épouse</p> 	<p>- C'est principalement le mari (qui pousse une bénévole à démissionner). Il a dit qu'elle perdait son temps pour rien.</p> <p>- Un bénévole risque de démissionner à cause de sa femme. Elle lui demanderait peut-être de dire en quoi son travail non rémunéré le récompense, en soutenant qu'il aurait mieux valu passer le temps consacré à la sensibilisation à traire une vache, ce qui lui aurait rapporté de l'argent.</p>
<p>6. Manque de soutien des pairs</p> 	<p>- C'est la seule bénévole de son village. Elle dit qu'elle consacre tout son temps à la sensibilisation. C'est pourquoi elle se décourage de plus en plus.</p>

Suit une liste de mesures que pourraient prendre les Coordonnateurs pour aider les communautés à identifier des modalités de soutien de leurs Bénévoles de surveillance.

1. Discuter des incitations lors des réunions et d'assemblées communautaires

Avant que les communautés ne procèdent à la sélection des BS, elles devraient se mettre d'accord sur la rémunération financière, les incitations en nature ou autres formes de soutien qu'elles comptent offrir. Vous devriez aider les communautés à traiter des différentes façons dont elles pourraient appuyer les efforts de leurs BS, en les interrogeant sur les usages locaux dont il est fait application pour remercier les gens de leur aide. VOIR l'Idée-activité n° 1 (*Organiser les réunions*) pour de plus amples informations sur l'organisation des réunions dans la communauté.

2. Promouvoir l'harmonisation du régime arrêté avec les autres régimes d'incitation déjà mis en place



Quand on en vient à discuter des incitations réservées aux BS, vous devriez penser *aux autres bénévoles* qui travaillent dans les communautés. Si ces derniers ne reçoivent pas d'incitation en récompense de leurs efforts, le moment est peut-être venu de considérer des régimes de soutien couvrant ces derniers. Vous devriez vous efforcer d'harmoniser la rémunération et les incitations en nature avec la contrepartie versée à ces autres bénévoles.

Sinon, il est probable que vous allez susciter de la jalousie et des différends entre les BS et les autres bénévoles communautaires.

3. Encourager la flexibilité

Lors de la réunion ou assemblée communautaire convoquée à cette fin, vous pourrez proposer que les communautés mettent à l'essai pour une période limitée (par exemple, pour trois ou six mois) le régime d'incitation qu'elles auront approuvé. A l'expiration de cette période, on peut se réunir de nouveau pour déterminer si les incitations sont bien adaptées ou qu'il faudra les modifier. Simultanément, les communautés pourront évaluer la vraie valeur du programme de surveillance communautaire, en discutant des impressions des gens quant à l'utilité des activités et au comportement des BS.



4. Se rappeler qu'on a toujours trouvé des moyens informels pour remercier les bénévoles communautaires de leur aide.

Pour citer un exemple, dans beaucoup de pays les familles habitant en milieu rural témoignent symboliquement de leur reconnaissance envers les sages-femmes traditionnelles, en leur offrant des oeufs, du savon, des produits alimentaires de base ou une petite somme d'argent comme contrepartie de leur aide pendant la grossesse et l'accouchement. A la page suivante, nous présentons une liste d'articles ou de services que pourraient proposer les communautés au BS en tant qu'incitations en nature ou rémunération financière. Mais les communautés devraient tout d'abord être encouragées à élaborer leurs propres idées ; il ne faudrait faire ces propositions que si vous remarquez que les gens paraissent déconcertés ou incertains quant aux moyens d'appuyer les BS.

- Les communautés peuvent s'accorder sur le fait que chaque famille fera don d'une quantité précisée d'avance de riz, d'arachides, de farine ou autre aliment de base, l'ensemble de ces dons étant rassemblé périodiquement à l'intention des BS (par exemple, trimestriellement, après chaque récolte, deux fois par an,...).
- Les membres de la communauté peuvent, à tour de rôle, aider un BS à travailler son champ.
- Les femmes de la communauté pourraient apporter leur aide aux BS féminines en préparant des repas pour les familles de celles-ci pendant qu'elles assistent à un atelier ou un cours de formation en dehors de la localité.
- Les hommes de la communauté voudront peut-être apporter leur aide aux BS masculins en s'occupant d'une partie des tâches familiales de ceux-ci pendant qu'ils assistent à un atelier ou un cours de formation en dehors de la communauté.
- Les comités de santé villageois ou de gestion de la formation sanitaire pourraient affecter une partie des bénéfices réalisés par la formation sanitaire au paiement de frais de voyage, de repas et d'autres coûts encourus par les BS au fur et à mesure qu'ils mènent leurs activités de surveillance ou de prévention. On peut également utiliser ces fonds pour couvrir une partie des coûts occasionnés par un festival de surveillance communautaire ou une cérémonie de remise de prix aux BS.

Les incitations non financières
peuvent
aider à encourager les bénévoles!



Parler avec vos collègues et les membres de
votre communauté afin d'identifier les
incitations non financières qui soient
les plus appropriées pour votre program

- Indépendamment du type de rémunération financière ou d'incitation en nature choisi, les membres de la communauté devraient toujours veiller à la réalisation de deux tâches :

Il faut **SIGNALER** aux BS tout cas soupçonné de l'une des maladies cibles et **PARTICIPER** aux séances de feedback communautaires et à d'autres activités organisées dans le cadre du programme de surveillance communautaire.

Vous devriez rappeler aux membres des communautés que, en s'acquittant de ces deux tâches, ils susciteront toujours chez les BS le sentiment qu'on apprécie et prise fort leur travail!



Idee-activité communautaire n° 5

Utiliser une liste de contrôle de visite de soutien

POURQUOI : S'assurer que les visites de soutien seconderont les Bénévoles de surveillance communautaire (BS) dans leurs activités, en les encourageant aussi à poursuivre leur travail.

QUI : Coordonnateurs et personnels des formations sanitaires aptes à soutenir les BS.

QUAND : Une fois par mois pour chaque BS.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Du temps libre et des moyens de transport permettant aux BS de se rendre à leur domicile et à leur lieu de travail.

Objectifs d'une visite de soutien. Une visite de soutien signifie une rencontre régulièrement programmée entre le Coordonnateur et les BS. Toute visite de soutien remplit cinq objectifs :

1. Faire le point de tous les aspects du travail des BS.
2. Aider les BS à résoudre les problèmes ou à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans leur travail..
3. Insuffler de nouveau l'enthousiasme chez les BS.
4. Fournir aux BS une orientation et une formation techniques.
5. Vérifier s'il y a de nouveaux cas à signaler.

✍ **La communication est importante!**

Une visite de soutien implique la communication réciproque. Il faudrait que et le Coordonnateur et le BS aient le temps nécessaire pour faire part d'informations, faire des suggestions et poser des questions. Pendant une telle visite, vous devriez vous comporter en allié, et non pas en policier. Si vous constatez des problèmes ou des points faibles dans le travail du BS, vous devriez les aider à améliorer leurs performances en leur prêtant de manière aimable et respectueuse des conseils et de l'aide.

- ✎ Faire comprendre la communauté elle-même dans la portée de votre visite.

Lors de chaque visite de soutien, il importe de nouer contact avec les chefs de la communauté, même s'il s'agit tout simplement d'une brève visite de politesse.

- ✎ Employer la liste de contrôle à la page suivante pour s'assurer que les rencontres avec les BS permettent d'apporter le soutien qu'il le faut. Un soutien solide comprend les aspects suivants :

- VISITES REGULIERES ;
- COMPREHENSION ;
- PARTICIPATION ;
- CONSEILS PRATIQUES ;
- ORIENTATION; et
- FORMATION TECHNIQUE.

A la page suivante, nous décrivons en détail chacun des sept catégories de soutien.



LISTE DE CONTROLE POUR VISITES DE SOUTIEN



Les Coordonnatrices devraient fournir les types suivants de soutien chaque fois qu'elles viennent rencontrer les Bénévoles de surveillance :



Visites régulières :

- **Les visites de soutien devraient être régulières, fréquentes et fiables. Chaque BS devrait pouvoir compter sur vous (la Coordonnatrice) pour faire au moins une visite de soutien par mois. A la fin de chaque visite de soutien, consulter la BS pour prévoir la date et l'heure de la prochaine visite de soutien. Les visites régulières constituent un facteur important dans le maintien d'une bonne exécution et d'un bon moral.**

Compréhension :

- **En tant que Coordonnatrice et pour fournir un soutien efficace, il vous incombe de savoir comment se déroulent les efforts de chaque BS. Il faudra consacrer du temps à des entretiens informels avec les BS et arriver à les connaître personnellement. Vous devriez les encourager à partager leurs opinions et à faire des suggestions, en prenant en compte leurs idées quand cela est possible. Pendant la visite, ne pas manquer de demander à chaque BS de faire le point de son travail. Parmi les questions spécifiques que vous pourrez poser, nous proposons les suivantes :**
 - *Quelles activités spécifiques menez-vous depuis la dernière visite?*
 - *Quels aspects du programme constituent des réussites? Quels problèmes avez-vous rencontrés? Qu'avez-vous fait pour essayer d'y remédier?*
 - *Que peut faire la Coordonnatrice, le ministère de la Santé, l'organisation bénévole privée concernée ou le Corps de la Paix pour vous aider à résoudre le problème ainsi cerné?*
 - *Quelle assistance les autres BS, la communauté ou votre épouse (époux) peuvent-elles vous apporter?*

Participation :

- **Vous devriez programmer votre visite de façon à ce qu'elle coïncide avec des assemblées ou réunions communautaires ou avec d'autres activités mises sur pied par les BS, ce qui vous permettra d'y prendre part. Votre participation vous procurera plusieurs avantages, à savoir : (1) Vous saurez mieux quels sont les besoins et les capacités des BS ; (2) Vous pourrez les aider à améliorer leur travail ; (3) En y assistant, vous encouragerez les BS à poursuivre leurs activités et à en essayer d'autres ; et (4) Votre présence rehaussera la crédibilité des BS dans la communauté.**

Conseils pratiques :

- **Vous devriez répondre judicieusement aux questions des BS. Si la bonne réponse ou les informations requises ne vous viennent pas à l'esprit, le leur avouer et tenter d'identifier les sources possibles de ces renseignements. Proposer des choix ou leur faire part d'idées propres à aider les BS à résoudre leurs problèmes ou à avoir recours à de nouvelles solutions.**

Orientation :

- **Les BS et les membres de la communauté ont besoin que vous leur donniez des conseils et des principes directeurs lors de chaque visite de soutien, et notamment aux premiers stades de leur travail. Rappeler aux BS l'objet du programme de surveillance communautaire et l'importance de leurs efforts. Guider d'autres membres de la communauté, en leur rappelant la nécessité de leur implication dans les actions de surveillance et dans le soutien des BS et autres agents de santé en vue du dépistage, du signalement et de la prévention des maladies, ainsi que de la promotion sanitaire. Les assemblées et réunions auxquelles vous assistez pendant votre visite de soutien constituent de bonnes occasions pour orienter les personnels.**

Respect :

- **Traiter avec respect les BS et leur communauté exige qu'on y consacre du temps. Au moment de votre visite, prévoir assez de temps pour vous permettre de rester patiente et flexible. Accueillir aimablement les BS, selon les usages de la localité. Ecouter bien leurs idées et opinions, et les prendre en compte. Lors de chaque visite de soutien, accompagner les BS quand ils font des visites de politesse chez des personnalités dans la communauté. Passer chez eux pour saluer leur épouse (époux).**

Formation technique :

Dispenser des formations en cours d'emploi et des mises à jour techniques, le cas échéant.

Idée-activité communautaire n° 6

Contrôler les bonnes habitudes sanitaires et les faits promoteurs de la santé

POURQUOI : Contrôler les bonnes habitudes sanitaires favorisera l'instauration de nouvelles normes sociales, en renforçant la confiance communautaire en leur capacité de réaliser des progrès.

QUI : Les Bénévoles de surveillance communautaire (BS) et leur communauté.

QUAND : Si les BS se décident à mettre en oeuvre cette activité facultative, elles devraient commencer par contrôler les bonnes habitudes et autres faits promoteurs de la santé, et ce, peu de temps après le début de leurs responsabilités en matière de surveillance des maladies.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Rien que du temps libre.

Bonnes habitudes sanitaires

Le contrôle des bonnes habitudes sanitaires est susceptible d'aider à la promotion de nouvelles normes sociales. Au fur et à mesure que les gens recevront du feedback répété relatif à un comportement sanitaire particulier dans leur communauté et qu'ils apprendront que d'autres personnes en font usage, ils auront plus tendance à adopter eux-mêmes ce même comportement.

Nous suggérons aux Coordonnateurs, aux BS et aux communautés de choisir de 3 à 8 indicateurs positifs à contrôler à un même moment, étant cependant entendu que ceux-ci risqueront de se modifier avec le temps. C'est dans une réunion communautaire générale, ainsi que dans des réunions de suivi réunissant les BS et autres agents chargés du contrôle continu, qu'on devrait fixer l'objet de ce contrôle, la fréquence de ces actions et les méthodes à mettre en oeuvre.



↘ *Exemples des bonnes habitudes sanitaires susceptibles d'être suivies*

- **Nombre de familles disposant de latrines ou d'endroits assimilés propres à empêcher que les fèces ne soient répandues dans l'environnement**
- **Nombre de familles disposant d'un endroit réservé au lavage des mains**
- **Nombre de familles buvant de l'eau potable (eau bouillie, javellisée ou provenant d'une source protégée)**
- **Nombre d'enfants de moins d'un an complètement immunisés (3 DTC/VPO, 1 BCG /rougeole)**
- **Nombre de bébés (âgés de moins de 6 mois) qui ne prennent pas de nourriture d'un biberon**
- **Nombre de bébés ayant été pesés une fois par mois pendant les trois mois écoulés**
- **Nombre de familles ayant donné à boire des fluides supplémentaires la dernière fois qu'un enfant a souffert de diarrhées**
- **Nombre de familles ayant observé la respiration de leur enfant la dernière fois que celui-ci a rattrapé une infection respiratoire (rhume, toux, grippe, etc.)**
- **Nombre familles ayant administré toutes les doses préconisées d'un médicament la dernière fois qu'un enfant a été traité avec des antibiotiques ou médicaments anti-paludéens**
- **Nombre de ménages au sein desquels les jeunes enfants dorment sous une moustiquaire ou une moustiquaire imprégnée d'insecticide**
- **Nombre d'enfants auxquels on a administré des gouttes de vitamine A dans le courant de l'année passée**
- **Nombre de mères enceintes qui prennent un nombre plus grand de repas et de casse-croûte, ainsi qu'une variété plus étendue d'aliments, qu'elles ne l'avaient fait quand elles n'étaient pas enceintes**
- **Nombre de femmes enceintes qui prennent des cachets de fer et/ou des aliments d'origine animale riches en fer plus d'une fois par semaine.**

Faits promoteurs de la santé

Les communautés pourront mettre en place des procédés de contrôle (ou de surveillance) pour se tenir au courant de faits autres que les maladies et les bonnes habitudes sanitaires. Prendre note et assurer le suivi des faits promoteurs de la santé au sein des communautés constituent des mesures propres à renforcer la confiance des personnes en la capacité de leurs localités pour surmonter des difficultés et pour instaurer des changements constructifs. Vous devriez encourager les BS à rejoindre les habitants de leur communauté pour déterminer s'il se passe d'autres événements positifs qu'ils désireraient suivre. Il pourrait s'agir de faits nouveaux dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, des affaires, des activités sociales ou dans tout autre domaine que la communauté considère comme étant essentiel.

↘ *Exemples de faits promoteurs de la santé susceptibles d'être contrôlés*

- **Nombre total de kilogrammes de riz, de café, de thé, d'arachides, de plantains ou de toute autre culture commerciale qu'on récolte dans la communauté**
- **Nombre de maisons nouvellement construites**
- **Nombre de jeunes filles scolarisées**
- **Nombre de garçons scolarisés**



Méthodes de suivi

Il faudra bien planifier le suivi des habitudes ou faits promoteurs de la santé choisies :

1. Tout d'abord, on devra préciser *la fréquence avec laquelle le suivi sera réalisé*. Souvent, on devrait le faire une fois tous les trois mois.



2. Deuxièmement, il faudra choisir la méthode *contrôle*. Le contrôle, devrait-il être limité aux seuls *faits observables*, ou bien, les bénévoles chargés de rassembler les données, devraient-ils *interroger* chaque famille sur plusieurs faits? Bien que l'observation en elle-même présente moins de difficultés, la technique de poser des questions s'avère plus efficace, car, en ce faisant, les gens se rappellent des mesures utiles qu'ils devraient prendre.

3. Troisièmement, on devrait arrêter *la méthode pour consigner* les données rassemblées pendant la conduite du suivi.

4. Une fois les données consignées, il s'agit de les analyser.

5. Les données seront beaucoup plus utiles si l'on assure *un retour d'informations vers la communauté*, pour pouvoir faire le point au profit des habitants.

L'Idée-activité n° 7 comporte une discussion des procédés à exécuter pour donner à la communauté un retour d'information concernant les bonnes habitudes sanitaires et autres faits faisant l'objet du contrôle communautaire.

Idée-activité communautaire n° 7

Aider les Bénévoles de surveillance à fournir du feedback aux communautés

POURQUOI : Cette activité renforcera, chez les Bénévoles de surveillance communautaire (BS), non seulement leur sens de responsabilisation envers la communauté, mais aussi leurs compétences et la confiance qu'ils ont en les activités de surveillance.

QUI : Les BS

QUAND : Lors des visites de soutien périodiques faites par le Coordonnateur et aux assemblées communautaires organisées par les BS.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Une partie du temps libre des gens, un lieu de réunion et des aides visuelles destinées au rapport présenté à la communauté.

1. Organiser une réunion avec les BS afin de discuter de leurs activités et des méthodes pour fournir un feedback à leur communauté. **(Se reporter à l'Idée-activité n° 1 pour des informations plus détaillées sur l'organisation des réunions.)** Pendant cette réunion, vous devriez aider les BS à :

- **Se mettre d'accord sur la fréquence des assemblées communautaires organisées dans le but de fournir du feedback (décision à être prise de concert avec les chefs de la communauté) ;**
- **S'accorder sur la date, l'heure et l'endroit auxquels ils devraient organiser la prochaine assemblée communautaire (autre décision à être prise avec le consentement des chefs de la communauté) ;**
- **Identifier les informations précises dont ils devraient rendre compte à la communauté**
- **Désigner les personnes chargées de présenter ces données. Il vaudrait peut-être mieux que chaque BS dans la communauté présente un rapport devant l'assemblée communautaire ; alternativement, un BS pourrait faire une seule intervention au nom de tous les BS dans la communauté ;**



- **Les communautés voudront s'informer de l'incidence des maladies, ainsi que des bonnes habitudes sanitaires et des faits promoteurs de la santé, pourvu que ces informations soient présentées d'une manière compréhensible. S'agissant de l'information des communautés sur le nombre soupçonné de cas de polio, de choléra, de rougeole, de tétanos ombilical, de fièvre jaune ou autres, un simple rapport oral sera facilement compris par les participants, en raison du petit nombre de cas de l'une quelconque de ces affections et de l'incidence très restreinte de celles-ci.**

2. Il faut travailler avec les BS à l'élaboration d'aides visuelles conçues pour aider les communautés à saisir certaines informations contenues dans les rapports soumis par ces derniers. **Les aides visuelles favorisent l'analyse des données, l'analyse des points forts et faibles des communautés et la prise de décisions relatives aux actions à entreprendre. Elles sont d'autant plus utiles qu'elles permettent de signaler aux communautés les bonnes habitudes sanitaires effectivement respectées et les faits promoteurs de la santé qui se produisent. Les communautés attacheront du prix aux procédés de contrôle continu si elles sont en mesure de remarquer les progrès réalisés, en comparant les informations actualisées à ceux rassemblés au cours des mois précédents.**

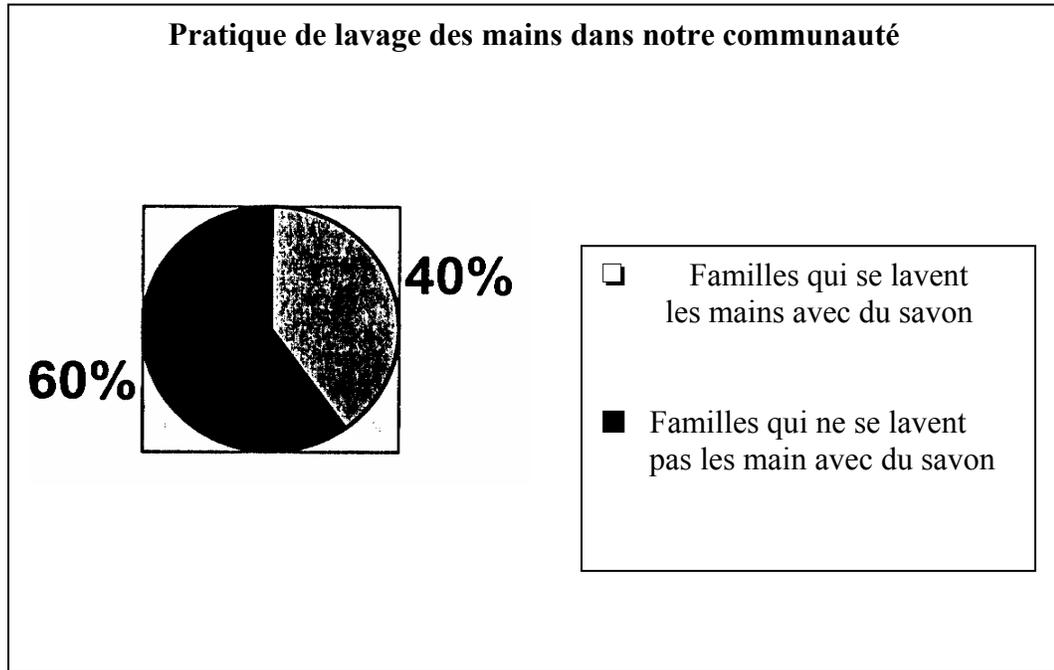
Exemples d'aides visuelles servant aux rapports soumis sur le plan communautaire

TAS DE PIERRES : On peut utiliser des pierres ou autres articles pour inculquer aux gens les notions de pourcentage ou de proportion.

MONNAIE LOCALE : De même, la monnaie locale (argent) peut servir aux mêmes fins (pourcentages et proportions). D'habitude, on la divise en pièces de monnaie métalliques représentant des fractions d'une unité de monnaie intégrale. Vous devriez vous entretenir avec les BS en essayant de dégager des méthodes qu'ils pourraient éventuellement mettre en oeuvre pour faire représenter des nombres et/ou proportions d'enfants, de ménages, ou bien la fréquence des faits promoteurs de la santé qu'ils auraient suivis, par des unités de monnaie. Soyez créative!

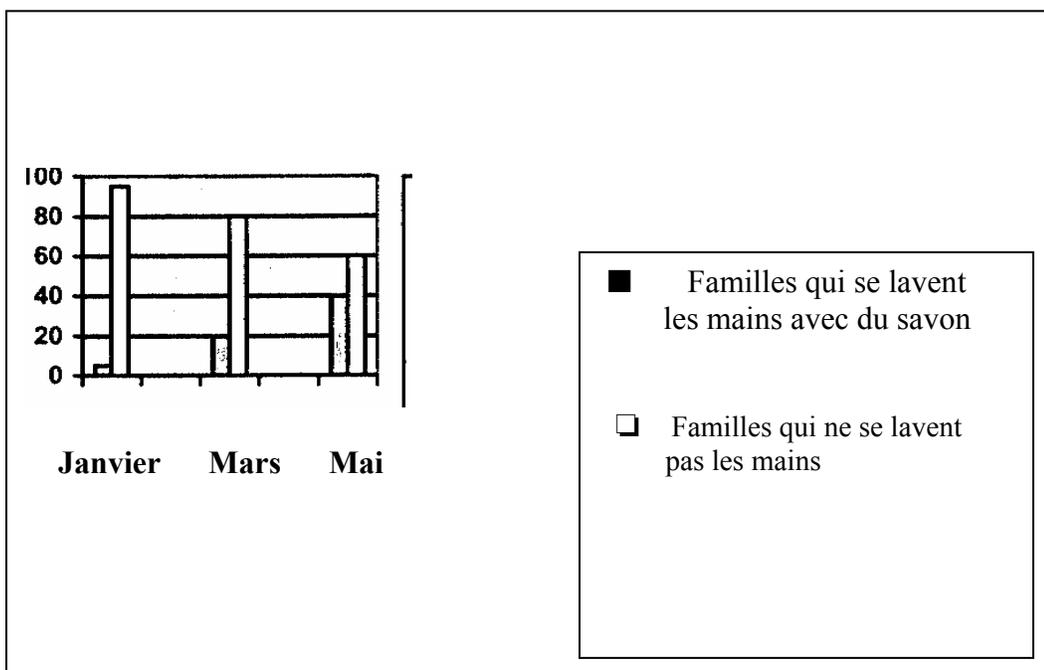


GRAPHIQUES A SECTEURS : Dessiner un graphique à secteurs sur une feuille de papier grand format, afin de représenter le nombre ou la proportion des familles qui partiquent une bonne habitude sanitaire, ou de montrer combien de fois un fait positif donné s'est produit. (La communauté devrait sélectionner au préalable des bonnes habitudes sanitaires et des faits promoteurs de la santé à suivre. Se Reporter à l'Idee n° 6 pour de plus amples informations.)





GRAPHIQUE EN BARRES : Dessiner un graphique en barres sur une feuille de papier grand format afin de représenter le nombre ou la proportion des familles qui suivent une bonne habitude sanitaire choisie, ou de montrer combien de fois un fait positif donné s'est produit. (La communauté devrait sélectionner au préalable des bonnes habitudes sanitaires et des faits promoteurs de la santé à suivre. Se reporter à l'Idee n° 7 pour de plus amples informations.) Vous pourrez également faire usage de points, un point représentant une famille ou 5% ou 10% des familles.



**C'est en forgeant qu'on devient forgeron!
Les BS peuvent parfois se sentir tendus ou mal à l'aise quand ils ont à parler devant une assemblée communautaire nombreuse. Les aider à répéter leur rapport avant de le présenter. Vous pouvez leur conseiller d'organiser une**



Idée-activité communautaire n° 8

Monter une cérémonie de remise de prix

POURQUOI : Pour honorer les Bénévoles de surveillance communautaire (BS), en se montrant reconnaissant de leurs réalisations. Une cérémonie de remise de prix aide à motiver les BS en rehaussant leur influence, leur statut et leur crédibilité dans la communauté.

QUI : Toute personne qui participe au programme de surveillance communautaire devrait assister à la cérémonie. On pourra également y convier des invités spéciaux.

QUAND : Après que les BS aient travaillé pendant au moins six mois, et au maximum une fois par an.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Un lieu de réunion, des certificats ou diplômes, des prix, de quoi manger et boire.

Monter une cérémonie de remise de prix

Engager tôt la planification de la manifestation : Vous devriez organiser une réunion avec les chefs de villages, les BS et le bureau médical du district en vue de traiter des propositions d'organisation de la cérémonie. Il faut commencer à préparer la cérémonie au moins un mois à l'avance, ce qui donnera aux personnes impliquées le temps de s'entretenir et de prendre des décisions concernant :

- Les personnes **chargées d'organiser et d'animer la cérémonie de remise de prix**
- Le lieu **où se déroulera la cérémonie**
- L'heure et la durée **de la cérémonie**
- La liste des personnalités **à inviter**
- La liste des orateurs/oratrices, **ainsi qu'une idée générale de la teneur et de la durée de leurs discours**
- Le programme d'activités **faisant partie intégrante de la cérémonie**
- Les prix **qui y seront décernés**



- **Si cela est possible et convenable, les plats et les boissons qui seront proposés aux participants et/ou aux invités. Dans la plupart des communautés, on devrait pouvoir faire des apports en nature destinés à la préparation d'un repas, ou bien, de simples casse-croûte et boissons.**
- **Le budget et la logistique de la cérémonie. Il n'est pas nécessaire d'y affecter des sommes énormes ; mais, comme il faudrait faire des dépenses minimales, vous devriez désigner des personnes capables de les prendre en charge. De plus, certains invités et participants auront besoin de moyens de transport. Vous devrez donc déterminer s'ils peuvent faire eux-mêmes les arrangements nécessaires, ou qu'il faut leur venir en aide.**

Inviter non seulement des personnalités, mais aussi le grand public : L'idéal étant que la cérémonie de remise de prix constitue une manifestation publique, veiller à ce que la publicité de la cérémonie soit engagée assez tôt (au moins une semaine à l'avance). Vous devriez inviter des personnalités dont la présence rehaussera l'importance de la cérémonie. Parmi ces invités spéciaux, on peut citer des fonctionnaires gouvernementaux, des personnels d'ONG, des chefs de la communauté, les habitants en général et les époux/épouses des BS.

Nous présentons ci-dessous une invitation modèle formelle que vous pourrez reproduire et communiquer à des invités spéciaux, y compris des fonctionnaires gouvernementaux, des chefs de la communauté, d'autres bénévoles communautaires et les époux/épouses des BS. L'envoi d'invitations formelles augmentera l'importance de la cérémonie de remise de prix, tout en suscitant chez les invitées et les participantes un sentiment d'importance de soi accru.



INVITATION

LE BUREAU MEDICAL DU (Nom du district)
DU MINISTERE DE LA SANTE DE (Nom du pays)
ET
LA (Nom de votre ONG ou organisation)

Vous invitent cordialement à assister à la

Cérémonie de remise de prix de surveillance communautaire

Pour honorer les réalisations des Bénévoles de surveillance communautaire
et des communautés de _____, _____,
_____, _____ et

Lieu : _____ Date : _____ Heure : _____



Les parties d'une cérémonie de remise de prix

- ***Discours prononcés par des personnalités*** : Ces interventions servent le plus souvent à aider les BS et leur communauté à apprécier à leur juste valeur les efforts qu'ils ont déployés et à les rendre fiers de leur travail. Elles rappellent à tout le monde l'objet du programme de surveillance communautaire et les rôles des BS.



- ***Présentation des prix*** : Il devrait être décerné à chaque BS un certificat en reconnaissance de son travail. Il faut remettre aux BS ayant fait des efforts exceptionnels des prix spéciaux pour les remercier de leur dévouement remarquable. Par ailleurs, vous pourrez reconnaître la participation des communautés au programme de surveillance communautaire en décernant des prix aux chefs des communautés concernées.



- ***Activités spéciales*** : Un lieu privilégié, une réception avec de quoi manger et boire, la musique et la danse, des invités influents, une couverture de presse (journaux, radio ou télévision) constituent autant d'éléments qui rehaussent l'intérêt de toute cérémonie de remise de prix. Si une manifestation de ce genre peut être très simple et de portée restreinte, en revanche il vaut mieux l'organiser en tant que fête communautaire d'une importance majeure qui encourage le grand public à y prendre part. Alternativement, une telle cérémonie peut se dérouler dans le cadre d'un festival de surveillance communautaire, entre autres. **SE REPORTER** à l'Idée n° 10 pour des renseignements supplémentaires sur l'organisation de festivals.



Prix proposés

Ci-dessous, nous énumérons des catégories de prix à décerner éventuellement aux BS et à leurs communautés lors de la cérémonie en question. Vous pourrez vous en inspirer ou élaborer d'autres catégories qui plus adaptées selon vous.

Suggestions de prix à décerner aux Bénévoles de surveillance

“La Bénévole de surveillance la plus travailleuse” : Prix décerné à la BS qui serait allée au-delà de ses responsabilités, en réalisant des tâches facultatives et en contrôlant de bonnes habitudes sanitaires et autres faits promoteurs de la santé.

“La Bénévole de surveillance la plus coopérative: : Prix attribué à la BS qui a fait preuve de l'esprit d'équipe le plus marquant et qui s'est efforcée le plus à collaborer avec les autres personnels.

Suggestions de prix à décerner à la communauté des BS

“La communauté ayant manifesté le soutien le plus fort” : Prix décerné à la communauté qui a fait les plus grands efforts pour soutenir ses BS (par exemple, en signalant des maladies et des faits promoteurs de la santé, en assurant une présence nombreuse lors des séances mensuelles ou trimestrielles consacrées au feedback communautaire, ou en fournissant des incitations en nature ou une rémunération financière ...). Il peut également être attribué à la communauté qui a fait le plus en vue de fournir une aide aux enfants malades dépistés par le système de surveillance.

“La communauté la plus dynamique” : Prix décerné à la communauté ayant réalisé les progrès les plus grands relatifs aux faits promoteurs de la santé signalés dans le cadre du système de surveillance. Il peut également être attribué à la communauté ayant pris le plus grand nombre d'initiatives en vue de la participation aux activités qui relèvent de la surveillance.





Suit dans la case ci-dessous quelques suggestions de prix réservés aux BS ou aux communautés impliquées en vue d'exprimer sa reconnaissance de leurs efforts et réalisations. Vous pouvez soit en faire usage, soit en concevoir d'autres plus adaptées aux domaines dont relève votre travail.

Prix suggérés

- **Diplômes ou badges spéciaux**
- **T-shirts, chapeaux ou serviettes spéciaux**
- **Boîtes de savon, de thè ou de café**
- **Lait en boîte ; sac de riz, de farine ou de sucre**
- **Carnets, calendriers ou livrets de memorandum spéciaux**
- **Lettre d'éloges du ministère de la Santé**
- **Invitation et moyen de transport à un atelier de surveillance communautaire ou à un festival organisé dans une autre communauté.**

Vous devriez rencontrer le comité d'organisation de la cérémonie de remise de prix pour délibérer sur l'ordre du jour modèle présenté ci-dessous. Cependant, vous êtes tout à fait libre de le modifier de façon à ce que les heures, les orateurs et la durée de l'ordre du jour soient bien adaptés à la communauté particulière. Si cela est possible, il faut :

- **Afficher dans la communauté un ordre du jour écrit, afin d'alerter le grand public.**
- **Demander aux responsables d'une station radio d'annoncer l'ordre du jour plusieurs jours avant la cérémonie elle-même, pour en faire de la publicité.**
- **Joindre un ordre du jour écrit aux invitations envoyées aux invités et aux participants.**
- **Distribuer un ordre du jour mis par écrit aux gens quand ils viennent assister à la cérémonie ; ou bien, faire lire à haute voix l'ordre du jour avant le discours d'accueil, pour que tout le monde sache ce qui va suivre.**

**CEREMONIE DE REMISE DE PRIX DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE
ORDRE DU JOUR**



15h - 15h15 Arrivée et placement des invités et des participants

15h15 - 15h30 Défilé des écolier/écolières

15h30 – 15h45 Discours d'accueil et vue d'ensemble sur le programme de surveillance communautaire

15h45 – 16h15 Discours :

• *Fonctionnaires du ministère de la Santé (échelons provincial et de district)*

• *Représentant de l'OBP ou de l'ONG concernée*

• *Survivant de la polio ou membre de la famille de celui-ci*

• *Epoux d'une BS*

16h15 – 16h30 Représentation musicale : Chansons/danses conçues à l'intention du programme de surveillance communautaire

16h30 – 16h40 Discours du Coordonnateur ; Description du travail des BS

16h40 – 17h15 Remise des certificats et des prix

17h20 – 18h20 Réception pour invités spéciaux et BS ; Repas

18h20 – 19h Représentations musicales ou de théâtre



Idée-activité communautaire n° 9

Organiser un festival de surveillance communautaire

POURQUOI : Un festival est une manifestation amusant qui aide à la diffusion d'informations concernant la surveillance communautaire, en renforçant l'enthousiasme et le soutien communautaire du programme.

QUI : Les Bénévoles de surveillance communautaire (BS) et les membres de la communauté

QUAND : Un festival permet non seulement d'inaugurer efficacement un nouveau programme de surveillance communautaire, mais aussi de célébrer les progrès réalisés par ce programme au bout de six mois ou d'un an.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Ressources à préciser en fonction des activités prévues.

Pour fêter des occasions extraordinaires, tels que les fêtes nationales ou des manifestations culturelles ou saisonnières, les communautés organisent souvent des festivals ou cérémonies, lesquels permettent de réunir un public nombreux pour s'amuser. Ils fournissent une excellente occasion pour sensibiliser ce public au programme de surveillance communautaire. Or, la communauté concernée pourrait choisir d'intégrer un festival de surveillance communautaire à une fête, manifestation ou jour férié existant ; ou bien, elle voudra peut-être monter un festival de surveillance communautaire extraordinaire indépendant.

Vous devrez :

1. Vous réunir avec les BS, les chefs de votre communauté et les fonctionnaires gouvernementaux compétents locaux pour discuter d'une proposition de festival dans le cadre du programme de surveillance communautaire. **(Voir l'Idée n° 1 pour des renseignements supplémentaires sur l'organisation des réunions.)** Si les personnes réunies estiment qu'il vaut la peine d'organiser un tel festival, vous devriez les aider à constituer un comité de festival spécial chargé de la planification et l'organisation de ce dernier. Vous devriez aussi traiter de l'objet du festival, à savoir : *sensibiliser les gens au programme de surveillance communautaire et fêter les réalisations du programme.*

2. Retrouver périodiquement le comité de festival afin de le planifier et le préparer. **La planification et les préparatifs devraient être engagés tôt, et, de manière idéale, au moins un mois à l'avance.**

Un festival comporte trois volets :

• **Discours prononcés par des personnalités** : En règle générale, les discours de ce genre aident à inculquer chez les BS et les membres de leur communauté l'importance de leurs efforts et à les rendre fières de leurs accomplissements. Ils rappelleront à tout le monde le but du programme de surveillance et les fonctions des BS.

• **Remise des prix** : Un festival fournit une excellente occasion pour exprimer en public sa reconnaissance des efforts et des réalisations de différentes personnes dans le cadre du programme de surveillance communautaire. On devrait décerner des certificats ou des prix spéciaux à des BS, des chefs de la communauté, des membres du personnel de la formation sanitaire et d'autres individus ayant prêté leur concours précieux à la communauté. Voir l'Idée n° 8 (*Organiser une cérémonie de remise de prix*) pour d'autres suggestions concernant le décernement de prix.

• **Activités amusantes nombreuses!** : Les divertissements amusants attirent toujours beaucoup de monde. Donc, vous devriez prévoir de nombreuses activités divertissantes pour vous assurer que le plus grand nombre de personnes possible assistera au festival et s'informerera du programme de surveillance communautaire et de ses réalisations.

3. Discuter des activités qui, à l'avis des gens, seront à inclure dans le festival. *Parmi ces activités, nous pourrions mentionner les suivantes :*

- Discours faits par des chefs de la communauté, des responsables de santé gouvernementaux, des personnels d'ONG et d'autres personnalités
- Cérémonie de remise de prix (VOIR l'Idée-activité n° 8 pour des informations plus détaillées là-dessus)
- Concours de chanson
- Lectures de poésie
- Pièces de théâtre ou sketches interprétés par des enfants et/ou des BS
- Défilés d'écoliers/écolières, d'agents de santé communautaire ou de Bénévoles de surveillance
- Représentations musicales, danses traditionnelles et/ou spectacles de marionnettes
- Jeux et concours
- Baraques ou kiosques d'information et de démonstration
- Matches de football ou autre événement sportif



4. Préparer le festival dans tous les détails en vous concertant avec le comité du festival, y compris le choix du SITE, les RESSOURCES à affecter pour couvrir les dépenses, ainsi que l'ORGANISATION des moyens de transport requis et d'autres éléments logistiques.

5. Discuter avec le comité du festival du programme modèle exposé à la page suivante. **Comme il s'agit d'un programme modèle, vous êtes libre de le modifier pour que les activités, les heures, les orateurs et la durée du programme soient adaptés à la communauté en question. Si les membres de la communauté sont expérimentés en matière d'organisation de festivals ou d'autres fêtes, vous devriez les encourager à s'occuper de la planification et de l'organisation comme d'habitude, en les aidant à y intégrer des activités supplémentaires ou de nouvelles suggestions au processus de planification, le cas échéant.**

Si cela est possible, il faut :

- **Afficher dans la communauté un programme écrit, afin d’alerter le grand public.**
- **Demander aux responsables de la station radio locale d’annoncer le programme plusieurs jours avant le festival lui-même, pour en faire de la publicité.**
- **Inclure un programme écrit dans les invitations envoyées aux invités et aux participants.**
- **Faire lire à haute voix le programme d’activités avant le discours d’accueil, pour que tout le monde sache ce qui va suivre.**

Dans la case qui suit, nous présentons un programme modèle d’un festival de surveillance communautaire :

FESTIVAL DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE <i>PROGRAMME DES ACTIVITÉS</i>	
9h – 9h15	Arrivée et placement des invités et des participants
9h15 – 9h45	Défilé des écolier/écolières
9h45 – 10h	Discours d’accueil et vue d’ensemble sur le programme de surveillance communautaire
10h – 10h30	Discours : <ul style="list-style-type: none">• <i>Fonctionnaires du ministère de la Santé (échelons provincial et de district)</i>• <i>Représentant de l’OBP ou de l’ONG concernée</i>• <i>Représentant de la communauté (maire, chef de village, imam...)</i>• <i>Survivant de la polio ou membre de la famille de celui-ci</i>• <i>Porte-parole des BS</i>
10h30 – 10h45	Représentation musicale : Chansons/danses conçues à l’intention du programme de surveillance communautaire
10h45 – 10h50	Discours du Coordonnateur ; Description du travail des BS
10h50 – 11h15	Remise des certificats et des prix
11h15 – 12h30	Représentations musicales et de théâtre
12h30 – 14h	Réception pour invités spéciaux et BS ; Repas
14h – 16h	Concours et jeux
16h – 18h	Match sportif (football, courses à pied,...)

6. Vous devrez impliquer autant de personnes que vous le pouvez dans la préparation bien à l’avance des activités du festival.



Vous désirerez peut-être faire appel aux personnes suivantes :

- **Fonctionnaires gouvernementaux locaux (maire, ...)**
- **Comités de la santé villageois**
- **Personnel de la formation sanitaire**
- **Anciens villageois**
- **Cercles féminins et maisons de jeunes**
- **Ecoles**
- **Eglises et mosquées**
- **Association des guérisseuses traditionnelles**
- **Croix-Rouge et autres organismes non gouvernementaux locaux**
- **Bénévoles du Corps de la Paix**
- **Association de la sécurité communautaire et/ou police et forces de sécurité locales**
- **Station de radio et/ou de télévision et autres journalistes**
- **Marchands locaux.**

7. Lancer tôt la campagne de publicité du festival! Ne pas attendre la dernière minute pour informer le grand public du festival. Commencer à en diffuser la nouvelle au moins quinze jours à l'avance. (VOIR l'Idée n°2 : *Organiser une campagne d'information communautaire*, qui propose des méthodes de publicité pour les manifestations.)

Vous pourrez réaliser une invitation comme celle qui suit à envoyer aux invités spéciaux :



INVITATION

LE BUREAU MEDICAL DU (Nom du district)
DU MINISTERE DE LA SANTE DE (Nom du pays)
ET
LA (Nom de votre ONG ou organisation)

Vous invitent cordialement à assister au
Festival de surveillance communautaire

Pour honorer les réalisations des Bénévoles de surveillance communautaire
et les communautés de _____, _____,
_____, _____ et

Lieu : _____ Date : _____ Heure : _____



Idée-activité communautaire n° 10

Utiliser des “incitations de célébrité” pour motiver les Bénévoles de surveillance

POURQUOI : Les activités décrites ci-après aideront à motiver les Bénévoles de surveillance communautaire (BS), en rehaussant leur image, leur standing et leur crédibilité dans la communauté. Elles serviront également à accroître l'intérêt que porte la communauté au programme de surveillance communautaire.

QUI : Ces activités sont destinées à des enfants, des artistes, des musiciens et d'autres membres de la communauté qui aiment chanter, danser, jouer ou dessiner.

QUAND : On devrait mener ces activités périodiquement à compter du lancement du programme de surveillance communautaire, et notamment au bout des trois ou six premiers mois ou de la première année.

RESSOURCES

NECESSAIRES : En fonction de l'incitation particulière.

La reconnaissance publique des efforts des bénévoles, ainsi qu'un statut rehaussé dans la communauté, tendent à encourager fortement ces agents. Quand bien même ils ne toucheraient pas de rémunération financière de leurs activités de surveillance, la motivation de ces bénévoles pourra être assurée par des soi-disant “incitations de célébrité”, moyennant lesquelles ces individus se sentent populaires, appréciés et admirés.

Concours de chanson

Vous pourrez inviter des musiciens adultes ou écoliers/écolières à composer des chansons sur le thème des BS et de leur travail dans le cadre du programme de surveillance communautaire. Il faut veiller à ce que ces chansons mentionnent les points suivants :



- les noms de tous les BS communautaires ;
- une description du travail des BS et de son importance ;
- des exemples d'actions que pourraient entreprendre des membres de la communauté pour seconder les efforts des BS.

Vous pouvez organiser un concours ou festival d'école, en demandant à différents musiciens ou différentes années d'écoliers/écolières de venir interpréter leurs chansons. Il faut prévoir des prix à décerner en première, en deuxième et en troisième.

Il faudra donner un prix à tous les participants. S'assurer que tous les membres de la communauté y seront invités.

Parmi les prix à décerner, on pourrait citer des crayons, des stylos, des gommes, des livres, des sac à dos, des T-shirts, des badges spéciaux et des certificats spécialement libellés.

Affiche-photographie de groupe

Demander à toutes les BS dans votre région de se réunir pour se faire photographier. Faire agrandir la photographie et la transformez en une affiche. Vous pourrez ensuite y inscrire les noms des BS, en y ajoutant un slogan accrocheur, comme, par exemple, "*Héros de la surveillance communautaire*", ou "*Souriez quand vous voyez ces gens! Ce sont vos Bénévoles de surveillance communautaire*".

Faire de nombreux exemplaires de cette affiche, que vous mettrez ensuite dans des lieux publics.

Spots et annonces radiodiffusés

S'il existe une station de radio dans votre communauté ou à proximité de celle-ci, s'adresser aux responsables de santé locaux pour qu'ils vous aident à faire de la publicité pour le programme de surveillance communautaire et à annoncer les noms des BS.



Demander à la station de radio de diffuser chaque mois une interview avec une BS différente. Alternativement, vous pourrez établir un prix de bonne exécution à décerner à la "*Bénévole de surveillance du mois*".

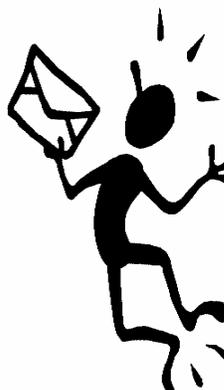
Sketches publicitaires



Réunir tous les BS pour interpréter un simple sketch susceptible d'être enregistré sur cassette audio ou vidéo. Ce sketch, de nature amusante ou sérieuse, doit informer sur le but du programme de surveillance communautaire et les fonctions des Bénévoles de surveillance. En faisant jouer les rôles par de véritables Bénévoles, vous serez en mesure de rehausser le prestige et le statut de célébrité de ceux-ci dans la communauté. Faire projeter la vidéocassette lors d'assemblées communautaires, ou passer la cassette audio pendant des séances éducatives ou à la radio. Si vous ne disposez pas d'une cassette vidéo ou sur bande, vous pourrez organiser un festival pendant lequel des BS peuvent interpréter le sketch en public. (VOIR l'Idée-activité n° 9 pour des informations supplémentaires sur l'organisation de festivals.)

Lettres émanant du bureau de Santé du district

Dans le cas où un BS signalerait un cas de PFA qui restait inconnu du système de santé, le bureau de Santé du district devrait lui adresser une lettre de remerciement officielle, en en communiquant une copie au responsable de la communauté (par exemple, le maire ou le chef du village).



Cérémonie de décernement de prix

Une cérémonie de décernement de prix de reconnaissance à des BS constitue un moyen efficace de proposer des incitations de célébrité. VOIR l’Idée n° 8, qui présente des informations en matière d’organisation d’une cérémonie de décernement de prix aux BS.





Idée-activité communautaire n° 11

Renforcer le soutien des pairs des efforts des Bénévoles de surveillance

POURQUOI : Ces activités aideront à motiver les Bénévoles de surveillance communautaire (BS), en renforçant le soutien que leur apportent leurs pairs. Elles serviront également à accroître le prestige et la crédibilité des BS dans leur communauté.

QUI : Les BS, les Coordonnateurs et des journalistes de radio ou de journal.

QUAND : Ces activités devraient débiter au moment de lancer le programme de surveillance communautaire, en étant programmées périodiquement par la suite, c'est-à-dire, hebdomadairement, mensuellement, ou trimestriellement, et ce, en fonction de l'activité particulière à réaliser.

RESSOURCES

NECESSAIRES : Selon l'activité spécifique ; pourtant, il faut très peu de ressources à part du temps dont disposent les gens.

Le système de Bénévoles “copains/copines” de surveillance communautaire

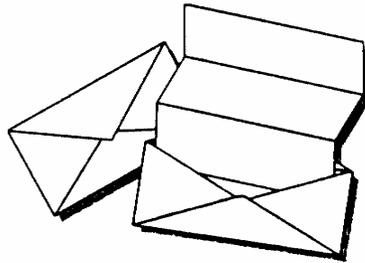
Le terme “copains/copines” signifie des ami(e)s ou compagnons qui s'entraident en vue de la résolution des problèmes et de travailler en collaboration les uns avec les autres. Les copains/copines se donnent mutuellement des conseils, du soutien moral et de l'aide pratique. Ils (ou elles) devraient être domicilié(e)s suffisamment proches les uns des autres pour pouvoir se retrouver et se concerter lorsque cela s'avère nécessaire.

- **Pendant votre première rencontre avec les BS, leur expliquer le rôle d'un(e) copain/copine.**
- **Leur demander-leur de choisir au moins une autre BS qui accepterait d'être sa “copine”.**
- **Lors de votre visite de supervision, faire un effort pour retrouver les “copines” toutes ensemble.**

Programme de correspondants Bénévoles de surveillance communautaire

Les “correspondant(e)s” sont des personnes qui s’écrivent fréquemment pour échanger des nouvelles. Le programme des correspondant(e)s constitue un moyen d’encourager les BS à s’appuyer les uns les autres dans leur travail.

- **Lors de votre première rencontre avec les BS, leur expliquer que vous et le personnel de la formation sanitaire concernée, allez porter avec vous leurs lettres au fur et à mesure que vous ferez vos visites d’animation et de supervision de routine, ce qui leur permettra ainsi de partager leurs nouvelles, leurs idées et leurs conseils avec d’autres BS.**
- **Dire aux BS qu’ils pourront écrire d’avance des lettres qu’ils vous remettront lors de votre visite de supervision ; ou bien, qu’ils pourront les déposer à la formation sanitaire du district ou à la formation sanitaire la plus près.**



- **Chaque fois que vous ou d’autres personnels de la formation sanitaire faites une visite de supervision dans une communauté rentrant dans le cadre du programme de surveillance communautaire, vous devrez apporter avec vous les lettres adressées à cette communauté, pour être ensuite distribuées aux BS.**
- **Avant de partir, demander aux BS visités les lettres qu’ils ont écrites.**
- **Vous pouvez faire construire, à la formation sanitaire du district, un “bureau de poste” pour lettres écrites aux et par les correspondant(e)s. Dans ce cas, il pourrait s’agir d’une simple caisse en bois ou d’une boîte en carton en nids d’abeilles, chaque alvéole portant le nom d’une communauté. Organiser les courriers reçus émanant des BS en rangeant toutes les lettres destinées à une même communauté dans une alvéole unique. En ce faisant, quand vous ou un autre membre du personnel sanitaire vous rendez à cette communauté, vous pourrez vérifier s’il y a des lettres à y apporter.**

NOTA : Vous devriez proposer le programme des correspondant(e)s aux BS et autres bénévoles de santé communautaire tout au début du programme de surveillance communautaire. Par la suite, vous serez libre d’étendre le programme aux membres restants de la communauté.

Suggestions supplémentaires pour renforcer le soutien par leurs pairs aux BS.



- Réunions

Encourager les BS à se réunir périodiquement vous permettra de favoriser le partage des expériences. Il se peut que vous ayez à organiser vous-même les premières rencontres tout en demandant ensuite aux BS d'assumer la responsabilité de ces réunions. Vous pourrez leur suggérer de fixer la fréquence des réunions et de choisir des locaux. Voir Idée n° 1 pour des indications supplémentaires sur l'organisation des réunions.

- Bulletin du Bénévole de surveillance communautaire

Il est possible de préparer un bulletin en rédigeant une brève description des activités et des nouvelles de chaque BS. Il vous sera loisible d'y inclure des annonces ou des mises à jour techniques. Faire reproduire autant d'exemplaires du bulletin qu'il y a de BS et, si possible, de communautés et prévoir de rédiger et distribuer le bulletin tous les trois mois.

- Emissions radiophoniques : bulletin d'informations sur la surveillance communautaire
Préparer mensuellement ou trimestriellement un bref "bulletin d'informations" qui rend compte des activités des BS pendant cette période et présentant certaines des données incluses dans leurs rapports et demander à la station radio locale de le lire sur les ondes.



Idée-activité communautaire n° 12

Renforcer le soutien dont leurs époux/épouses font bénéficier les Bénévoles de surveillance

- POURQUOI :** Cette activité a pour but d'aider à motiver les Bénévoles de surveillance communautaire (BS), en encourageant leur époux/épouse à les appuyer dans leur travail.
- QUI :** Les BS et leur époux/épouse.
- QUAND :** Vous devriez retrouver les époux/épouses des BS immédiatement après la sélection de ceux-ci.
- RESSOURCES NECESSAIRES :** Il ne faut pas de ressources ou de matériels autres qu'une partie de votre temps de travail.
-

Le dévouement des BS à leur travail sera souvent conditionné par le niveau de soutien que leur accorde leur époux ou épouse. En les encourageant, les soutenant moralement et, de temps en temps, en les assistant, l'époux/épouse sera en mesure d'inspirer chez un(une) BS un enthousiasme durable. En revanche, le découragement, des critiques défavorables, des plaintes et le refus de lui venir en aide de la part de l'époux/épouse sont autant de facteurs qui risquent de démoraliser les BS, en les poussant à démissionner. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le contrôle mené par les BS des bonnes habitudes sanitaires et des faits promoteurs de la santé dans la communauté, car ce travail exige des efforts supplémentaires.



Les époux/épouses faisant preuve de soutien :

- **Demandent à leur mari ou femme de parler de son travail de BS, en écoutant ce qu'il (elle) a à dire.**
- **S'informent des problèmes et des succès que rencontre ou réalise leur femme ou mari dans son travail de BS.**
- **Offrent des suggestions et conseils.**



- **Manifestent leur soutien moral.**
- **Font preuve de leur approbation et/ou de la fierté qu'ils tirent des efforts faits par leur femme ou mari.**
- **Proposent d'aider aux tâches d'ordre pratique afin de faciliter le travail de leur femme ou mari.**
- **Louent et encouragent les efforts déployés par leur mari ou femme en tant que BS.**
- **Transmettent à des amis, des voisins et des parents des informations et nouvelles relevant de la surveillance communautaire.**
- **Assistent aux réunions et autres activités organisées par les BS ou pour le compte du programme de surveillance communautaire.**

Rencontrer l'époux/l'épouse des Bénévoles de surveillance

Rencontrer l'époux/l'épouse de tout BS dès la mise en marche du programme, et de, de plusieurs façons différentes :

- **Vous pourrez inviter les époux/épouses à assister à une partie de la réunion d'orientation ou du cours de formation que vous organiserez à l'intention des BS.**
- **Vous pourrez également organiser une réunion spéciale, une réception, une fête ou un repas pour les époux/épouses.**
- **Enfin, vous pourrez, lors de votre première visite de supervision, retrouver sans cérémonie les époux/épouses, en passant chez eux/elles pour rendre visite.**

Quel que soit le comportement que vous adopterez, vous ne devrez pas manquer, pendant ces premières rencontres, de :

- *Expliquer l'objet* du programme de surveillance communautaire.
- *Décrire les fonctions* des BS.
- *Préciser l'importance* du rôle de l'époux/épouse en aidant à motiver durablement les BS.
- *Donner des exemples* du soutien accordé par le conjoint (se reporter à la case ci-dessus).



UNE DEMANDE SPECIALE

ADRESSÉE AUX MARIS DES BENEVOLES DE SURVEILLANCE FEMININES



Conseiller au mari de soutenir sa femme pendant les jours où celle-ci doit s'absenter pour s'acquitter de ses responsabilités professionnelles, et ce, en restant flexible et tolérant. En effet, pendant cette période sa femme ne pourra probablement pas préparer les repas ou faire le ménage aussi promptement qu'elle le fait normalement.



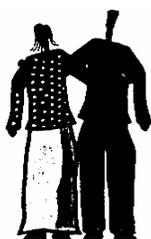
Autres suggestions visant à renforcer le soutien accordé aux Bénévoles de surveillance par leurs époux/épouses

Vous devriez projeter de vous mettre en contact avec les époux/épouses des BS au moins une fois par trimestre, soit lors des visites de supervision, des visites à domicile ou des réunions en groupe spéciales. Parler avec eux (elles) du travail de leur mari ou femme. Solliciter leur feedback, en leur demandant s'ils ont remarqué des problèmes, des résultats positifs ou des avantages en rapport avec leurs fonctions de BS.

Si les époux/épouses des BS estiment que le rôle lui aussi qu'ils jouent dans le programme de surveillance communautaire est important, ils (elles) auront plus tendance à soutenir le travail bénévole de leur mari ou femme. Suit une liste de mesures à prendre pour encourager les époux/épouses des BS à accorder leur appui à des derniers.

Mesures à prendre par les Coordonnateurs pour favoriser le soutien des BS par leurs époux/épouses

- **Distribuer des badges du programme de surveillance communautaire à tout époux (toute épouses) d'une (d'une) BS.**
- **Demander au ministère de la Santé (échelon national ou de district) de rédiger une lettre officielle à adresser à l'époux/épouse de chaque BS, dans laquelle on le(la) remercie de son soutien de son mari/sa femme. Ne pas manquer de personnaliser la lettre en mettant le nom du (de la) BS et de son mari/sa femme.**
- **Organiser, au bout des six premiers mois, une cérémonie de décernement de prix (Voir l'Idée n° 8) à l'intention des Bénévoles de surveillances et de leurs époux/épouses. Les prix peuvent être des chapeaux spéciaux, des T-shirts, des certificats ou autres, que vous remettrez aux conjoint(e)s ayant fait preuve d'un soutien extraordinaire.**
- **Mettre sur pied un système de correspondant(e)s (Voir l'Idée n° 11) au profit des époux/épouses des BS.**
- **Demander à la station de radio ou au journal de la localité d'annoncer et d'interviewer *L'époux/l'épouse du mois*.**
- **Demander aux instituteurs d'aider leurs écoliers/écolières à monter un sketch concernant une BS ayant un mari qui lui manifeste un soutien solide, et une autre dont le mari ne lui donne pas de soutien, pour montrer que les époux peuvent influencer la qualité de l'exécution des BS et le bien-être de la communauté. Les écoliers devraient interpréter ce sketch lors d'une manifestation publique. Si possible, vous devriez enregistrer le sketch sur bande audio, de façon à pouvoir le faire diffuser à la station de radio.**
- **Demander à des musiciens locaux de composer une chanson concernant l'importance qu'il faut attacher à un époux/une épouse d'un grand soutien dans la vie en général, et vis-à-vis de son mari/sa femme quand celui(elle)-ci est un(e) BS, en particulier. Les musiciens ainsi engagés devraient interpréter cette chanson lors de manifestations publiques et/ou à la station de radio.**



Principes directeurs régissant la formation des Bénévoles de surveillance communautaire

INTRODUCTION

Les principes directeurs qui suivent ont été conçus de façon à aider les Coordonnateurs de surveillance communautaire à planifier et à mettre en oeuvre des cours de formation à l'intention des BS. Sont compris dans ces principes directeurs les volets suivants :

- 1. Principes directeurs généraux de la formation d'apprenants adultes**
- 2. Vue d'ensemble sur la formation**
- 3. Organisation des formations**

1. PRINCIPES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE FORMATION D'APPRENANTS ADULTES

Il existe de nombreuses publications traitant de la manière dont les adultes assimilent les connaissances. Nous tentons ici de résumer quelques-uns des points principaux susceptibles d'aider les Coordonnateurs à planifier et à mettre en oeuvre les formations destinées aux Bénévoles de surveillance.

a) L'assimilation de connaissances par adultes implique un partenariat entre le formateur et les stagiaires :

Et le Coordonnateur et les Bénévoles apportent à tout cours de formation une mine de connaissances et d'expériences. Par exemple, un Bénévole aura été nommé par sa communauté parce qu'il a fait preuve de qualités telles que la responsabilité, la fiabilité, l'approbation et le respect d'autres membres de la communauté, le désir d'apprendre, ainsi qu'une bonne compréhension et le respect des croyances et pratiques d'autrui. Un tel individu sera en mesure d'éclairer les raisons pour lesquelles les membres de la communauté se comportent et prennent les décisions comme ils le font. Si le Coordonnateur a une idée moins éclairée sur chaque communauté particulière, en revanche il peut apporter des idées et des expériences tirées d'autres communautés et projets. Quand ils se réunissent pour entamer la formation, et le formateur/Coordonnateur et les stagiaires/Bénévoles pourront se prévaloir des connaissances et des expériences spécifiques qu'ils pourront s'offrir les uns aux autres.

b) En règle générale, le formateur se comporte en animateur plutôt qu'en instituteur :

Les animateurs appuient les apprentis adultes dans leurs efforts pour assimiler de nouvelles connaissances et compétences, en renforçant celles qu'ils ont déjà acquises. Ils s'occuperont ensemble d'étudier les nouvelles tâches dont les stagiaires auront à s'acquitter, d'identifier les compétences et les connaissances que les apprentis auront à assimiler et de collaborer en matière d'activités participatives permettant aux stagiaires de maîtriser les nouveaux domaines de connaissances. L'animateur et les participants devront s'assurer tous les deux que les stagiaires apprendront et appliqueront les compétences nécessaires à leurs nouvelles fonctions.

Or, un animateur n'est pas un "instituteur" traditionnel qui se tient debout devant les stagiaires en leur exposant les compétences et les connaissances à être inculquées. Bien au contraire, un animateur devrait favoriser des échanges de renseignements tant entre lui-même et les participants que parmi les stagiaires eux-mêmes, et préciser les méthodes pour aider les participants à développer de nouvelles idées, attitudes et compétences.

c) Les participants adultes sont plus disposés à assimiler les nouvelles compétences, attitudes et connaissances qui se révèlent applicables à leur vie :

Les nombreuses responsabilités dont les participants adultes sont accablés tendent à limiter le temps qu'ils peuvent, ou désirent, consacrer à l'apprentissage de nouvelles connaissances, attitudes et compétences. A la différence des enfants dans une salle de classe classique, à qui leurs instituteurs disent souvent qu'ils devraient apprendre un domaine de connaissances particulier parce qu'ils en feront usage un jour, les adultes souhaitent d'habitude sentir la nécessité immédiate des nouvelles connaissances proposées, avant de consacrer leur temps précieux à l'apprentissage de celles-ci. En effet, les nouvelles connaissances et compétences doivent se montrer clairement applicables à leur situation actuelle, ou à une activité dans laquelle ils comptent s'engager dans un avenir proche. Si, par exemple, un BS sait d'avance qu'on va lui demander de dépister des cas de rougeole au sein de sa communauté, il sera plus enclin à prêter très attention aux séances consacrées à la rougeole et ses symptômes, que le serait une personne désirant assimiler uniquement des connaissances générales sur les maladies ou des connaissances servant uniquement à le guider à l'avenir.



d) Une formation efficace exige une bonne planification :

Les animateurs voudront probablement garder à l'esprit les points suivants au fur et à mesure qu'ils planifient la formation des Bénévoles de surveillance :

- **On devrait programmer la formation très à l'avance. Les stagiaires BS, ainsi que d'autres membres de la communauté, devraient savoir d'avance pourquoi, quand et où se déroulera la formation.**
- **On devrait penser à impliquer des membres de la communauté dans la planification des formations, éventuellement sous forme de comité de planification chargé de fixer l'heure et le lieu et de prévoir des rafraîchissements.**
- **Le lieu de formation devrait être accessible et confortable et suffisamment spacieux pour permettre aux gens de se déplacer.**
- **Si les stagiaires ne se connaissent pas bien les uns les autres, on devrait commencer par des exercices d'animation destinés à leur permettre de se faire la connaissance et de se sentir à l'aise. Si, par contre, on se connaît déjà, ces mêmes exercices devraient servir à favoriser l'esprit d'équipe.**
- **On devrait fournir aux stagiaires l'occasion de se déplacer pendant les cours de formation, et notamment pendant les jeux de rôle, les périodes de répétition et les pauses.**
- **Il faut prévoir une activité de clôture qui résume le contenu de la séance, au moyen de laquelle on pourrait parler de la teneur de toute séance future éventuelle.**

(Nota : Pour des suggestions complémentaires relatives à l'organisation de la formation, se reporter au N° 3, "Organisation de la formation", ci-dessous.)

e) Le processus de formation

Le tableau qui suit ces principes directeurs donnent une vue d'ensemble sur les Tâches des Bénévoles de surveillance, dont chacune est liée à des objectifs d'apprentissage, des activités de formation, et des ressources que les Coordonnateurs désireront peut-être utiliser pour planifier et réaliser les formations de Bénévoles.

- **Tâches incombant aux Bénévoles de surveillance :**

Il s'agit des tâches qu'entreprendront tous les Bénévoles de surveillance afin d'aider leur communauté à réaliser des activités de dépistage des maladies, à contrôler les faits promoteurs de la santé et à planifier et mettre en oeuvre les activités de prévention collectives. Les Coordonnateurs devront appuyer les Bénévoles dans leurs fonctions.

- Objectifs d'apprentissage :

Les Coordonnateurs voudront peut-être faire usage des objectifs d'apprentissage liés à chaque tâche pour planifier la formation des Bénévoles. En se focalisant sur les compétences dont les Bénévoles doivent faire preuve à la suite de leur formation, le Coordonnateur sera libre de sélectionner les activités les plus propices au renforcement de ces compétences chez les stagiaires.

- Activités de formation :

Les Coordonnateurs voudront peut-être employer l'approche de la formation à trois phases énoncée dans la table sous la rubrique "Activités de formation", et ce, pour organiser et diriger la formation des BS. Ces trois phases, ainsi que les méthodes proposées pour les exécuter, sont les suivantes :

<i>PHASE 1</i>	<i>PHASE 2</i>	<i>PHASE 3</i>
<i>Assimilation de Connaissances</i>	<i>Développement de compétences</i>	<i>Renforcement de compétences</i>
Discussion	Démonstration et pratique	Jeux de rôle et feedback

Phase 1 : Assimilation de connaissances au moyen de discussions

Dans la première phase du processus, les BS devraient discuter de la définition précise de leur tâche, des compétences qu'ils possèdent déjà ou qu'ils mettent actuellement en application en remplissant cette tâche, ainsi que de l'importance de cette tâche dans le cadre de leurs responsabilités globales. Le Coordonnateur est libre d'employer les "Objectifs d'apprentissage" correspondant à chaque tâche pour décomposer l'apprentissage de cette dernière en des parties plus petites, ce qui permettra aux Bénévoles d'en discuter et de les assimiler plus facilement. Par exemple, s'agissant de la troisième tâche : "Identifier les enfants et d'autres personnes dans la communauté manifestant les symptômes caractéristiques des maladies cibles".

La discussion susmentionnée pourrait porter sur les points suivants :

- Que veut dire le terme "maladie cible"?
- A l'avis des Bénévoles, quelles maladies devraient être incluses dans le programme de surveillance?



- **Quelles maladies sont ciblées par le programme de surveillance?**
- **Quels sont les signes et les symptômes caractéristiques de ces maladies?**
- **Combien les Bénévoles savent-ils déjà sur l'incidence de ces maladies dans leur communauté?**
- **Comment les Bénévoles peuvent-ils rechercher des enfants et d'autres personnes dans la communauté qui manifestent des symptômes caractéristiques des maladies cibles?**

Pendant la discussion, le Coordonnateur demandera peut-être aux Bénévoles d'ouvrir leur Manuel des Bénévoles et de jeter un coup d'oeil sur les descriptions et les illustrations des maladies y afférentes. Le Coordonnateur, ou les Bénévoles eux-mêmes, pourront ensuite expliquer comment se servir des descriptions pour aider à identifier ces maladies.

Phase 2 : Assimilation de compétences par la démonstration et la pratique

Une fois que les Bénévoles auront discuté d'une tâche précise et qu'ils estiment avoir plus ou moins bien assimilé les connaissances nécessaires à l'exécution de celle-ci, le Coordonnateur pourra procéder à la phase 2, pendant laquelle les Bénévoles assimileront les compétences requises en rapport avec la tâche en question. Pendant cette phase, le Coordonnateur devra faire une démonstration de certaines des compétences assez importantes ou difficiles à maîtriser décrites dans les Objectifs d'apprentissage ; ensuite, il invitera les participants à s'exercer à les appliquer, en groupes grands ou petits. Par exemple, et s'agissant encore une fois de la troisième tâche, "Identifier les enfants et d'autres personnes dans la communauté manifestant les symptômes caractéristiques des maladies cibles", le Coordonnateur peut employer un jeu de répétition destiné à aider les stagiaires à mémoriser les descriptions des maladies cibles et les symptômes caractéristiques de chacun d'entre eux. Ensuite, il pourra répartir les Bénévoles en groupes, en demandant aux participants de chaque groupe de se défier d'énumérer les maladies et leurs symptômes caractéristiques.

Le Coordonnateur ferait bien de décomposer l'activité "Démonstration et pratique" en plusieurs parties, afin de s'assurer que TOUS les Bénévoles parviennent à maîtriser TOUTES les compétences nécessaires pour remplir chacune des tâches.

Phase 3 : Renforcer les compétences au moyen de jeux de rôle et de feedback

Le Coordonnateur pourra inviter une ou plusieurs Bénévoles à la rejoindre pour faire un jeu de rôle qui montre comment exécuter la tâche en question. Ce jeu de rôle, qu'on présentera devant les autres stagiaires, devrait représenter autant que possible la vie réelle, jusqu'au point d'y faire jouer des enfants vraiment malades (pourvu qu'ils ne soient pas menacés de ce fait). Après ce jeu de rôle, le Coordonnateur pourra animer une brève discussion des points forts et des points faibles de la représentation. Selon la taille du groupe, soit les stagiaires resteront dans un groupe nombreux, soit ils se répartiront en petits groupes, en réinterprétant à tour de rôle le jeu de rôle et en se donnant du feedback et des suggestions.

Après la formation : Répétition et feedback

L'animateur/Coordonnateur devrait observer périodiquement chaque BS pendant que ce dernier s'acquitte de ses tâches dans la communauté, en lui fournissant du feedback ciblé. Les BS seront aussi encouragés à demander du feedback et des suggestions aux autres personnes avec lesquels ils auront à collaborer, y compris à des personnels de la formation sanitaire qu'ils aideront lors des campagnes de vaccination, ou aux chefs de la communauté, avec qui les BS collaboreront pour assurer le contrôle des bonnes pratiques sanitaires ou l'organisation d'activités de prévention collectives.

Le Coordonnateur s'efforcera de s'assurer que le feedback et les suggestions proposés aux Bénévoles, qu'ils viennent de lui-même ou d'autrui, seront positifs et encourageants. Il serait peut-être utile de rappeler aux autres que les Bénévoles ne sont pas rémunérés, et qu'ils ont besoin du soutien de tout le monde pour pouvoir continuer de servir leur communauté.

Nota : Se reporter également à l'Activité communautaire n° 4 : "Aider les communautés à soutenir les Bénévoles de surveillance".

- Ressources

La quatrième et dernière colonne de la table qui suit énumère les ressources dont les Coordonnateurs auront probablement besoin en vue de la formation des Bénévoles de surveillance qu'ils vont diriger et soutenir.



2. Vue d'ensemble sur la formation

Tâches incombant aux Bénévoles de surveillance, ainsi qu'Objectifs d'apprentissage conseillés, activités de formation et ressources de formation

TACHES	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	ACTIVITES DE FORMATION	RESSOURCES
A. Participer activement aux formations et réunions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir le terme "surveillance communautaire". 2. Expliquer pourquoi la surveillance communautaire est importante. 3. Décrire les fonctions d'un BS. 4. Se décider à prendre part activement aux formations et réunions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps
B. Collaborer avec le Coordonnateur et solliciter son aide	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir le rôle d'un Coordonnateur de surveillance. 2. Expliquer comment contacter un Coordonnateur. 3. Se décider à collaborer avec le Coordonnateur et solliciter son aide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps
C. Identifier les enfants et autres personnes dans la communauté qui manifestent les symptômes caractéristiques des maladies cibles.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir le terme "maladie cible". 2. Enumérer les maladies cibles. 3. Indiquer les informations de dépistage de maladie contenues dans le Manuel. 4. Décrire les symptômes à déceler pour pouvoir dépister les maladies cibles. 5. Indiquer les procédés à suivre pour identifier les enfants et autres personnes manifestant les symptômes caractéristiques des maladies cibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps

<p>D. Utiliser les fiches de dépistage de maladie et/ou une cassette pour déterminer si un enfant malade ou autre personne est atteint de l'une des maladies cibles.</p>	<p>1. Faire fonctionner un lecteur de cassettes</p> <p>2. Expliquer comment se servir du Manuel <u>ou</u> de la cassette pour vérifier si un enfant malade ou autre personne est atteint de l'une des maladies cibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps
<p>E. Prendre les mesures nécessaires pour déterminer s'il faut amener un/une enfant souffrant de la rougeole à une formation sanitaire, ou qu'il vaut mieux faire venir à domicile des personnels de la formation sanitaire.</p>	<p>1. Désigner la personne chargée de déterminer s'il faut amener un/une enfant ou individu malade à une formation sanitaire, ou qu'il vaut mieux faire venir à domicile des personnels de la formation sanitaire.</p> <p>2. Si une telle décision incombe à un BS, expliquer comment on doit déterminer s'il faut amener l'enfant ou individu malade à une formation sanitaire, ou qu'il vaut mieux faire venir à domicile des personnels de la formation sanitaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps



<p>F. Quand on a à faire un cas soupçonné de l'une des maladies cibles, encourager la famille à amener immédiatement l'enfant ou la personne malade à une formation sanitaire.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préciser deux raisons pour lesquelles on pourrait hésiter à amener un enfant ou individu malade à la formation sanitaire. 2. Identifier au moins une façon de surmonter cet obstacle. 3. Expliquer à la famille pourquoi l'enfant/la personne malade doit être examiné à la formation sanitaire. 4. Aider la famille à choisir un moyen de transport de l'enfant/la personne vers la formation sanitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps
<p>G. Si la famille ne devrait pas faire transporter l'enfant ou la personne malade à la formation sanitaire, ou qu'elle refuse de le faire, signaler immédiatement à la formation sanitaire les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom et prénoms de la personne malade • Nom des parents (si le malade est un enfant) • L'emplacement de la maison • La désignation de la maladie soupçonnée • La date du dépistage 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir un formulaire de compte rendu de cas, ou expliquer comment le faire remplir. 2. Identifier au moins deux voies de communication à la formation sanitaire des informations sur l'enfant ou la personne malade. 3. Définir l'action appropriée que doit entreprendre la formation sanitaire en réponse à un cas signalé de chacune des maladies cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Formulaires de compte rendu de cas • Lieu de formation • Temps
<p>H. Encourager la</p>	<p>1. Définir les actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des</i>

<p>famille à consentir à l'action proposée par la formation sanitaire ou à collaborer avec le personnel de la formation sanitaire.</p>	<p>appropriées auxquelles la famille doit s'attendre de la part du personnel de la formation sanitaire et/ou des agents de santé communautaires en réponse à un cas signalé soupçonné de maladie.</p> <p>2. Informer la famille des actions auxquelles elle doit s'attendre de la part de la formation sanitaire et des agents de santé communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<p><i>Bénévoles de surveillance communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu de formation • Temps
<p>I. Remettre au Coordonnateur un compte rendu mensuel des activités et des constatations des BS, et notamment du dépistage de cas possibles des maladies cibles.</p>	<p>1. Montrer comment on devrait enregistrer ou suivre les activités mensuelles des BS (réunions, nombre de contacts,...).</p> <p>2. Montrer comment on devrait enregistrer/suivre les activités mensuelles des BS (nombre de cas soupçonnés des maladies cibles, nombre de malades qu'on encourage à amener un enfant/une personne malade à une formation sanitaire...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<p>• <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu de formation • Temps
<p>J. Participer à la planification et au contrôle des bonnes habitudes sanitaires dans la communauté.</p>	<p>1. Définir l'expression "contrôle des bonnes habitudes sanitaires dans la communauté".</p> <p>2. Aider la communauté à désigner les bonnes habitudes sanitaires à contrôler.</p> <p>3. Aider à identifier les bonnes habitudes sanitaires dans et aux alentours des ménages dans la communauté.</p> <p>4. Enregistrer/rendre compte d'informations sur les bonnes habitudes sanitaires dans la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<p>• <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu de formation • Temps
<p>K. Aider à mettre sur</p>	<p>1. Définir ce que</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion 	<p>• <i>Manuel des</i></p>



<p>ped des activités de prévention collectives.</p>	<p>signifie le terme “activités de prévention”.</p> <p>2. Distinguer entre activités de prévention individuelles et collectives.</p> <p>3. Identifier les individus ou groupes clés qui doivent être impliqués dans l’organisation des activités communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<p><i>Bénévoles de surveillance communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu de formation • Temps
<p>L. Aider à mettre en oeuvre les activités de prévention collectives.</p>	<p>1.Aider à mener des campagnes de vaccination communautaires.</p> <p>2. Aider à réaliser différents projets communautaires.</p> <p>3. Enregistrer/rendre compte d’information concernant les activités de prévention communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps
<p>M. Conjointement avec le Coordonnateur, travailler activement à fournir à la communauté du feedback concernant le dépistage des maladies, les bonnes habitudes sanitaires et les activités de prévention.</p>	<p>1.Aider le Coordonnateur à choisir le canal de feedback le mieux adapté à la communauté.</p> <p>2. Aider le Coordonnateur à organiser les informations à partager avec la communauté.</p> <p>3. Aider le Coordonnateur à présenter ces informations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Démonstration et répétition • Jeux de rôle et feedback 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Manuel des Bénévoles de surveillance communautaire</i> • Lieu de formation • Temps
<p>A-M Toutes les tâches</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Répétition et feedback 	

3. Organiser les cours de formation

S'il n'existe aucune méthode de formation idéale, de même il n'y a pas une méthode unique pour structurer les formations. Ceux qui s'en chargent doivent prendre en compte bien des facteurs, dont les effectifs à former, le choix entre plusieurs petits groupes ou un seul groupe qui réunisse tous les stagiaires et la durée de la formation. La section qui suit fournit des conseils quant à la prise de décision concernant certains aspects de l'organisation des formations des Bénévoles de surveillance.

a) Effectifs à former

Le Coordonnateur devrait prendre en compte les facteurs suivants quand il en vient à choisir le nombre de Bénévoles à former en une seule fois :

- **Combien de Bénévoles le Coordonnateur surveille-t-il? Est-ce qu'il a un collègue qui dispensera, lui aussi, une partie de la formation, ou est-ce qu'il s'en occupera tout seul?**

Si le Coordonnateur surveille au moins 20 Bénévoles, le mieux serait de les répartir en deux groupes aux fins de la formation. Par exemple, si il dirige 20 Bénévoles, il voudra peut-être les répartir en deux groupes de 10 Bénévoles chacun. Chaque Coordonnateur devrait réfléchir aux conditions de formation qui lui conviennent ; pourtant, un groupe de 10 stagiaires serait normalement raisonnable.

- **A quelle distance les Bénévoles habitent-ils les uns des autres? Avec quelle facilité ou difficulté peuvent-ils se déplacer vers un lieu de formation central?**

Si les Bénévoles habitent loin les uns des autres et qu'ils ont du mal à se réunir en vue de la formation, le Coordonnateur pourrait opter pour dispenser plusieurs formations de plus petite taille, au lieu d'un ou de deux cours de formation réunissant beaucoup de stagiaires. Si, par contre, ils habitent à proximité les uns des autres, le Coordonnateur sera libre de programmer un nombre réduit de cours de formation plus longs.

b) Lieu de formation

La formation devrait se dérouler dans un endroit que les Bénévoles trouvent aussi commode que possible. En se basant sur les réponses à quelques-unes des questions posées ci-dessus, le Coordonnateur sera en mesure de sélectionner un site convenable, car plus les Bénévoles habitent à proximité les uns des autres, et plus il leur sera facile de se réunir (en revanche, plus ils habitent loin les uns des autres, plus il leur sera difficile de se réunir).



De plus, les locaux de formation doivent être confortables et être munis d'un bon éclairage et de suffisamment d'espace pour permettre aux stagiaires de se déplacer (en d'autres termes, assez d'espace pour les répétitions et les jeux de rôle). En outre, ils devraient autant que possible être exempts de sources de distraction, telles que du bruit, de la circulation et des interruptions.

c) Programmation

Les formations doivent être programmées à des heures qui soient aussi convenables que possible pour les Bénévoles. Par exemple, quand une formation aura lieu dans la communauté, il faut éviter de la tenir le jour du marché. Le Coordonnateur devrait s'entretenir avec les Bénévoles pour déterminer si le cours de formation devrait avoir lieu dans la matinée, ou qu'il pourra se prolonger jusqu'à l'heure du dîner.

Le Coordonnateur devrait se croire libre d'introduire de la flexibilité dans la programmation des formations. Par exemple, il pourrait choisir de former ensemble des Bénévoles venant de 2 à 4 communautés, en les réunissant dans un seul endroit et en réalisant conjointement avec eux toutes les activités de formation en une seule fois. Par contre, il pourrait s'avérer plus approprié ou commode que le Coordonnateur se prépare à visiter des communautés individuelles à tour de rôle, à répartir le cours de formation en plusieurs séances et à dispenser ces séances à des jours et des endroits différents.

d) Coûts

Les Coordonnateurs doivent évidemment prendre en considération les coûts quand ils envisagent d'organiser la formation des Bénévoles de surveillance. Si les formations réalisées hors de la communauté risquent d'entraîner des coûts élevés occasionnés par les déplacements, l'hébergement, les repas et les indemnités journalières, en revanche les coûts des formations des Bénévoles dispensées dans leur propre communauté seront probablement beaucoup moindres, surtout si un organisme communautaire accepte de prendre en charge une partie des boissons, casse-croûte ou repas servis. Autre avantage : Les formations dispensées dans les limites de la communauté perturbent moins la vie de tous les jours et les fonctions de Bénévoles, en leur donnant la possibilité d'apprendre et de mettre en application plusieurs compétences à la fois, avant d'aller plus loin dans ce sens.

LES POUR ET LES CONTRE DE DIFFERENTES OPTIONS DE FORMATION

Option de formation	Les pour	Les contre
Former tous les Bénévoles ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de formation standard • Assez de stagiaires pour jeux de rôle, mise à l'essai et feedback • Coordonnateur doit consacrer moins de temps et faire des déplacements moins importants • Bénévoles peuvent interagir, échanger des idées et se soutenir mutuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénévoles doivent y consacrer plus de temps et faire des déplacements plus importants • Moins d'attention individuelle portée à chaque Bénévole • Bénévoles risquent de se sentir perdus et d'hésiter à demander de l'aide • Coûts de l'hébergement et de la nourriture d'un groupe nombreux
Former indépendamment des Bénévoles dans chaque communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur peut se faire une idée nette de la situation et des capacités de chaque BS • Attention portée individuellement à chaque Bénévole • Déplacements moins importants, moins de temps consacré par les Bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de la qualité de formation standard • Coordonnateur doit consacrer plus de temps et faire des déplacements plus importants • Eventuellement, trop peu de stagiaires pour faire des jeux de rôle et se donner du feedback • Possibilité de distractions en raison de la présence de la famille et des amis
Organiser une seule séance de formation de longue durée	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de donner aux stagiaires une "vue d'ensemble" sur les tâches à accomplir • Coordonnateur doit y consacrer moins de temps et faire des déplacements moins importants • Bénévoles venant d'ailleurs doivent y consacrer moins de temps et faire des déplacements moins importants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Bénévoles se sentent accablés d'informations et d'idées • Stagiaires doivent s'absenter trop longtemps de leur famille • La Coordonnatrice a du mal à modifier le programme en fonction des besoins des stagiaires • Frais d'hébergement et de nourriture sur une période de temps importante
Répartition de la formation en séances plus petites qui seront dispensés sur plusieurs jours (Il ne s'agit pas ici de jours consécutifs ; cependant, il n'y aurait pas d'intervalles très longs entre journées de formation.)	<ul style="list-style-type: none"> • Permet aux stagiaires d'assimiler le contenu de chaque thème de formation avant de passer au prochain • Permet aux stagiaires d'essayer de nouveaux façons d'agir ou de nouvelles compétences, et d'en parler ensuite avec les autres stagiaires • Fournit au Coordonnateur l'occasion de modifier la formation en fonction de l'exécution des stagiaires et selon leurs désirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur doit y consacrer plus de temps et faire des déplacements plus importants • Bénévoles doivent y consacrer plus de temps et faire des déplacements plus importants (s'il ont à suivre une formation hors de leur communauté)

